

# L'ASIE FRANÇAISE

BULLETIN MENSUEL

DU

COMITÉ DE L'ASIE FRANÇAISE

Publié sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction de l'ASIE FRANÇAISE,  
Paris, 21, rue Cassette. — Téléph. Saxe 32.84. Adresse télégr. : COMASIE PARIS.

## SOMMAIRE

A nos adhérents.....	105
Liste des souscripteurs.....	105
Un changement de ministère au Japon.....	106
Le nouveau cabinet japonais.....	108
Le dernier accord mandchourien entre la Russie et le Japon.....	108
La guerre en Orient :	
I. En Arménie.....	109
II. En Perse.....	110
III. En Mésopotamie et à la frontière d'Égypte....	111
Travaux allemands dans la Syrie du Nord.....	113
Les champs d'opérations militaires dans l'Asie antérieure (notes géographiques), par HENRI FROIDEVAUX.	114
La révolte du grand chérif de La Mecque.....	119
Un témoignage allemand des massacres arméniens.	122
La question du cadastre en Indochine, par M. PASQUIER.....	127
Indochine : L'Indochine et la guerre. — La guerre, l'Indochine et la production de la pâte à papier...	131
Levant. — Les massacres arméniens. — Un secours américain aux populations de Syrie. — Un nouvel ambassadeur allemand à Constantinople. — Manifestation américaine de sionisme. — Une mission de M. Sven Edin en Syrie. — Les ravages des Turcs en Syrie.....	132
Extrême-Orient. — <i>Chine</i> : Une échauffourée sino-japonaise. Demandes du Japon à la Chine. — La réouverture du Parlement. — Parlementaires chinois contrebandiers. — La situation dans les provinces. — La Russie, la Mongolie et la Chine. — Entreprises américaines.....	134
<i>Japon</i> : Les relations avec les Etats-Unis et la question de l'émigration. — L'effet de la guerre sur l'état financier du Japon. — La visite du prince Kanine au tsar. — L'accroissement du commerce du Japon avec l'Asie méridionale. — Les chemins de fer coloniaux. — Le gabarit des chemins de fer.....	138
<i>Asie russe</i> : Le développement des chemins de fer. — Les forêts de la Sibérie.....	141
<i>Asie anglaise</i> : L'Inde et la guerre. — La situation intérieure de l'Inde. — L'emprise commerciale allemande dans l'Inde. — Le commerce de la péninsule malaise.....	142

## A NOS ADHÉRENTS

Depuis deux ans, le recouvrement normal des cotisations a été suspendu en raison de l'état de guerre et de la dispersion de nos souscripteurs. Cependant, les circonstances mêmes qui ont dicté cette mesure rendent l'action vigilante de notre Comité plus urgente que jamais. Même ralentie, la publication de notre Bulletin nous laisse des charges auxquelles il faut pourvoir.

Nous sommes à l'heure où s'élaborent, nous touchons au jour où se décideront, avec une ampleur jusqu'ici inconnue, les questions extérieures et coloniales les plus décisives pour notre avenir. Est-ce le moment de nous endormir, de nous laisser paralyser par une fâcheuse insuffisance de ressources matérielles? Nos amis, les amis dévoués de l'expansion française, sans laquelle il n'est pas de puissance française, sont de ceux qui sont capables de mesurer le prix de notre tâche, l'importance des facteurs d'information et d'opinion qu'il nous appartient d'armer et de soutenir. Quelle que soit la pression, pour tous, des préoccupations immédiates ou prochaines, elle ne saurait leur faire perdre de vue ce qu'ils sont habitués à considérer comme un devoir essentiel et permanent vis-à-vis du pays.

Le Bureau du Comité fait à leur concours financier, à l'envoi spontané de leur contribution, un appel confiant.

## LISTE DES SOUSCRIPTEURS

MM. :

Émile Senart, de l'Institut.....	500 »
Commandant Le Duc, à Meknès.....	12 »
Bertin, de l'Institut.....	25 »
S. A. I. le prince Bonaparte.....	100 »
Charles-B. Maybon, à Changhaï.....	15 »
* Général d'Amade, à Lyon.....	20 »
* Chambre de commerce française de Chine...	25 »
Anciens élèves de l'École de Cholon.....	20 »
H. Tissot, résident de France.....	15 »
Command. Sougnac, de l'inf. colon.....	12 »
* Boulanger, des affaires indigènes, à Mali.....	15 »
H. Charlot, à Saint-Cloud.....	20 »
Général de Lacroix, à Paris.....	25 »
Chef de la province de Tayninh.....	25 »
Lieut. J. Jacottet, aux armées.....	10 »
A. Bodard, vice-consul de France.....	20 »
M. de Sambucy, à Saint-Étienne-du-Grès.....	12 »
Général Tétard, à Pontvallain.....	12 »
A reporter.....	883 »

Report.....	883 »
Capitaine Johnston, à Meknès.....	25 »
A. Alby, ingénieur des P. C., à Paris.....	25 »
H. Chevrier, à Paris.....	12 »
Colonel Monlezun, à Paris.....	20 »
A. Salles, inspecteur des colonies.....	25 »
J. Lionel-Marie, à Paris.....	20 »
Lieut.-colonel Ibos, à Paris.....	20 »
G. Lecomte, consul de France.....	24 »
Striedter, administ. à Sadec.....	12 »
* Jacques Zeiller, professeur à Fribourg.....	20 »
Général Sucillon, à Paris.....	20 »
Cercle des officiers de Grenoble.....	10 »
D <sup>r</sup> J. A. Bussiére, à Pékin.....	12 »
* E. J. Tabet, à Saint-Gervais-les-Bains.....	15 »
G. C. Grandjean, à Paris.....	20 »
L. Delavaud, ministre plénipotentiaire.....	20 »
T. de Beauregard, lieut. de vaisseau.....	12 »
Colonel J. Molard, à Kati.....	12 »
Lieut.-colonel Ch. Met, à Mailly.....	15 »
Croiset, enseigne de vaisseau.....	20 »
Command. Gautron, à Cuzieu.....	25 »
Ch. Lallemand, de l'Institut.....	25 »
A. Deschryvère, à Malakoff.....	24 »
L. Masse, enseigne de vaisseau.....	20 »
Souscriptions diverses.....	122 »
Total.....	1.458 »

## UN CHANGEMENT DE MINISTÈRE AU JAPON

On annonçait depuis quelque temps que le Cabinet du marquis Okuma, qui détenait le pouvoir depuis le 15 avril 1914, allait donner sa démission : c'est chose faite depuis le 3 octobre. Les raisons de cette décision ne sont pas encore bien connues. Celle qu'a donnée le marquis Okuma est son grand âge. Il est né en 1838 et il a déclaré que, bien que convaincu d'avoir encore la confiance de la nation, il croyait le moment venu de remettre le pouvoir à des mains plus jeunes.

\* \*

Cette raison est parfaitement compréhensible chez un homme de soixante-dix huit ans. Il ne semble pas qu'il faille en rechercher une autre dans la situation parlementaire qui, depuis quelques années, prend une importance de plus en plus grande dans la politique japonaise. A la fin de septembre la position du Cabinet semblait plus forte que jamais sur le terrain parlementaire. Le marquis Okuma était dans les meilleurs termes avec le vicomte Kato, chef du groupe le plus puissant de la Chambre basse de la Diète, le gouvernement avait en lui un appui assuré : le vicomte Kato manœuvrait pour élargir son groupe et avoir une majorité incontestée. Le marquis Okuma le désignait comme son successeur éventuel.

D'autre part, le Cabinet n'était menacé par aucune crise intérieure : après avoir « débarqué » en juillet 1915 le vicomte Oura, ministre de l'Intérieur, accusé de corruption, et après avoir remplacé un peu plus tard, aux Affaires étrangères, par l'ambassadeur à Paris baron Is-Shii, le vicomte Kato qui restait son ami, le marquis Okuma paraissait plus solide que jamais. Et, bien que la politique des groupes japonais, qui ressemblent plus à des clientèles inspirées par un esprit un peu analogue à celui des anciens clans qu'à des partis au sens occidental du mot, soit fort obscure, ce que l'on en sait suffit à montrer qu'il faut sans doute chercher ailleurs que dans des difficultés parlementaires ou des rivalités personnelles la vraie raison de la démission du marquis Okuma.

Le remplacement de son ministère, qui avait été appelé au pouvoir en partie pour ménager les susceptibilités d'un Parlement qui demandait d'exercer un vrai rôle dans le gouvernement, s'est fait sans tenir aucun compte des désirs et des ambitions de la Diète. Si on s'était préoccupé d'obéir aux indications de la situation parlementaire on aurait dû appeler au pouvoir le vicomte Kato que le marquis Okuma lui-même recommandait pour lui succéder. Son choix était justifié par l'autorité du vicomte Kato à la Diète, autorité qui a même grandi au lendemain de la constitution du nouveau Cabinet. Une très forte coalition parlementaire, a été constituée, réunissant les partis Kenseikaï, Doshikaï, Chuseikaï et Koyukaï. Le baron Kato a été élu président du nouveau parti amalgamé, dont beaucoup de dirigeants voudraient entamer immédiatement la lutte contre le Cabinet du maréchal Terauchi, constitué définitivement le 9 octobre.

\* \*

Ainsi donc voilà une crise ouverte en dehors des indications parlementaires et résolue contre elles. C'est pour la Couronne une décision assez grave à une époque où la Diète ne se laisse plus mener comme sous le précédent règne et où l'agitation de la rue peut à l'occasion l'aider à écarter les ministères dont elle ne veut pas, comme on l'a vu lors des crises ministérielles de 1913-1914. Il faut croire que les Anciens, ces *genrô* tout-puissants jusqu'à ces dernières années, et dont les conseils continuent à entourer l'empereur comme ils avaient entouré son prédécesseur, ont estimé que l'intérêt du pays les obligeait à exercer leur influence, malgré qu'elle ne soit plus indiscutée et que son jeu soit devenu scabreux depuis que la Diète prétend être écoutée.

Certains faits donnent à croire en effet que les *genrô* viennent d'intervenir encore une fois d'une manière décisive dans la politique japonaise. On a annoncé qu'ils s'étaient prononcés contre la formation du Cabinet Kato préconisé par le marquis Okuma. Ils auraient même fait appel au patriotisme du vicomte Kato pour le

décider à soutenir un ministère dont il était exclu. Une dépêche de Tokyo à l'Agence Reuter, du 5 octobre, disait que le prince Yamagata, le dernier survivant des grands genrô de la Restauration, avait fait venir le vicomte Kato et d'autres hommes politiques pour leur faire ressortir la nécessité, en raison des conditions présentes du monde, d'appuyer unanimement un gouvernement national, et leur exprimer l'espoir que les brigues et compétitions de partis cesseraient jusqu'à la fin de la guerre. De fait le vicomte Kato, dont les horizons dépassent la politique intérieure japonaise et qui veut continuer à ménager son personnage en vue des grands rôles que son patriotisme lui fait d'ailleurs comprendre, semble avoir admis qu'il lui faut s'effacer pour le moment : on assure qu'il a résisté, dans la réunion constitutive de son nouveau parti, aux orateurs qui proposaient d'ouvrir immédiatement les hostilités contre le Cabinet Terauchi ; il leur a opposé la nécessité de maintenir pendant cette grande crise mondiale l'unité nationale. D'autre part on signale que certains grands journaux, dont on aurait attendu une opposition immédiate à un gouvernement formé en dehors de la majorité parlementaire et du Parlement lui-même, soutiennent le ministère Terauchi, tout en attaquant, pour le principe, le Conseil des genrô pour avoir une fois de plus ignoré les méthodes constitutionnelles.

\*  
\* \*

Quel est l'objet national qui inspire cette discipline et en vue duquel les genrô viennent d'intervenir pour faire constituer un cabinet d'hommes de leur choix ? Il va sans dire que l'on en est réduit sur ce point aux hypothèses, car si la politique des groupes parlementaires japonais est pleine de mystères ? — celle des nôtres est-elle d'ailleurs très compréhensible hors des couloirs où elle s'exerce — les vues des genrô sont le mystère même : ces Anciens sont les hommes les plus discrets d'un peuple qui, tout entier, l'est extrêmement.

On a dit que la politique chinoise du marquis Okuma avait paru un peu faible, soit que ce personnage ait passé l'âge de l'énergie, soit qu'il obéisse à certaines tendances qu'il a manifestées, dans une éloquence plus théoricienne et d'une abondance moins contrôlée que la parole de la plupart des hommes publics de sa nation. Le marquis Okuma a nourri par moments des rêves de solidarité asiatique. Il les avoua même une fois, d'une manière assez intempestive, en ce qui concerne les sujets indiens de l'allié britannique. Il a passé pour espérer une entente amicale avec la Chine qu'il se montrait peu disposé à brusquer. Bref le marquis Okuma aurait-il été considéré, en raison de ses tendances ou pour toute autre, comme n'étant pas l'homme voulu pour faire entièrement profiter le Japon des circonstances actuelles ?

Ce n'est qu'une hypothèse et elle ne peut s'appuyer que sur quelques très vagues rumeurs

venues d'Extrême-Orient. Il faudrait avoir l'esprit très aventureux pour en trouver la justification dans le choix du nouveau cabinet dont nous donnons ci-dessous la composition. Tout ce que l'on peut dire c'est que les hommes d'action, habitués à traiter des questions extérieures ou coloniales, c'est-à-dire à voir plus loin que les limites de l'archipel Nippon, sont fort nombreux dans le nouveau gouvernement. Son président le maréchal comte Terauchi a très énergiquement gouverné la Corée. Il est considéré comme un des chefs de ce que l'on a appelé le parti militaire : nos lecteurs se souviennent sans doute que son obstination à réclamer la création de deux nouvelles divisions japonaises pour la Corée, augmentation d'effectifs que refusait la Diète appliquée à ménager le contribuable, a été une des causes principales des crises ministérielles qui se sont succédé avant l'avènement du cabinet Okuma au printemps 1914. D'autre part, il serait superflu d'insister dans un organe comme le nôtre sur la largeur des vues du vicomte Motono, qui représenta le Japon à Paris de 1901 à 1906. Aucun homme n'est plus capable de voir à la fois grand et sage dans la conduite de la diplomatie japonaise. Des noms comme ceux du maréchal comte Terauchi et du baron Motono semblent présager une politique capable de bien discerner, mais aussi de remplir les limites de ce qui est actuellement possible pour le Japon.

Songez-t-on, dans les centres dirigeants de Tokyo, à profiter plus largement des circonstances pour étendre ou affermir l'action japonaise en Chine — il ne faut pas oublier que beaucoup de questions restent pendantes entre les deux pays peuvent donner des occasions et que, notamment, l'affaire de Tchang-tchia-tong, que nous résumons plus loin, n'est pas réglée ? Veut-on se préparer à consolider, à rendre plus tard indiscutables les avantages que le Japon s'assurerait maintenant en Chine, en donnant à ce pays auprès de ses Alliés le crédit devant résulter d'une participation japonaise plus large à la guerre ? Il faut attendre pour juger de la signification du changement de cabinet à Tokyo. Mais, même avant de commencer à en voir les effets, s'ils doivent apparaître au dehors, il est impossible de ne pas se rappeler que l'homme qui va prendre la direction des Affaires étrangères du Japon est le même qui, depuis 1906, a longuement élaboré cette alliance avec la Russie, précisée et déclarée avec plus de force que jamais par l'accord russo-japonais du 3 juillet 1916 que nous avons commenté dans notre dernier numéro. Le vicomte Motono savait augmenter singulièrement par cette alliance la sécurité future de son pays, c'est-à-dire sa liberté d'action.

\*  
\* \*

Quoi qu'il en advienne, l'impression causée en France par la constitution du nouveau cabinet ne peut manquer d'être bonne. Le maréchal Terauchi et le vicomte Motono sont de nos amis. Le premier a complété son éducation militaire en France où

il revint plus tard, pendant trois ans, comme attaché militaire à l'ambassade du Japon. Quant au vicomte Motono, il étudia le droit à la faculté de Lyon et fut, comme nous l'avons dit plus haut, ambassadeur à Paris de 1901 à 1906. Sans doute, en matière politique, on prononce souvent le mot « ami » avec une niaiserie agaçante. Nous savons fort bien que toute l'amitié du maréchal Terauchi et du vicomte Motono ne les empêchera pas de soutenir les intérêts japonais dans des affaires où ils pourront ne pas se confondre avec les nôtres. Mais c'est déjà une chose très importante de se comprendre, de parler la même langue, non seulement dans les termes mêmes, mais encore dans la manière de les interpréter et de les sentir. L'auteur de cet article a été frappé l'an dernier, dans une conversation à l'ambassade japonaise de Pétrograde, de l'intelligence et de la richesse avec lesquelles le vicomte Motono parle le français et sa compréhension vivante de la politique internationale. Aucun diplomate, même Japonais, n'est plus capable de vouloir tout ce qui est possible pour son pays en le conciliant avec ce qui le serait d'autre part pour les autres nations intéressées.

### *Le nouveau Cabinet japonais*

Le Cabinet Terauchi, constitué définitivement le 9 octobre, a été composé comme suit :

Maréchal comte Terauchi, premier ministre et Finances;  
Baron Goto, Intérieur;  
Vicomte Motono, Affaires étrangères;  
M. Nakashoji, Justice;  
Général Oshima, Guerre;  
Amiral Kato, Marine;  
Baron Den, Communications;  
M. Komatsubara, Agriculture.

Le Cabinet n'a pas, comme on peut en juger d'après l'article que nous lui consacrons plus haut, le caractère d'un gouvernement de parti. Il est nommé vraisemblablement pour faire face à des nécessités extérieures, beaucoup de personnes estiment qu'il se retirera ensuite devant un Cabinet répondant davantage au désir de la majorité de la Diète.

Le général baron Uyéhara, chef de l'état-major général, succède au maréchal Terauchi dans le gouvernement général de la Corée.

Le baron Ishii, ministre des Affaires étrangères du Cabinet Okuma, est nommé à vie membre de la Chambre des Pairs.

Voici quelques renseignements sur les membres du Cabinet Terauchi :

Le comte Terauchi est né en 1852. Il fit ses études militaires en France. Il a servi dans les guerres sino-japonaise et russo-japonaise. Il était gouverneur général de la Corée

en dernier lieu. Il avait été fait comte en récompense des services qu'il rendit à son gouvernement lors de l'annexion de ce pays en 1911.

De 1902 à 1911, le maréchal Terauchi avait été ministre de la guerre. Il s'était montré constamment favorable, malgré la résistance qui commençait à se dessiner au Parlement, à une augmentation des effectifs japonais.

Le vicomte Motono est né en 1862. Il a été étudiant en droit à la Faculté de Lyon et il est un des diplomates japonais qui ont la maîtrise la plus parfaite de la langue française. Il commença sa carrière en 1889 comme secrétaire traducteur au ministère des Affaires étrangères. Il devint ensuite secrétaire privé du ministre des Affaires étrangères. En 1896, il était nommé premier secrétaire de la Légation de Pétrograde. En 1898, ministre plénipotentiaire à Bruxelles. En 1901, il vint occuper la Légation de Paris, érigée en ambassade en 1905. L'année suivante il était nommé ambassadeur en Russie, poste d'où il a été appelé à la direction du ministère des Affaires étrangères. M. Motono fut fait baron en 1907 en récompense de ses services pour la conclusion de la première entente russo-japonaise; il fut fait vicomte lors de la conclusion de l'alliance entre la Russie et le Japon.

Le baron Goto avait été ministre des communications dans le second cabinet Katsura jusqu'à 1912. Il devint chef de l'administration civile au bureau du Gouvernement colonial. Il a été gouverneur de Formose.

Le général Oshima, né en 1858, fut pendant de longues années aide de camp du maréchal prince Yamagata, un des grands genrô du Meidji. Depuis 1912, il était vice-chef de l'état-major général et vice-major de la guerre depuis 1914.

L'amiral Kato est né en 1859. Il a été le bras droit des amiraux Togo et Kamimura pendant la guerre russo-japonaise. Il a pris part aux opérations contre Tsing-tao à l'automne 1914. Il était en dernier lieu commandant en chef de la première escadre.

Le baron Den est né en 1855. Il fut vice-ministre des Communications sous les cabinets Ito et Katsura.

M. Nakashoji est né en 1866. Il a fait ses études dans une école de droit anglaise. Il était vice-ministre des Communications de 1906 à 1911. Il a été pendant quelque temps ministre de l'Agriculture et du Commerce. Il fut titulaire d'une mission importante en Angleterre.

### **Le dernier Accord Mandchourien**

#### **ENTRE LA RUSSIE ET LE JAPON**

Nous avons laissé entendre dans notre dernier Bulletin que l'alliance signée, ou plutôt renouvelée entre la Russie et le Japon, et établissant une solidarité de plus en plus complète entre la situation que l'une des puissances occupe au Nord et celle que l'autre occupe au Sud de la Mandchourie, devait s'accompagner de certaines stipulations d'ordre territorial. Nous disions qu'il était probable qu'une partie de la ligne russe de Mandchourie reliant Tchang-tchoun à Kharbine avait été cédée aux Japonais. Une note de l'Agence Reuter, publiée peu après l'impression de notre dernier numéro, confirmait l'indication que nous donnions à cet égard et disait qu'un accord spécial avait accompagné le nouveau traité d'alliance. Par cet accord la Russie a consenti à céder au Japon la moitié méridionale du

chemin de fer Kharbine-Tchang-tchoun, c'est-à-dire la section de ligne qui s'étend au Sud du Soungari.

En outre, les Russes ont renoncé au profit du Japon au droit exclusif de navigation qu'ils avaient sur cette rivière, au moins sur la partie de son cours qui traverse puis borde sur une certaine longueur le Nord de la zone d'influence japonaise dans la Mandchourie méridionale.

Dorénavant, les Japonais auront le droit de naviguer sur le Soungari entre Kirine et Pétuna. C'est un des avantages que le Japon tire du concours qu'il a donné à la Russie pendant la guerre : il fait cesser l'anomalie d'un chemin de fer russe maintenu par le traité de Portsmouth sur un territoire qui, depuis lors, a été reconnu par la Russie comme appartenant à la sphère d'influence japonaise, laquelle s'étend jusqu'à la rive méridionale du cours du Soungari dans la région où cette rivière coule de l'Est à l'Ouest, à travers le pays s'étendant entre Kharbine et Tchang-tchoun.

---

## LA GUERRE EN ORIENT

---

### I

#### En Arménie.

Au commencement d'août, les Turcs ont paru sur le point de mettre en question les résultats des succès militaires des Russes qui avaient pris Erzeroum au milieu de février, Bitlis et Mouch au commencement de mars, Trébizonde au milieu d'avril et Erzindjan, avec la région voisine, vers la fin de juillet. Tandis que l'effort russe se portait surtout vers l'Ouest, pour pousser au delà d'Erzindjan, les Turcs accumulaient des renforts plus au Sud. De ce côté, l'ennemi peut profiter des facilités que lui donne le chemin de fer achevé jusqu'à Nisbine, sauf les deux interruptions du Taurus et de l'Amanus, franchies d'ailleurs maintenant, comme on le verra plus loin, par deux bonnes routes d'automobiles. Ils ont là des moyens de transport qui leur permettent d'envoyer, avec une facilité relative, des troupes sur Mouch et Bitlis, *via* Diarbékir.

La parade était habile de la part des officiers allemands qui mènent les opérations turques. Un coup porté du Sud au Nord, dans la direction d'Erzeroum, pouvait menacer, rompre peut-être les communications des forces russes opérant dans la région d'Erzindjan et les rejeter sans doute en désordre vers la mer Noire. Il fut lancé avec une grande vigueur et au commencement d'août : les Turcs, refoulant des contingents russes inférieurs en nombre, réoccupèrent coup sur coup Mouch et Bitlis. Ils poussèrent même à plus de 50 kilomètres au delà de ces deux villes, dans la direction du Nord-Est. Les avant-gardes turques arrivèrent à quelque soixante-quinze kilomètres

au sud d'Erzeroum : elles en étaient donc sensiblement plus près que les forces russes opérant aux environs d'Erzindjan. La situation parut franchement menaçante pendant quelques jours.

La parade russe fut longue à se manifester, comme cela doit être dans un pays où les voies de communications sont rares. Les Russes durent péniblement reporter une partie de leurs forces de l'Ouest au Sud. Enfin, le 18 août, leur contre-offensive se dessina. Le 29 août, ils réoccupèrent la ville de Mouch. En même temps, ils opéraient avec des renforts plus à l'Est, dans la région montagneuse et peu praticable du Kourdistan où les Turcs, qui avaient repris le bourg de Revandouz au mois de juillet, continuaient à les presser. Le jour de la reprise de Mouch, le 29 août, les Russes écrasèrent près du village de Rayat, dans le Kourdistan, la 4<sup>e</sup> division turque. Le 11<sup>e</sup> régiment tout entier fut fait prisonnier.

Depuis ce moment, le front des deux armées n'a guère varié, et les petits changements qui se sont opérés ont été en faveur des Russes qui ont remporté un certain nombre de succès, notamment à Oghnout, entre Mouch et Erzindjan.

Il n'est pas probable que la situation ait maintenant la moindre chance de se renverser au profit des Turcs. L'expérience a montré que lorsque les Russes menaient sur ce théâtre une opération bien préparée, ils l'emportaient. La crainte la plus sérieuse que l'on pût éprouver de leur voir subir des revers était inspirée par l'insuffisance de plus en plus grande de leurs moyens de communications à mesure qu'ils s'éloignaient de la Transcaucasie. Or, cette raison d'inquiétudes diminue tous les jours : nos alliés construisent actuellement deux chemins de fer dans la région d'où ils ont chassé les Turcs. L'un prolonge vers Erzeroum le rail transcaucasien qui s'arrêtait encore ce printemps au petit bourg de Sarykamich, dans le territoire russe d'avant la guerre, et l'autre suit le littoral dans la direction d'Erzeroum, sans rencontrer de trop gros obstacles car, le long de la côte, on trouve presque partout une petite bande de terrain suffisamment plat entre le pied des montagnes et la mer. Ces deux chemins de fer sont établis avec toute la rapidité que la nécessité de vaincre les grandes distances de l'Asie a habitué les Russes à déployer dans les travaux de ce genre. Avec ces voies ferrées et les routes de Rizeh à Erzeroum, et de Trébizonde à Erzindjan et Erzeroum, les Russes vont se trouver en Arménie dans une situation aussi avantageuse que celle qu'auraient les Turcs s'ils avaient à se défendre près de la tête du rail du chemin de fer de Bagdad ou de la ligne d'Angora.

\*  
\* \*

Il est d'autant moins question pour les Turcs de chasser les forces russes de l'Arménie que l'hiver arrive, beaucoup moins défavorable à leurs adversaires habitués aux grands froids qu'à eux-mêmes, et que, d'autre part, les Allemands semblent avoir décidé les gouvernants de Constantinople à consacrer à la défense des empires

centraux en Europe une partie des forces dont la Turquie aurait cependant grand besoin pour protéger son propre territoire. A la fin d'août l'état-major russe estimait que 13 ou 15 divisions turques tenaient la campagne à l'Ouest d'Erzindjan et vers la côte. Les Turcs avaient du côté de Mouch et de Bitlis entre un corps et demi et deux corps d'armée. Six divisions turques étaient employées en Mésopotamie, et des effectifs beaucoup plus faibles poussaient une pointe en Perse. A vrai dire, le critique militaire du *Times* estimait, le 17 août, que les Turcs emploient plus de divisions en Arménie : ils en avaient d'après lui 26 sur ce théâtre d'hostilités. Mais si vraiment ils en possèdent en tout 48, comme l'estimait alors la même autorité, il est difficile de penser que les Austro-Allemands ne puissent pas tirer de Turquie 10 ou 12 divisions pour combattre en Europe.

Tout fait donc croire qu'une partie des forces turques a été retirée pour renforcer les Austro-Allemands sur les fronts de l'Europe orientale. Des Turcs ont été faits prisonniers en Galicie, on en a vu jusque sur le front de Riga et on assure que deux ou trois de leurs divisions opèrent contre les Roumains, soit en Transylvanie, soit en Dobroudja.

C'est le fait qui domine actuellement tout le côté asiatique de la guerre : les Austro-Allemands ont réussi à persuader les Turcs que c'est en Europe qu'ils devaient reconquérir l'Arménie et défendre Constantinople. Il témoigne de l'embaras où sont les puissances centrales attaquées enfin sur tous les fronts, mais il peut inspirer aux Alliés des inquiétudes, du moins en ce qui concerne les perspectives les plus prochaines de la guerre. Il semble bien que l'Allemagne, qui n'espère pas vaincre ses ennemis, mais les décourager et peut-être — elle s'obstine dans cette espérance — les désunir, a pour objectif principal en ce moment de remporter un succès plus politique encore que militaire, en traitant la Roumanie, ou du moins une partie de ce pays, comme la Serbie, le Monténégro et la Belgique. Ce serait donner une excellente matière à réflexion aux Grecs et un précieux réconfort au roi Constantin qui persiste, même aux dépens des intérêts les plus évidents de l'hellénisme, à tabler sur la victoire des empires centraux. Ce serait un moyen de réaliser, ce que l'on espère à Berlin, une mainmise définitive sur l'Europe centrale et l'Orient qui dédommagerait grandement l'Allemagne de l'échec de sa tentative d'hégémonie générale et lui réserverait les moyens de la recommencer.

Nous n'avons pas, dans cet organe, à insister sur l'importance extrême qu'ont pour les Alliés toutes les mesures capables de parer le coup contre la Roumanie, qui semble être le résumé de la stratégie actuelle de Hindenburg, qui s'est mise, partout ailleurs, sur la défensive. Pour réussir dans cet effort, Hindenburg a « gratté » sur la plupart des fronts. Celui d'Arménie a certainement été mis à contribution et des renforts turcs sont certainement un des atouts que nous devons nous attendre à lui voir abattre en Europe.

C'est une nouvelle occasion de constater l'énormité de l'erreur politique et militaire de ceux qui ne virent en 1915 dans la Serbie qu'un « théâtre secondaire » et non pas un passage dont l'Allemagne devait nécessairement essayer de s'emparer pour munir la Turquie et mettre en œuvre toutes les ressources qu'elle y pouvait trouver. Nous ne disons pas que la Turquie s'en trouvera bien et qu'elle sauvera mieux ses vilayets d'Asie en Dobroudja qu'en Asie même, mais quand nous aurons eu le dernier mot nous devons bien constater que l'économie, qui voulait nous épargner l'effort de Salonique et qui nous condamna à le faire si tard, aura été, par ses répercussions sur la durée et le prix de la guerre, la plus exorbitante prodigalité que nous aurons commise pendant cette période de gigantesques sacrifices.

## II

### En Perse.

Si les Turcs ont été arrêtés, vers la fin d'août, dans leur effort pour percer jusqu'à Erzeroum par l'Arménie méridionale, ils ont pu maintenir jusqu'à ces derniers jours leur avance dans le centre de la Perse. Comme nous l'avons déjà observé, on opère là avec de faibles effectifs et des opérations militaires légères sont aidées par une politique qui trouve des appuis dans certaines tribus remuantes du royaume des Chahs.

S'estimant sans doute sûrs de leur voie de communication par le Bagdad, qui s'ouvre entre les lignes russes, maintenues au Nord du Taurus arménien, malgré l'échec de l'offensive turque d'août contre Erzeroum, et les lignes anglaises de Mésopotamie, les Turcs ont continué leur poussée en Perse. Ils ont eu des disponibilités dans cette région quand la capitulation de l'armée anglo-indienne de Kout-el-Amara a rendu la liberté de mouvements aux troupes qui bloquaient la place et, de plus, ils ont envoyé des renforts, d'où le recul des Russes qui ont dû évacuer les positions de Khanikine et de Kasr-i-chirine, qu'ils avaient occupées près de la frontière ottomane. Depuis lors, le mouvement des Turcs s'est poursuivi vers l'intérieur de la Perse : comme nous l'avons dit dans notre dernier bulletin, les Turcs avaient pris le 1<sup>er</sup> juillet la ville de Kermanchah. Le 14 août, un communiqué de Constantinople annonçait l'occupation par les troupes ottomanes de la ville de Hamadan, à 300 kilomètres environ à l'intérieur de la Perse. Depuis lors, les Turcs ont paru vouloir pousser plus loin encore au Nord et à l'Est, mais ils ont été arrêtés ; en même temps, ils menaçaient les Russes dans la région au Sud-Ouest du lac d'Ourmiah et ils y avaient avec eux des engagements aux environs de Sakiz.

De même que les troupes russes ont réagi dans la région de Mouch et de Bitlis, elles ont tenu en échec les Turcs dans les pays montagneux au Sud-Ouest du lac d'Ourmiah. Le 11 septembre, un communiqué russe annonçait que de ce côté les

troupes du tsar, repoussant les Turcs, avaient occupé le point de Bana près de la frontière de l'Azerbeïdjan et du Kurdistan. A la fin de septembre, il semblait que les troupes russes commencent également à reprendre l'avantage un peu au Nord de Hamadan. Toute cette campagne de Perse est d'ailleurs uniquement une question de renforts. Lorsque les Russes eurent été renforcés, ils avancèrent jusqu'à la frontière ottomane. Depuis lors, leur reflux a été dû à l'envoi de renforts aux troupes turques et il est fort possible que nous soyons à la veille d'assister à une reprise du mouvement des soldats du tsar en avant. On annonce que, plus loin en Perse, ils sont rentrés à Kachan, ville située entre Téhéran et Ispahan ; de ce côté, ils n'opèrent pas contre les Turcs, mais bien contre les éléments persans que les intrigues turco-allemandes ont armés contre les Alliés. Il est probable qu'ils iront jusqu'à Ispahan d'où les Baktiaris ont chassé le gouverneur nommé par Téhéran et ses partisans qui sont en même temps ceux des alliés.

Les Russes n'auraient aucune raison d'envoyer de nombreuses troupes en Perse pour combattre les Turcs si l'avance de ceux-ci ne pouvait avoir, sur leurs sujets musulmans, et sur ceux de l'Angleterre, une répercussion fâcheuse. Mais la vraie manière pour l'état-major de combattre l'invasion turque en Perse est d'en menacer la base, c'est-à-dire le chemin de fer de Bagdad, en marchant énergiquement vers Diabékir, tandis que les Anglais de Mésopotamie remonteraient les vallées du Tigre et de l'Euphrate. C'est ce qui donne aux opérations dans l'intérieur de la Perse, malgré l'ampleur géographique qu'elles prennent, une importance secondaire.

\* \* \*

Comme nous l'avons dit dans notre dernier bulletin, les Anglais, par leur politique et par de petites opérations militaires dans le sud de la Perse, aident les Russes à combattre les éléments persans favorables aux Turcs. Nous avons signalé également, dans notre dernier numéro, la mission du général sir Percy Sykes et son arrivée à la tête d'une petite colonne britannique dans la ville de Kerman au milieu de juin : depuis lors, sir Percy Sykes, qui avait longtemps été consul à Kerman, est resté six semaines dans la ville, occupé à rétablir l'ordre dans la province et à recruter des indigènes pour sa police militaire qui s'est rapidement accrue. Il n'est pas douteux qu'une bonne politique s'ajoutant au prestige personnel de sir Percy Sykes a contribué fortement à obtenir ce résultat. On espère qu'une œuvre analogue pourra être réalisée dans la région plus difficile de Chiraz où sir Percy Sykes est allé opérer au début de septembre. En somme, sauf dans les parties de la Perse qui sont directement envahies par les Turcs, la situation tend à s'améliorer.

La collaboration russo-anglaise semble être sans aucune arrière-pensée et tout fait croire qu'au cours de cette guerre les arrangements de 1907

entre les deux pays ont été complétés. On peut admettre comme très probable que la Russie a consenti à reconnaître les intérêts prédominants de l'Angleterre dans la plus grande partie de la zone neutre de l'accord de 1907 où les Anglais ont en effet, surtout dans le bassin du Kharoun, beaucoup plus d'intérêts que les Russes. Ces derniers obtiendraient sans doute ailleurs une compensation pour ce règlement conforme à la géographie, à l'intérêt des deux partis, et dont l'existence est précieuse pour assurer une harmonie politique que l'opiniâtreté des efforts turco-allemands rend plus désirable que jamais.

### III

#### En Mésopotamie et à la frontière d'Egypte.

Depuis plusieurs mois, l'activité militaire est tombée à rien en Mésopotamie, ce qui doit sans doute être, pour la plus large part, attribué à l'été accablant de ce pays. D'un autre côté, les dénonciations si violentes qui s'étaient fait entendre de mai à fin juillet dans la presse et au Parlement britannique contre la mauvaise organisation et la conduite indolente et malhabile de l'expédition de Mésopotamie se sont apaisées : on attend sans doute le rapport et les conclusions de la Commission d'enquête, nommée à la fin de juillet en même temps qu'une autre qui devait examiner la manière dont ont été menées les lamentables opérations des Dardanelles.

\* \* \*

En Mésopotamie on n'a signalé, comme faits de guerre, que quelques bombardements du front, des exploits d'aviateurs, et surtout des attaques d'irréguliers arabes sur les lignes de communications anglaises de l'Euphrate et du Tigre. Ces attaques ont surtout été connues par des communiqués turcs qui les ont grossies pour en faire des succès. Il ne semble pourtant pas qu'elles aient eu d'ordinaire ce caractère ; les Anglais ont fait payer aux Arabes leurs mauvais coups : c'est ainsi que les vapeurs fluviaux anglais, qui opéraient une reconnaissance sur l'Euphrate, à 60 kilomètres environ en avant du poste anglais de Nassyrich, ayant été attaqués au commencement d'août, nos Alliés lancèrent le 15 un raid qui, avec l'aide d'Arabes alliés, fit un mal sensible aux irréguliers employés par les Turcs.

C'est au Nord du pays Sinaïtique, vers El-Arich, qu'a eu lieu la seule opération un peu sérieuse des fronts sud de la guerre en Asie pendant l'été.

Cette opération a commencé le 19 juillet par une avance de forces turques dans le district de Katia, voisin de El-Arich. Le principal engagement eut lieu le 4 août et les Anglais poursuivirent jusqu'au 12 l'ennemi vaincu. Les Turcs ont fait là un effort assez inattendu dans une pareille saison. Les Anglais estiment, en effet, qu'ils ont mis en mouvement des effectifs qui n'étaient pas inférieurs à 18.000 hommes. Sur ce chiffre

ont été pris 49 officiers et près de 4.000 soldats ; les morts ennemis constatés ont été au nombre de près de 1.300 et sont estimés au total à 4.000, ce qui fait que l'ennemi aurait perdu la moitié de ses effectifs. Un canon Krupp de 75 centimètres a été pris, plus une batterie de montagne, 2.300 fusils, 4.000 obus et un 1.000.000 de cartouches de fusils et de pistolets. En outre, 9 mitrailleuses allemandes sont restées entre les mains des Anglais. C'est une véritable déroute pour les forces ottomanes, qui, outre les armes, ont laissé aux vainqueurs beaucoup de matériel et un troupeau de 500 chameaux.

Si l'état major turco-allemand s'était imaginé inquiéter par cette attaque les Anglais, dans une saison où ils avaient sans doute diminué leurs effectifs sur le canal de Suez, ils ont reçu une leçon qui les dégoûtera de tenter la fortune des armes sur cette frontière, à moins d'avoir beaucoup plus de moyens qu'ils n'en ont employé dans cette circonstance.

Depuis ce moment, à plusieurs reprises, les Anglais ont fait attaquer par leurs hydroplanes les stations militaires turques dans le Nord du Sinaï et en Palestine ainsi que les chemins de fer de cette dernière région. Le 26 août un hydroplane allait même jusqu'à Homs où il jetait des bombes sur la station.

\*  
\* \*

Il n'est pas probable que les Turcs reprennent l'idée d'une attaque contre le canal de Suez et l'Égypte tant que celles de leurs forces qui ne sont pas strictement nécessaires pour arrêter, ou tout au moins beaucoup ralentir les Russes en Arménie, seront appelées par l'état-major allemand sur les fronts roumain et russe. Les Anglais pourront d'ailleurs parer le coup car, dans cette région, les Alliés, maîtres de la Méditerranée malgré la gêne que leur causent les sous-marins austro-allemands, disposent en réalité des lignes intérieures. Ils pourraient transporter plus vite des troupes de Salonique en Égypte, et *vice versa*, que les Turcs ne sauraient le faire en usant du réseau ferré insuffisant, et encore interrompu par le Taurus et l'Amanus, qu'ils ont à leur disposition.

De même, il ne semble pas que les Allemands soient disposés à faire porter un effort turc sérieux sur les Anglais qui occupent la plaine du Tigre jusqu'aux abords de Kout-el-Amara. Il faut d'ailleurs reconnaître que, si la question des transports est difficile pour les Anglais en Mésopotamie, elle n'est pas beaucoup plus aisée à résoudre pour les Turcs. Leurs directeurs allemands, pour envoyer le matériel de guerre au delà du chemin de fer de Bagdad, en utilisant le cours de l'Euphrate et celui du Tigre, ont été obligés d'employer, en les améliorant, les moyens de transport qui étaient en usage dès le temps des anciens Assyriens.

C'est ce qu'expliquait la *Gazette de Francfort*, dans un article à la louange de l'œuvre accomplie par les petits détachements de marins allemands envoyés en Mésopotamie, et dont nous croyons

intéressant de reproduire le passage suivant :

« Seuls les barques et les radeaux les plus primitifs faits de peaux de chèvre gonflées, dont on se servait déjà du temps d'Abraham, pouvaient être utilisés comme moyen de transport sur l'Euphrate et sur la plus grande partie du Tigre. La persévérance allemande jointe à l'utilisation des moyens techniques modernes accomplirent en peu de temps une telle amélioration dans la navigation de l'Euphrate que, non seulement on put débarquer sans démontage les plus lourds chargements qu'exigeait l'armée en Mésopotamie, mais encore la durée du voyage put être réduite à la moitié du temps habituel.

« C'est ainsi, par exemple, qu'une batterie avec toutes ses pièces et munitions partant de Djérboulos atteignit Ketvanijé (le port de Bagdad sur l'Euphrate) en onze jours à peine. De même, les appareils Fokker, qui accomplirent de si beaux exploits devant Kout, purent être transportés en très peu de temps sur le fleuve et rendre des services immédiats grâce au fait de n'avoir pas dû être démontés.

« Néanmoins, la navigation fluviale reste forcément tributaire de la valeur de l'exploitation ferroviaire. Un chantier naval allemand qui fut construit là où le chemin de fer de Bagdad traverse l'Euphrate vers Djérboulos a pu construire des plates-formes pour moteurs et on a tellement amélioré le type des chalands et radeaux qu'ils arrivent à transporter des charges huit fois supérieures. Tous les nouveaux moyens de transports sus-mentionnés sont combinés efficacement avec les vieux systèmes d'autrefois. Pour assurer la sécurité des bateaux, on a procédé à des sondages de la partie navigable de l'Euphrate ; des entrepôts de combustible, des ateliers de réparation existent sur la rive pour parer aux dangers innombrables qui menaçaient jusqu'ici la navigation sur l'Euphrate.

« Aux deux détachements allemands de l'Euphrate et du Tigre qui avaient reçu dans l'Irak une leçon si profitable, il incombait finalement une troisième tâche. Grâce à eux, le service des étapes fluviales sur le haut Tigre et sur le Bitlis devint, suivant le vœu d'Enver pacha, l'aide la plus puissante offerte par la marine allemande, nous permettant de mettre parfaitement en valeur les moyens si primitifs de ce pays barbare. »

Il est clair qu'à la hauteur de Kout-el-Amara les Anglais ont tout avantage en ce qui concerne les moyens de communication sur un ennemi qui est obligé de recourir à de tels moyens. En outre, comme nous l'avons dit plus haut, les Turcs ne semblent pas disposés en ce moment à employer en Asie les forces qui n'y sont pas strictement indispensables et c'est plutôt des Anglais que pourrait revenir un regain de l'activité militaire dans la région du Tigre et de l'Euphrate, maintenant que la saison est devenue plus favorable. Si nos alliés britanniques ont pu surmonter la difficulté que la question des cadres opposait au recrutement des nouvelles troupes indiennes et surtout s'ils ont augmenté leur



batterie sur le Chatt-el-Arab et le Tigre, il y aurait avantage à ce qu'ils reprennent de l'activité de ce côté : ce serait une manière de réaliser l'unité de front et il est à souhaiter que le réservoir de forces qu'est l'Inde britannique soit utilisé au maximum pour occuper et user dans les plaines du Tigre et de l'Euphrate le plus grand nombre possible de divisions turques.

\*  
\*\*

La mauvaise organisation de l'expédition anglaise en Mésopotamie, dont nous avons déjà parlé et qui a si fort indigné la presse et le Parlement, a déjà déterminé le gouvernement britannique à prendre une sanction, en attendant celles qui découleront sans doute des conclusions de la Commission d'Enquête. Le commandant en chef de l'armée indienne, le général sir Beauchamp Duff, a été relevé de son commandement. La mesure prise à son égard n'a pas eu un caractère officiel de disgrâce puisque sir Beauchamp Duff a été rappelé en Angleterre pour déposer devant la Commission de Mésopotamie. Mais comme les règlements ne permettent pas à un commandant en chef de l'Inde de venir en Europe sans que son poste soit *Ipsa facto* vacant, la couleur la moins désobligeante donnée à ce voyage ne pouvait en empêcher l'effet ; sir Beauchamp Duff a été remplacé. Son successeur est le général sir Charles Munro qui, général de division au début de la guerre, prit part à la retraite de Mons puis à la bataille de la Marne. Il reçut peu après le commandement d'un corps d'armée. Envoyé en octobre 1915 à Salonique, en qualité de commandant des forces britanniques de la Méditerranée, il eut la tâche pénible de liquider la lamentable expédition des Dardanelles en dirigeant la scabreuse évacuation de la presqu'île de Gallipoli. En décembre 1915 sir Charles Munro fut investi du commandement du 1<sup>er</sup> corps d'armée britannique sur le front français. Il a donc assez vu cette guerre sous ses divers aspects pour apprécier où, comment, et dans quelle mesure il est possible d'employer les troupes que l'on peut recruter dans l'Inde, et comment ces troupes doivent être préparées à leur tâche.

## TRAVAUX ALLEMANDS

### DANS LA SYRIE DU NORD

Un voyageur récemment rentré de la région d'Alep a donné au *Times* des détails intéressants sur les grands travaux qu'accomplissent les Allemands dans le Nord de la Syrie pour faciliter les transports de guerre. Voici ce que rapportait d'après lui notre confrère anglais dans son numéro du 8 septembre :

« Alep était remplie d'officiers allemands. On rencontrait des commissions sanitaires appor-

tant des appareils à distiller pour combattre le choléra qui a éclaté parmi les Turcs civils et militaires d'Alep, et dans les garnisons de Damas et du Liban. Des troupes se dirigeaient vers le Sud et vers l'Est. Au pied des collines à l'Ouest d'Alep se trouvait un grand camp sur un terrain élevé qui abondait en eau.

« A Islahié, sur le chemin de fer, à une centaine de kilomètres au Nord d'Alep, il y a une immense gare capable de contenir à la fois une dizaine de trains. Des milliers de tonnes de bois de chêne étaient descendues de la montagne pour servir de combustible, car tous les trains se dirigeant au Sud et à l'Est d'Alep en brûlaient au lieu de charbon.

« On voit à Islahié, tout à fait à part des casernes turques, une petite caserne en bois : c'est là que les Allemands ont installé leurs appareils à distiller. Dans les environs se trouvent des quantités de munitions et d'approvisionnements amenées par les camions automobiles à travers la montagne de l'Amanus dont l'obstacle interrompé encore sur ce point le chemin de fer de Bagdad. Un gros amoncellement consistait en rations ; il y avait aussi des quantités de pneumatiques d'automobiles ; beaucoup de pétrole arrivait aussi au moment où je passais dans cette gare.

« La route qui traverse la chaîne de l'Amanus est nouvelle : elle a été construite depuis six mois ou tout au plus un an, elle n'est pas entièrement empierrée, il n'y a pas de balustrades et les courbes sont de très petits rayons. C'est seulement une route temporaire qui servira tant que le tunnel n'aura pas été achevé. Elle a une longueur de 40 kilomètres environ et ses rampes sont plus raides que toutes celles que j'ai vues ailleurs. Elles ont été arrêtées à l'extrême limite de la pente que peuvent remonter les camions automobiles employés, qui sont d'une force de 40 à 60 chevaux. Les pluies torrentielles de l'automne et de l'hiver détruiront sans doute rapidement la route si elle reste dans l'état incomplet où je l'ai vue.

« Les camions allemands transportent des hommes et des munitions, du terminus du chemin de fer à l'Ouest de la montagne, au terminus à l'Est et le voyage est un des plus pénibles que l'on puisse imaginer. Il n'y a pas de sièges dans les camions, il faut se tenir assis sur les bagages. La route monte en longues spirales et le voyage dure cinq heures. On aboutit au quartier général allemand, dans la plaine d'Alep, où l'on constate tous les signes d'une grande activité.

« A quelque distance du chemin de fer il y avait un approvisionnement d'ailes d'aéroplane, et d'autre matériel de guerre. J'ai vu passer cinq ou six aéroplanes au-dessus des portes de Cilicie.

« De ce côté l'obstacle du Taurus maintient encore une lacune d'environ 60 kilomètres dans le chemin de fer de Bagdad. La route qui y supplée franchit les cols qui, depuis le temps des Phéniciens, ont donné passage à toutes les armées, et 15.000 à 20.000 paysans turcs travaillent actuel-

lement à la refaire complètement : on élargit, on rectifie les courbes, on diminue les rampes, bref on fait tout le nécessaire pour assurer le passage à un grand trafic automobile. La route aboutit à Bozanti où se termine actuellement le rail parti de Haïdar-Pacha sur le Bosphore. Le tunnel de Bozanti, qui doit avoir plus de 5 kilomètres de longueur, ne pourra être terminé que dans deux ans. Cependant la montagne est entièrement percée par un tunnel à très petite section dans lequel passe un chemin de fer à voie étroite qui est, dès à présent, employé pour faire transiter une certaine quantité de munitions ; ce trafic retarde d'ailleurs nécessairement le travail d'élargissement du tunnel qui, nous venons de le dire, prendra encore longtemps. Lorsque le tunnel de Bozanti aura été achevé, tous les autres travaux du Taurus auront été également terminés.

« Au sommet de la passe, dans une position magnifique, se trouve un camp allemand : c'est un modèle de genre et il renferme de 6.000 à 10.000 hommes. On y voit des rues, un hôpital, un bureau de poste et un télégraphe, un système complet de téléphones locaux, bref une installation qui a tous les caractères de la permanence. A quelques kilomètres en contre-bas, et contrastant de la façon la plus nette avec lui, se trouve un camp turc de la vieille espèce où le choléra a éclaté et où a été installé un lazaret. Là on voit un certain nombre de vieux pontons de fer galvanisé, menés sans doute jusqu'en Cilicie pour être expédiés au Sud et servir à l'attaque du canal de Suez pour laquelle ils arrivèrent trop tard.

« J'ai appris par quelques-uns des automobilistes qu'il y a dans le camp allemand environ 100 grands camions de 40 à 50 chevaux de force et capables de transporter chacun de 10 à 20 hommes. En traversant les portes de Cilicie sur un de ces camions, j'en ai compté 147, la plupart de 60 chevaux et tous chargés d'approvisionnements. Sur chacun d'entre eux il y avait un conducteur allemand et sur quelques autres 2 hommes pour l'aider. J'ai vu aussi 4 automobiles blindées et des avions démontés. Le conducteur m'a dit qu'ils étaient destinés à Bagdad et qu'ils avaient été achetés par le Gouvernement ottoman ; cependant je n'ai vu nulle part, dans cette caravane d'automobiles, trace de commandement turc.

« A Bozanti, tête de ligne du chemin de fer venant d'Haïdar-Pacha, l'étroite vallée, sur plus d'un kilomètre autour de la station, était remplie de voies et de matériel de guerre. Pendant que le train allait à Haïdar-Pacha j'ai pu compter, tandis qu'il faisait jour, 40 trains militaires transportant vers l'Est les soldats turcs. Chacun consistait en au moins 20 wagons ; les soldats paraissaient vigoureux et entraînés. Sur d'autres trains il y avait des petits canons de campagne. Il m'est impossible de savoir combien de ces trains le mien a croisés pendant la nuit. Ces forces se dirigeaient vers Alep et de là pouvaient être envoyées soit vers le Caucase, par le chemin de fer de Bagdad achevé jusqu'à Ras-el-

Aïn au Sud de Diarbékir, soit dans le Sud, par les chemins de fer de Syrie. Tout le long de la ligne, aussi bien en Serbie qu'en Bulgarie, on peut voir des quantités de wagons de marchandises portant encore leur marque belge. »

## Les champs d'opérations militaires DANS L'ASIE ANTERIEURE

(Notes géographiques (1).)

Le Kurdistan turc ne compte guère d'agglomérations urbaines vraiment dignes de ce nom. Les centres miniers du haut Tigre occidental, à qui leur proximité de gisements de métaux précieux, de plomb argentifère et de minerais de cuivre a valu l'adjonction du mot « maaden », Khapour-Maaden (Khapour-les-Mines), Arghana-Maaden (Arghana-les-Mines), aujourd'hui bien moins actifs que naguère, sont bien plutôt, en amont de Diarbékir, des bourgades que des villes ; et de même en est-il, en aval, sur le Djidjlé et sur ses affluents, pour Maïa-Farkein, pour Houzou ou Khazou, pour Sert ou Saert. Il faut sortir du bassin de Diarbékir et aller bien au delà de la percée du Tigre, dépasser Djezireh-ibn-Omar, l'« Ile du fils d'Omar » et la « vieille Mossoul », Eski Mossoul, pour rencontrer une ville vraiment digne de ce nom. Mais cette ville, qui est Mossoul, se trouve déjà (nous l'avons dit précédemment) loin des montagnes ; elle est dans la plaine. Nous n'en parlerons donc que plus tard. Il convient, au contraire, de parler ici de Diarbékir, car c'est là, en définitive, la seule ville véritable du bas Kurdistan.

Pittoresquement située à l'extrémité d'une coulée basaltique descendue des anciens volcans du Karadja-Dagh, et dominant de 30 mètres la rive droite du Tigre qui ronge le pied de cette même coulée, l'antique *Amida* est, non pas dans les montagnes elles-mêmes, mais en plein cœur du plateau, la capitale de la contrée. Une enceinte, où le voyageur retrouve sans peine les caractères distinctifs ainsi que les inscriptions des peuples qui la construisirent, atteste l'importance séculaire ou plutôt millénaire de la position de Diarbékir : cette ville ne domine pas seulement une vaste plaine alluviale d'une grande fécondité, un des « greniers » de l'Asie antérieure ; elle occupe en outre l'extrémité supérieure de l'« île » mésopotamienne, où se trouve le croisement principal des routes entre les deux bassins du Tigre et de l'Euphrate, et elle marque le point de contact entre plusieurs domaines ethnologiques. « Turcs, Arméniens, Kourdes, Arabes viennent s'y rencontrer ; c'est un peu au Sud que passe la limite

(1) Voir les deux numéros précédents de l'*Asie Française*, p. 18-25 et 75-79.

septentrionale de la langue arabe et que commence la zone de l'idiome turc » (Elisée Reclus). Qu'on n'oublie pas, par ailleurs que Diarbékir est la tête de la navigation du Tigre pour les *kéleks* ou radeaux à outrés. Tout cela explique comment Romains, Persans et Arabes (pour ne pas parler des conquérants antérieurs, dont Diarbékir ne garde plus aucun souvenir matériel) ont travaillé tour à tour à ses remparts, depuis le IV<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, semble-t-il. Ils en ont fait une haute et épaisse muraille crénelée, flanquée de tours majestueuses, tantôt rondes, tantôt carrées, qui, de tous côtés, dominant les flancs escarpés de l'éperon sur lequel est bâtie la ville. Malgré les sièges successifs, malgré les injures du temps, cette ancienne fortification est encore « dans un état de conservation extraordinaire », au témoignage des voyageurs, qu'elle prévient favorablement; mais quelle déception pour celui qui pénètre dans Diarbékir! Des rues étroites et tortueuses, présentant toujours un air triste, qui tient à la couleur noire du basalte dont sont construits ici tous les édifices (de là le nom de Kara-Amid, Amid la Noire, donné parfois par ses habitants à l'antique cité); pas de monuments intéressants, en dehors d'une vieille mosquée et des vestiges des maisons romaines qui entouraient naguère le forum. Quant aux églises, elles ne méritent pas de retenir l'attention; comment d'ailleurs pourraient-elles sortir de la banalité dans une ville où se juxtaposent et se combattent tant de confessions religieuses tenant à posséder chacune — si pauvres et si restreintes puissent-elles être — leurs temples et leurs pasteurs? Catholiques latins, Arméniens, Chaldéens, Syriaques, Arméniens orthodoxes, Musulmans ont tous leurs centres de prières, où ils se groupent selon leurs croyances. C'est là d'ailleurs le seul moment où les habitants de Diarbékir (1) vivent à l'écart les uns des autres; le reste du temps, toutes les fractions de cette population aussi bigarrée au point de vue ethnique qu'au point de vue religieux se livrent à des occupations analogues ou se rencontrent au bazar, aujourd'hui moins bien achalandé que naguère et cependant encore assez fréquenté.

Diarbékir est à la fois la capitale du bas kurdistan et le grand centre urbain de la dépression au fond de laquelle coule le Djidjlé. Sur les rebords de cette cuvette, blotties au milieu des montagnes qui dominant le bassin du Tigre occidental, deux villes méritent une mention. C'est, loin dans le Nord-Est de Kara-Amid, la charmante Bitlis, qui commande la vallée du Bitlis-Sou et la route la moins difficile par laquelle on peut passer des rives du lac de Van jusqu'aux bords du Tigre oriental et du Tigre lui-même (2); c'est, à 90 kilomètres dans le Sud-Est de Diarbékir, Mardin. Isolée au milieu des montagnes qui semblent la défendre de toutes parts contre les attaques des

ennemis du dehors, protégée contre les vents du Nord par les sommets du Karadja-Dagh, par les monts de Mardin et le massif dolomitique de Tour-Abdin, contre les vents du Midi par d'autres parties du Karadja-Dagh, cette ville a été, comme tant d'autres points des régions voisines, un lieu de refuge pour des persécutés et pour des vaincus. Elisée Reclus la caractérise très justement quand il la qualifie de « ville de mosquées, de chapelles, de médressé et d'écoles »; on y trouve, en effet, des évêques du rite syrien pur, du rite syro-chaldéen, de l'église chaldéenne (nestorienne), ayant chacun leurs ouailles et c'est dans le sandjak de Mardin, que réside également, au monastère de Deïr-uz-Zaferan, le patriarche de l'Église Jacobite. Cette énumération suffit à montrer l'importance religieuse de Mardin; c'est la seule qui reste aujourd'hui à cette ville de 20.000 à 25.000 habitants (?), bien déchue au point de vue industriel, mais appelée dans l'avenir, semble-t-il, à reprendre de l'importance. Placée dans le voisinage du col qui fait communiquer directement Diarbékir avec la Mésopotamie et que traverse une « route presque carrossable », Mardin bénéficiera sans doute de la construction de la voie ferrée; elle redeviendra un marché où se concentreront — et se travailleront — les laines et les cuirs de la région montagneuse qui sépare le bassin de Diarbékir des plaines aujourd'hui presque désertes, naguère peuplées, de la Mésopotamie septentrionale.

Pas plus que les habitants du plateau arménien, ceux du Kurdistan turc ne peuvent encore user de voies de communication vraiment dignes de ce nom. Là comme plus au Nord, les chemins de fer n'existent pas, et il est naturel qu'il en soit ainsi, de simples embranchements devant, depuis le plateau arménien ou la haute Mésopotamie, atteindre le bassin du Djidjlé. Or les Russes se sont pendant très longtemps (on le sait) opposés à toute construction d'un réseau ferré en Arménie; ils ont fait échouer, notamment, le premier projet allemand du chemin de fer de Bagdad, qui devait passer par Angora, Césarée, Sivas, Kharpout, Diarbékir et Mossoul; s'ils ont consenti en 1914 à ce que la concession du réseau de la mer Noire fût accordée à des Français (1), ce n'a été qu'après de longues négociations. Mais comme ce réseau (dont d'ailleurs la guerre n'a pas permis d'amorcer l'exécution) doit se terminer sur le haut Djidjlé, à Arghana, ce n'est pas lui qui pourra, un peu plus tard, faciliter les communications à travers le Kurdistan turc. Un tel rôle est réservé à l'embranchement du Bagdad qui, de Tell-Hélib, remontera à travers la haute Mésopotamie jusqu'à Mardin et, au sortir des défilés du Karadja-Dagh, pénétrera dans le bassin de Diarbékir,

(1) Ils ne l'ont fait qu'en apportant de nombreuses restrictions aux projets élaborés par les ingénieurs: Erzeroum, en particulier, ne doit pas être desservi par le futur chemin de fer, dont l'itinéraire actuel (c'est-à-dire tel qu'il était fixé en 1914) est le suivant: Trébizonde, Pékérédj, Erzinghian, Tchalta, Kharpout, Arghana — avec embranchements sur Sivas depuis Tchalta, et sur Van par la vallée du Mourad-Tchaï. Ainsi la voie ferrée passera loin dans l'Ouest d'Erzeroum.

(1) Population de Diarbékir: 80.000 habitants d'après l'*Almanach de Gotha*, pour 1916; 38.000 habitants seulement d'après le *Statesman's Yearbook* de la même date.

(2) Cf. l'*Asie française*.

rejoindra le Tigre occidental à Diarbékir même, puis en remontera ensuite le cours pour se souder à son point terminus (Arghana) avec le réseau français d'Arménie.

Comme la ligne française Trébizonde-Arghana, la ligne allemande Tell-Hélib-Arghana n'était pas encore commencée à la fin de l'année 1914 (1); seules, par conséquent, les routes terrestres et fluviales permettent actuellement de circuler à travers les plateaux et les plaines du bas Kurdistan. Très rares sont les premières; peut-on même dire que la province de Diarbékir possède de véritables routes terrestres? On lui en attribuait une longueur totale de 330 kilomètres en 1890; mais ces routes n'étaient alors que « presque carrossables », et ont-elles été entretenues depuis lors? Elles méritent bien plutôt le nom de *pistes*, même les plus importantes d'entre elles, celles qui font communiquer le bassin de Diarbékir soit avec l'Arménie, soit avec la Mésopotamie; techniquement parlant, il n'y a pas dans le Kurdistan turc, pas plus au point de vue militaire qu'au point de vue commercial, une seule route digne de ce nom. Reste donc la voie fluviale; mais on sait déjà dans quelles conditions le Tigre est navigable, et on ne peut l'utiliser qu'à la descente; bons pour le transport de quelques marchandises, comme peut en fournir un pays dont les habitants n'ont pour ainsi dire pas de besoins et dont la vie économique n'existe point, les *kéleks* peuvent-ils suffire au déplacement d'un matériel de guerre lourd et encombrant? Evidemment, pour de tels transports ils ne sont guère utilisables. Le gouvernement turc subit aujourd'hui les conséquences d'une situation qu'il connaissait depuis longtemps, mais à laquelle il ne s'est jamais efforcé de porter remède, pas plus qu'il n'a jamais tenté d'assurer une complète tranquillité par toute la contrée.

B. Si, entre parties limitrophes d'un même empire, la difficulté des communications est telle qu'on vient de le voir, qu'advient-il dans des régions où deux Etats différents se trouveront en contact, où les rivalités religieuses viendront accroître, pour ne pas dire exaspérer, les défiances politiques? Tel est le cas des contrées situées au Nord-Est et à l'Est de la Mésopotamie, qui ne forment qu'une seule région physique capricieusement parcourue par la commune frontière de l'Empire ottoman et de l'Empire des Chahs; aussi rien n'a-t-il été entrepris, ni d'un côté ni de l'autre, pour rendre aisées les relations entre des populations de même race, mais non pas de même suzeraineté.

La nature ne s'y prête pas, d'ailleurs. Sans doute le Kurdistan iranien (2) est-il un pays très montagneux; dans l'ensemble toutefois, les

(1) Le tronçon du Bagdad allant de Reis-ul-Ain à Tell-Hélib (longueur 112 kilomètres) n'était pas encore terminé dans les derniers mois de l'année 1914; et comment, avant son achèvement, commencer les travaux de la voie Tell-Hélib-Arghana?

(2) Nous englobons sous ce nom — peut-être un peu abusivement — tout le pays kurde, même turc, compris à l'Est du bassin de Diarbékir.

chaînes et les sommets y sont moins élevés que dans le Kurdistan turc et dans le massif des Hakkiari. La chaîne septentrionale de ce dernier dessine un feston autour de la rive méridionale du lac de Van, tandis que, plus au Sud, le puissant Djoudi s'insère dans l'isthme que délimite d'abord le cours du Bhothan-Sou (Tigre oriental) au Nord et à l'Ouest, puis, au Sud, le Tigre proprement dit. L'arête recourbée de la chaîne qui borne le lac de Van atteint encore jusqu'à 3.000 mètres; et peut-être le Djoudi monte-t-il plus haut d'un millier de mètres; tôt après, en territoire turc comme en territoire persan, les montagnes sont sensiblement plus basses. C'est dans l'Est du lac d'Ourmiah, que se dressent les grands sommets (Sehend : 3546 m.); entre la profonde dépression de cette petite mer intérieure (1289 m.) et le Grand-Zab, au contraire, les hauteurs sont moindres, et lorsque, cet isthme une fois franchi, elles sont libres de s'épanouir à l'aise, elles ne se relèvent pas aussi haut que plus au Nord. Comme le Sehend de l'Azerbeïdjan, l'Elvend (3.270 m.) dans le Kurdistan oriental et le Darbich (3.500 m.) dans l'Irak-Adjemi sont des sommets du plateau lui-même, et non point de son rebord.

Mais, là comme en bien d'autres points du globe, la hauteur des sommets (1) ne doit pas entrer seule en ligne de compte; l'altitude des cols est un facteur beaucoup plus important, et ne doit-on pas se préoccuper aussi de la plus ou moins grande facilité d'accès de ces passages? L'examen d'une carte de l'Iran fournit à cet égard des indications que l'on ne saurait négliger. A l'orientation première des montagnes de l'Anatolie et de l'Arménie, voici que se substitue maintenant une orientation autre. Tandis que celles-ci affectaient une direction générale ouest-est, les chaînes qui dessinent la bordure occidentale du plateau de l'Iran courent, parallèlement au Tigre et au golfe Persique, du Nord-Nord-Ouest au Sud-Sud-Ouest. Le côté occidental du triangle de l'Azerbeïdjan a déjà cette direction; c'est celle qu'adoptent de manière beaucoup plus caractérisée, en même temps qu'ils prennent plus d'ampleur, les plissements plus méridionaux.

Convient-il de les différencier les uns des autres comme on le fait parfois, de donner aux plus occidentaux de ces plissements — à ceux qui se trouvent d'abord en territoire turc — le nom de Zagros et de réserver aux autres celui de Khoatras? En fait, une telle distinction ne s'impose nullement; elle tendrait plutôt à créer des idées fausses, car (comme l'a écrit Elisée Reclus) « il n'est guère de plissements du sol qui, dans l'ensemble, aient une plus frappante régularité que ceux de la Perse occidentale ». Sans doute, les roches ne sont pas partout les mêmes; si des roches calcaires et crétacées de formation tertiaire constituent la plupart des chaînes de la région, les plus occidentales d'entre elles (les avant-monts rapprochés du Tigre) sont formées de

(1) Elle atteindrait d'ailleurs 4.000 mètres et plus dans les chaînes les plus orientales du Farsistan : mont Alidjouk (4.200 m.), Koh-i-Dena ou Koh-Dinar (5.200 m.).

nummulites et de grès plus récents, et des noyaux granitiques, de peu d'étendue d'ordinaire, pointent çà et là. Mais ces différences de détail ne suffisent point pour altérer l'homogénéité de la région : les crêtes, très nombreuses, s'alignent parallèlement, comme le font dans le même sens celles des monts bosniaques, comme le font en sens inverse celles du Jura français et des Alléghanis ; elles « s'étagent par centaines » depuis les plaines de la Babylonie jusqu'aux plateaux de l'Iran, et finissent par s'élever jusqu'à une altitude suffisante pour que la neige séjourne sur les crêtes, régulièrement pendant les longs mois de l'hiver.

Peu de passages à travers ces plissements, qui se développent sur 1.250 kilomètres entre le Sud-Ouest du lac d'Ourmiah (col de Kalichin ou du « Pilier bleu ») et les limites orientales du Farsistan, et qui sont larges de 220 à 300 kilomètres à travers l'Ardilan, une lisière de l'Irak-Adjemi, le Louzistan, l'Arabistan ou Khouzistan et le Farsistan. Sur un socle de plus en plus élevé à mesure que l'on se rapproche des hautes terres de l'Iran, les chaînons parallèles s'étagent entre les défilés des rivières « comme des bataillons en colonnes de compagnie », à en croire l'Anglais Raverty ; ils semblent vouloir envahir la plaine fertile qui se déroule à l'Occident et jusqu'au seuil de laquelle ils poussent, comme autant d'éclaireurs, des chaînons isolés.

Toute cette zone de montagnes est coupée, fendue de distance en distance par de larges brèches naturelles, pratiquées à travers les voussures les plus élevées. Ce sont les *teng*, c'est-à-dire des cluses qu'utilisent les cours d'eau pour descendre de gradin en gradin jusqu'à la plaine. Relativement rare dans la partie septentrionale de la région, dans le Kourdistan iranien et même dans le Louristan, les *teng* sont au contraire très fréquents dans le Khouzistan et dans le Farsistan. Là se développe, sur une longueur de 350 kilomètres environ au Sud du Djerrahi, le « Tengsir » ou « Teng-Istan », c'est-à-dire « le pays des Teng », au nom et à l'aspect caractéristiques ; les cassures de la roche y ont parfois donné aux montagnes des parois verticales hautes de 500 à 600 mètres, et ont formé ainsi de véritables forteresses naturelles, des *diz*, véritables nids d'aigles aussi inaccessibles que les *ambas* de l'Ethiopie.

Les innombrables cours d'eau qu'alimentent les sources ou les neiges, et qui doivent triompher de tant d'obstacles avant de gagner cette plaine de l'Ouest vers laquelle ils tendent naturellement, par suite de l'inclinaison générale de toute la région, utilisent les *teng*. Ils s'y engagent par de brusques détours, puis descendent ensuite dans les vallées normales comprises entre deux chaînes parallèles jusqu'au moment où d'autres cluses latérales leur fournissent l'occasion de franchir quelques nouveaux degrés du gigantesque escalier par lequel on descend du plateau à la plaine. Le cours supérieur du Karoun qui se jetait naguère directement dans le fond du golfe Persique et qui débouche aujourd'hui dans

le Chatt-el-Arab, celui de la Kerkha — l'ancien *Khoaspes* — plus septentrional, se comportent de cette manière. De même encore font le Diyala, né en plein cœur de l'Ardilan, et même le Petit-Zab, dont la source est en Azerbeïdjan. Seul le Grand-Zab, la plus septentrionale des rivières qui drainent les eaux du Kurdistan iranien, a tout son cours en dehors de la région des *teng* et de ses prolongements. Sans doute cet égout collecteur du canton où se soudent les unes aux autres les montagnes turques et les montagnes iraniennes doit-il, comme tous les autres fleuves de la contrée, modifier parfois très sensiblement et très brusquement son orientation primitive pour contourner des montagnes qu'il ne peut pas traverser en droite ligne, mais sa direction générale n'en demeure pas moins la même — presque exactement Nord-Sud — pendant plus de 400 kilomètres depuis sa source dans les monts de Soram (Azerbeïdjan) jusqu'à son confluent avec le Tigre en aval de Mossoul.

C'est grâce à ces grandes artères fluviales ou plutôt torrentielles et à leurs affluents qu'il est loisible de pénétrer dans le dédale des montagnes du Kurdistan iranien ; leurs profondes vallées constituent, à défaut de grandes routes tracées par l'homme, les seuls chemins utilisables à travers la partie la moins large et la moins haute — la moins rude aussi, climatiquement parlant — de la bordure montagneuse de la Mésopotamie. Comment aurait-on pu entreprendre d'en établir d'autres ? Les habitants du pays ne l'eussent pas permis, et il faut compter avec les Kurdes des bassins supérieurs du Grand-Zab et du Petit-Zab, du Diyala et de la Kerkha.

Ces montagnards sont en effet parmi les plus belliqueux de tout le Kurdistan, et ce sont eux qui ont le moins subi l'influence des musulmans, Turcs et Arabes, établis dans la plaine. Serait-il bien utile de donner ici la liste de toutes leurs tribus, ou même simplement de leurs groupes de tribus : Revandiz, entre le cours moyen du Grand-Zab et la frontière persane — Hakkari, sur le cours moyen du même Grand-Zab — Bilbas et Kosnav, à cheval sur la frontière turco-persane — Djaf, Bakhtiari, etc. (1) ? Mieux vaut dire que les Kurdes nobles, ceux qui s'appellent eux-mêmes, dans le Sud du Kurdistan iranien, les « guerriers », les *Sipah*, affectent un profond dédain pour leurs congénères qui, dans la plaine, se livrent à la culture du sol. Ces derniers sont sédentaires ; les autres, les Kurdes de haute caste, les montagnards, sont encore des semi-nomades occupant les cantons situés près de la limite commune de la Turquie et de la Perse. Qui n'a vu des photographies ou des dessins représentant ces rudes pasteurs, aux traits durs, au front proéminent, aux yeux petits et enfoncés sous les arcades sourcilières, au pas ferme, aux manières résolues ? Les Turcs eux-mêmes ne se hasardent pas à leur imposer leur volonté ; le Kurdistan est

(1) Cette liste a été dressée par M. Ernest Chantre et publiée par lui dans son « Esquisse historique et ethnographique » sur *Les Kurdes* (Lyon, Alex. Rey, 1897, in-8° de 41 pages, figures).

un de ces coins, difficilement accessibles, que la nature semble s'être plu à semer çà et là à la surface du globe comme autant de refuges pour des populations tenant avant tout à leur indépendance.

Rien d'étonnant à ce que les habitants de ces cantons soient encore très barbares; M. Chantre tient pour « la portion la plus rude, la plus sauvage de la nation et la plus redoutée aussi » celle qui occupe la partie nord du Kurdistan entre le Grand et le Petit-Zab. Dans cette région, écrit-il (*Les Kurdes*, p. 25), les *Gourans* — ou *Raias* ou paysans sédentaires — n'existent presque pas; les semi-nomades, aristocratiques pillards, forment une petite confédération puissante, composée de huit ou neuf tribus principales. Parmi elles, M. Chantre signale particulièrement les Revandiz ou Rovandiz, dont les familles ou tentes seraient au nombre de 12.000 et dont les chefs, la puissante famille des Sòrans, réside à Revandouz et possède cette localité — les Hekkiari, les Bilbas et les Djaf. « Ces derniers, les plus braves, sont aussi les plus redoutés. Ils habitent à l'Est, dans le district persan de Kermanschah. En été, ils poussent leurs troupeaux jusque sur les plus hautes montagnes de la frontière; en automne, ils descendent dans les environs de Souleïmanieh; en hiver, ils s'établissent jusque dans les plaines du Diyalah. Leur chef peut mettre sur pied 2.000 cavaliers et 4.000 fantassins que l'on considère comme d'excellents soldats (1). »

Voilà ce que sont les Kurdes du pays iranien et de ses abords. Combien d'individus y compte ce peuple? La question est assez embarrassante, car on ne saurait indiquer que de manière très approximative le nombre des habitants de la contrée. L'auteur de l'article *Kurdistan* inséré dans le *Dictionnaire de Géographie universelle* de Vivien de Saint-Martin attribuait naguère, comme Elisée Reclus et comme le D<sup>r</sup> Chantre (de qui les autres procèdent), une population de 500.000 individus à tout l'ensemble du Kurdistan iranien (2). Une telle évaluation demeure en l'air, et en l'air également demeurent toutes celles que l'on pourrait proposer aujourd'hui encore. On est seulement en droit de dire sans craindre de se tromper que la population est très clairsemée par toute l'étendue de la contrée; la nature du pays et les mœurs des habitants y contribuent chacune pour une part.

Aucune industrie, en dehors de l'industrie pastorale. La grande richesse des Kurdes iraniens, c'est leurs troupeaux qui fournissent aux montagnards tout ce dont ils ont besoin: de la nourriture et des vêtements, et aussi une partie des matériaux dont ils se servent pour dresser et pour meubler leurs tentes estivales (3). Quelques

gisements miniers sont superficiellement exploités çà et là, tels ceux des environs de Djoulamerk (fer et plomb), mais personne, en réalité, ne tire encore parti des grandes richesses que recèlerait le sous-sol de la contrée (1). L'élevage est la grande, pour ne pas dire la seule occupation des Kurdes qui habitent les confins montagneux de la Turquie et de la Perse; vivant sous la tente, au moins pendant l'été, quand ils ont fait sortir leurs troupeaux des étables où les bêtes sont entassées pendant l'hiver, ils consacrent tous leurs soins à ces animaux, qu'ils se piquent parfois de connaître un par un. Ils les quittent toutefois, lorsque l'occasion se présente pour eux de descendre dans les plaines mésopotamiennes, et d'y piller les tribus sédentaires ou les voyageurs; puis, leurs coups faits, ils regagnent leurs hautes vallées, qui leur assurent l'impunité en leur offrant un refuge inviolable. Parfois aussi, les Kurdes s'éloignent de leurs montagnes natales et vont se mettre au service de la Turquie ou de la Perse; ils y font naturellement d'excellents soldats, admirablement préparés par leurs mœurs rudes et par le milieu ambiant à la vie militaire.

Comment, dans de telles conditions, des agglomérations urbaines existeraient-elles? Tout au plus peut-on citer, autour de quelques châteaux-forts, des groupements de quelques maisons de pierres sèches, d'étables et de bergeries. Là affluent, pendant les mois de l'hiver, les semi-nomades du Kurdistan oriental — Turcs ou Persans — descendus des plateaux et des crêtes. Djoulamerk, la capitale des Hekkiari, établie sur un éperon rocheux qui domine le cours du Grand-Zab, est un des plus considérables parmi ces petits groupements qui ne méritent nullement le nom de villes; on lui attribue 4.000 habitants, à peu près autant qu'en compteraient Amadia, Achidga et Revandouz, plus méridionales que Djoulamerk, mais toutes assises comme elle dans la vallée du Grand-Zab ou dans la vallée de tel ou tel de ses affluents supérieurs. Souleïmanieh, à la source du Zetchinar, branche supérieure du Diyala, au pied du sommet neigeux de l'Avroman, n'est également qu'un grand village aux maisons construites en terre cuite au soleil et enduites à l'intérieur d'une couche de plâtre ou de mortier que, dans quelques habitations, on blanchit à la chaux (A. Clément). Elle sert de marché aux tribus kurdes des environs, isolées de la plaine par les bandes de farouches brigands que sont les Hamavand.

Les véritables villes, c'est seulement à la périphérie du pays montagneux qu'elles ont été bâties, au point où les rivières torrentielles nées

(1) ERNEST CHANTRE. *Les Kurdes*. Esquisse historique et ethnographique, p. 25.

(2) C'est-à-dire de la province de ce nom, abstraction faite des Louris et des Bakhtiari habitant plus au Sud. Les Hekkiari de la vallée du Grand-Zab ne sont pas davantage englobés dans ce total.

(3) Elles sont faites en laine de chèvre; les abris que les montagnards habitent pendant l'hiver sont des huttes de pierres sèches.

(1) Les Kurdes ne le voudraient pas, à en croire un voyageur qui a naguère visité le Kurdistan oriental. « Plusieurs personnes dignes de foi m'ont affirmé que, dans les montagnes qui séparent la vallée de Souleïmanieh de la frontière de la Perse, des Kurdes avaient découvert des pépites d'or et le commencement d'un filon dont on cache soigneusement l'existence, de peur que les Turcs ne viennent exploiter ces richesses comme ils l'ont fait à Madain. Craignant mon indiscrétion, on se garda bien de m'indiquer exactement la place de ce précieux filon. » (A. CLÉMENT. Excursion dans le Kurdistan ottoman, de Kerkout à Ravandouz, *Mémoires de la Société de Géographie de Genève*, 1866, p. 191.)

dans le cœur du Kurdistan oriental sortent de leurs gorges sinueuses pour entrer dans la plaine de l'Ouest, mais, de la plupart d'entre elles, il ne subsiste plus que des ruines. Seule Kerkouk ou Kerkout, dont les trois villes distinctes sont séparées par le Kaza-Tchaï, sous-affluent du Tigre par l'Adhim, joue encore en quelque manière le rôle de verrou fermant les défilés, de gardienne des chemins menant dans les régions fertiles situées en contre-bas plus à l'Ouest. Cette ville de 15.000 habitants (?) est la cité la plus considérable du bas Kurdistan oriental; ses carrières d'albâtre, ses sources de naphte, ses salines, ses céréales et ses noix de galle, ses peaux, ses poteries, lui permettent de faire avec Bagdad et Bassora, avec Mossoul et Alep, un certain commerce que des communications moins difficiles rendraient sans doute beaucoup plus actif. Bien que beaucoup moins importante, Touz-Khourmati joue un rôle analogue à celui de Kerkouk; elle garde de même, plus au Sud, la « Porte de Fer » (Demir Kapou) par laquelle l'Adhim s'échappe définitivement du djebel Hamrin, et Kizil-Rabat ferme un peu plus bas encore les défilés ultimes, c'est-à-dire les gorges les plus basses que franchit la Diyala. Ce sont là autant de sentinelles, de gardiennes de la Mésopotamie.

Ont-elles toujours rempli ce rôle, elles et les villes disparues dont les voyageurs signalent les ruines en tant d'endroits? Non certes. Que de fois, dans les temps modernes, les Kurdes se sont librement répandus dans les plaines situées au pied de leurs montagnes! On sait l'histoire de ce bey de Revandouz, Mohammed, qui, peu après 1840, envahit le territoire de Mossoul, brûlant et massacrant tout ce qui était chrétien, saccageant le monastère du djebel Makloûb, dans l'Est d'Alkôsçh (1); et combien d'autres de même nature pourrait-on raconter! Ce que les Turcs n'ont jamais su faire jusqu'ici, sauront-ils le réaliser maintenant sous la direction des Allemands? On sait en effet que les Cosaques russes veulent agir comme les Kurdes pasteurs et guerriers qui nomadisent vers les sources des deux Zab; après avoir franchi les parties du plateau iranien les plus rapprochées de la Transcaucasie, ils se proposent de traverser les chaînes parallèles du Kurdistan oriental pour déboucher ensuite inopinément dans les plaines fertiles qu'arrosent le Tigre et l'Euphrate. Que sont exactement ces dernières? Par qui sont-elles habitées? Pourquoi excitent-elles tant de convoitises? Voilà ce qu'il nous reste à dire pour achever l'examen des différents champs de bataille constituant, entre mer Noire et golfe Persique, le secteur extrême-oriental du « front unique » des armées alliées.

(La fin au prochain numéro.)

HENRI FROIDEVAUX.

(1) MÜLLER-SIMONIS. *Du Caucase au golfe Persique à travers l'Arménie, le Kurdistan et la Mésopotamie*, p. 416.

## LA RÉVOLTE

DU

### GRAND CHÉRIF DE LA MECQUE

On a peu de nouvelles des opérations militaires des forces arabes commandées par les fils du grand chérif de la Mecque. Jusqu'ici, les Arabes ne semblent pas avoir été capables de vaincre la garnison turque de Médine; par contre, vers le 20 septembre, la garnison de Taïf, centre important situé dans la montagne, à 80 kilomètres environ au Sud-Est de la Mecque, a dû se rendre aux forces du grand chérif. Les Arabes ont fait là 1.800 prisonniers et mis la main sur 10 canons. Les opérations de Taïf étaient un simple blocus, le grand chérif ayant recommandé de se borner à affamer la garnison que l'on n'avait pas à faire le sacrifice de prendre d'assaut puisqu'elle n'avait aucun secours à attendre.

D'après les nouvelles de la fin de septembre, le mouvement arabe prenait une extension de plus en plus grande. Des tribus plus nombreuses ont expédié leurs contingents aux forces du grand chérif et, ce qui est plus important, l'émir Ibn Saoud du Nedjed aurait envoyé une délégation à la Mecque pour s'entendre avec lui. Etant donnée l'attitude variable de l'émir Ibn Saoud qui, à plusieurs reprises, a été parmi les ennemis des Anglais dont il attaquait le protégé, le cheik de Kouéit, cette nouvelle aurait une certaine importance.

Il ne faut d'ailleurs sans doute pas se faire d'illusions sur les chances du mouvement du grand chérif si les Turcs arrivaient à rétablir leurs communications par voie ferrée avec Médine et à les prolonger vers le Sud. La saison d'hiver surtout va être propice à un mouvement des soldats turcs du Nord, vers le Hedjaz, et il est difficile d'admettre que, dans certaines éventualités, les puissances alliées laissent aux Turcs le loisir d'écraser le mouvement de la Mecque sans essayer de le secourir par un procédé quelconque. A vrai dire ce secours vient déjà d'être donné.

Les Turcs, n'osant s'engager dans le désert qui sépare Médine de la Mecque, ont essayé d'avancer vers le Sud en suivant la piste qui borde le littoral de la mer Rouge. Ils parvinrent assez facilement à proximité de Gherm-Rabegh, à 230 kilomètres à vol d'oiseau au Sud-Ouest de Médine, mais là leurs troupes se trouvèrent sous le feu de l'escadrille alliée de la mer Rouge; elles durent renoncer à franchir dans ces conditions la distance qui les séparait encore du but, et rebrousèrent chemin. Il faut néanmoins s'attendre à de nouvelles tentatives.

\*  
\*  
\*

La facilité avec laquelle le grand chérif peut justifier religieusement sa décision aux yeux des musulmans ne saurait suppléer à la force des armes. Cette justification a été faite par divers

documents dont une proclamation adressée vers la fin d'août aux musulmans du monde entier. Le grand chérif rappelait dans cet appel que, si sa famille avait reconnu le Gouvernement turc, c'était pour fortifier l'unité de l'Islam et soutenir les sultans de la maison d'Osman. « Nous ne faisons qu'un avec le Gouvernement, a dit le grand chérif, jusqu'à l'avènement du Comité Union et Progrès et sa mainmise sur le pouvoir. Considérez comment depuis lors la ruine a atteint l'État, comment les possessions de celui-ci lui ont été arrachées, comment sa position dans le monde a été perdue, jusqu'à ce qu'il ait été conduit dans une dernière et fatale guerre! » Le grand chérif s'indigne du grand nombre de musulmans distingués qui ont été exécutés sans ombre de justice sur les ordres du Comité. Il insiste sur la violation de la loi coranique par les gouvernants de Constantinople qui ont publié, avec la complicité de leur cheik ul Islam, des déclarations contraires à l'orthodoxie musulmane et qui, sous des prétextes dérisoires, ont violé la loi en dispensant les garnisons des villes saintes du Hedjaz et de Damas d'observer le jeûne du Ramadan « qui est un des cinq piliers de la foi ».

Le khalife a été, par les gens du Comité, mis dans une situation inférieure et privé de l'honneur de choisir lui-même sa suite. Tout démontre le devoir de rompre avec le Comité et cependant le grand chérif a hésité « jusqu'à ce qu'il ait été évident que les vrais maîtres de la Turquie étaient Enver pacha, Djemal pacha et Talaat bey qui font tout ce qui leur convient. Ils ont pendu en un seul jour vingt et un des plus honorables et des plus éclairés des musulmans. Il faudrait, pour détruire seulement autant de têtes de bétail à la fois, être un homme sans cœur et sans pitié. » Même s'ils avaient eu quelque excuse pour ce méfait ils auraient dû se rappeler que Dieu a dit : « Ne punissez personne pour les péchés d'un autre. » Ils n'avaient donc aucun droit d'exiler et de torturer les familles innocentes de ces malheureux et de les dépouiller de leurs biens.

« Comment leur pardonnerons-nous la destruction de la tombe de notre juste et élevé seigneur et frère, le bienheureux chérif Abdel Kader l'Algérien dont les ossements ont été souillés et dont la poussière a été jetée au vent... Quelle preuve plus forte de l'infidélité de leur cœur à la religion et de leurs mauvais sentiments pour les Arabes que le bombardement de l'ancienne demeure que Dieu a choisie pour sa maison... Du fort de Djyad, lorsque le soulèvement de la Mecque a commencé, ils l'ont bombardée et le premier coup est tombé à trois pieds de la Pierre Noire de la Caaba. Le second en est tombé un peu plus loin, mais, tiré plus haut, il a mis le feu au Tapis Sacré. Lorsque le peuple a vu ceci, des milliers de personnes commencèrent par courir en poussant des cris lamentables, hurlèrent de rage et se précipitèrent pour éteindre l'incendie. Il leur fallut enfoncer la porte et monter sur le toit avant de pouvoir vaincre les flammes. Cependant le troi-

sième obus a frappé le tombeau d'Abraham. D'autres sont tombés dans l'Enceinte Sacrée, dont les Turcs ont évidemment fait la cible de leurs canons, tuant chaque jour trois ou quatre personnes qui priaient dans la Mosquée, jusqu'à ce qu'ils l'aient rendue inabordable à l'adoration des fidèles. Ceci montrera comme ils méprisent la Maison de Dieu et s'affranchissent de la vénération dont elle jouit chez tous les croyants. »

Le grand chérif continue en disant que, bien qu'il abandonne au monde musulman le soin de juger de ces faits, il ne pouvait pas laisser la religion et l'existence des Arabes en tant que nation à la merci des membres du Comité. « Dieu nous a montré le chemin de la victoire, il a brisé les mains de l'opresseur et rejeté leurs garnisons du sein de notre peuple. Nous avons gagné notre indépendance du reste de l'Empire ottoman qui continue à gémir sous la tyrannie de l'ennemi. Notre indépendance est complète et absolue et elle ne sera affectée par aucune influence ou agression étrangère. Notre but est la préservation de l'Islam et l'élévation de son drapeau dans le monde. Nous nous fortifions dans notre religion qui est notre seul guide. Dans les principes de l'administration de la justice nous sommes prêts à examiner toute chose, s'harmonisant avec la Foi et tout ce qui conduit à la Montagne de l'Islam; en particulier à élever l'intelligence et le cœur de toutes les classes du peuple en tant que nous en avons la force et la capacité. Voilà ce que nous avons fait conformément aux préceptes de notre religion et, pour notre part, nous avons confiance que nos frères dans toutes les parties du monde feront chacun leur devoir comme il leur incombe, de manière que les liens de fraternité de l'Islam puissent être confirmés. » La proclamation du grand chérif se terminait par une prière pour que Dieu accorde aux mahométans la prospérité et les dirige dans la voie droite pour le bien de la foi et des fidèles.

Il est probable que de telles proclamations trouvent un écho dans beaucoup de milieux du monde musulman et il n'est pas impossible qu'elles causent une impression même dans les milieux religieux des centres turcs de l'Empire ottoman. On a parlé à plusieurs reprises de mouvements d'oulémas contre les Jeunes-Turcs qui auraient procédé à des arrestations dans ce personnel religieux et exilé un certain nombre d'oulémas dans l'intérieur de l'Anatolie. Il est certain que seule la force pourrait mater un mouvement qui trouve des raisons religieuses et nationales excellentes et qui doit causer les plus vives inquiétudes au gouvernement jeune-turc.

\* \* \*

Il est clair qu'un tel mouvement doit inspirer la plus vive sympathie, mais en même temps la plus grande réserve à la France et à l'Angleterre: toute ingérence de puissances chrétiennes dans l'action du grand chérif compromettrait celui-ci aux yeux du monde musulman. Néanmoins, il



était impossible que l'insurrection des Arabes du Hedjaz n'amènât pas les gouvernements français et anglais, qui ont dans leur empire de nombreuses populations musulmanes, à prendre certaines mesures. Nous avons dit plus haut que leurs navires de guerre avaient interdit les routes du littoral aux troupes turques. D'autre part, elles ont encouragé la reprise des relations de leurs ressortissants musulmans avec les villes saintes du Hedjaz.

C'est ainsi que le sultan d'Égypte, sans aucun doute avec l'approbation, sinon même sous l'impulsion des autorités britanniques, a fait recommencer cette année l'envoi, interrompu depuis le début de la guerre, de la caravane sacrée qui se rendait tous les ans du Caire aux lieux saints de l'Islam. Un détachement de la garde du sultan a été désigné pour accompagner la caravane. Des stations de repos et de quarantaine ont été organisées pour les pèlerins, et le sultan Hussein a annoncé qu'il présiderait lui-même à la cérémonie du départ du Tapis sacré que l'Égypte envoie à la Mecque.

La France a fait partir, pour saluer le grand chérif, une délégation composée de musulmans de nos différentes possessions : Algérie, Tunisie, Maroc et Afrique Occidentale. Cette mission dirigée par Si Abdel Kader ben Ghabrit, bien connu de tous ceux qui ont suivi la politique marocaine de la France, est arrivée à la Mecque le 21 septembre et, à cette occasion, le grand chérif et l'émir de la Mecque ont adressé le télégramme suivant au président de la République.

Je suis profondément heureux de vous faire part de l'arrivée de la mission civile et militaire française musulmane. Le pays lui a fait l'accueil le plus somptueux qu'il a pu et qui est dû aux représentants de vos sentiments si élevés.

Que la mission soit la bienvenue !

Nos remerciements vont à celui qui l'a déléguée parmi nous.

Comment n'exprimerai-je pas mon admiration pour l'intérêt que la nation française nous a manifesté en prenant l'initiative de cette importante mission au moment où elle s'occupe, avec ses alliés, de la défense de la civilisation et du droit des gens ?

D'ailleurs, l'histoire a enregistré les sentiments de la France envers l'Islam.

C'est pourquoi je souhaite que ces sentiments élevés durent et vous présente l'expression de mes sentiments les plus respectueux pour vous personnellement et pour la nation française.

M. Poincaré a répondu par le télégramme suivant :

Je vous remercie d'avoir bien voulu m'annoncer vous-même l'heureuse arrivée de la mission envoyée à Votre Hautesse par le gouvernement de la République ; je ne doutais pas de l'accueil si chaleureux que vous lui avez réservé.

Vous pouvez être assuré que la nation française forme les souhaits les plus sincères pour la gloire de vos armes ; j'y joins mes vœux personnels pour votre prospérité.

Le 28 septembre la mission était reçue en audience solennelle par le grand chérif. On avait

exposé dans une pièce voisine de la salle d'audience les cadeaux offerts à l'émir et à ses fils par le gouvernement français et les monarques musulmans que nous protégeons. Si Abdel ben Kader Ghabrit a remis au grand chérif une lettre du président de la République.

Un navire a été affrété pour permettre le transport de pèlerins musulmans des colonies du Nord de l'Afrique au Hedjaz et ce pèlerinage est arrivé dans de bonnes conditions à La Mecque le 28 septembre.

Voici le texte de l'exposé des motifs du projet de loi ouvrant, au ministère des Affaires étrangères un crédit de 3.500.000 francs pour couvrir les frais de la mission des musulmans français auprès du grand chérif et les premières dépenses de réouverture du pèlerinage des sujets musulmans français aux Villes Saintes de l'Islam.

Le chérif de la Mecque, à la suite des abus de pouvoir et des exactions du gouvernement jeune-turc, notamment du meurtre de personnalités arabes marquantes, ayant rompu les liens politiques qui le rattachaient à l'Empire ottoman, le gouvernement de la République, en complet accord avec le gouvernement de Sa Majesté Britannique, a jugé qu'il était de l'intérêt de la France, grande puissance musulmane, de nouer des relations d'amitié avec le nouveau souverain des villes saintes de l'Islam.

En conséquence, une mission civile et militaire, composée de personnalités musulmanes françaises, est partie pour la Mecque de Marseille au début de septembre.

Cette mission a emporté les présents d'usage pour le grand chérif, les personnalités de sa suite et certains chefs de tribus arabes.

En plus de ces dépenses, le gouvernement doit prendre à sa charge les frais de voyage, indemnités de déplacement, etc., des délégués et de leur suite.

D'autre part, les autorités britanniques ayant donné avis que le pèlerinage vers les lieux saints de l'Islam pouvait être repris, le gouvernement de la République a pris l'initiative d'affréter aux frais de l'Etat un paquebot spécial pour transporter dans le courant de septembre, de Casablanca, d'Alger et de Tunis à Djeddah, six cent cinquante pèlerins marocains, algériens et tunisiens et de les ramener dans l'Afrique du Nord.

Pour couvrir ces dépenses diverses, le gouvernement estime nécessaire l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 3.500.000 francs.

La réouverture du pèlerinage est un bénéfice spirituel et une source d'autorité que le grand chérif ne peut manquer d'apprécier, mais c'est aussi la source de la vie du Hedjaz qui avait cessé de couler et qui vient de se rouvrir. Non seulement sont arrivés à la Mecque des Moghrabins sujets français, mais encore des pèlerins des Indes Britanniques. Des commissions ont été instituées à Djedda par le grand chérif pour s'occuper des pèlerins originaires des différentes contrées islamiques et chaque session est présidée par un chérif.

D'une manière générale, d'après les nouvelles que l'on a, le grand chérif de la Mecque, qui passe pour un homme éclairé et intelligent, cherche à organiser le pays qu'il vient d'affranchir du joug turc. Il aurait, d'après des nouvelles arrivées d'Égypte, constitué des municipalités

nommé des maires, ouvert des écoles et fondé un journal, organe du nouveau gouvernement de la Mecque. Il a aboli la langue turque et l'usage de la monnaie ottomane. Il a commandé des timbres-poste en Europe. Leur caractère libérateur est reconnu par le gouvernement français qui rétablit avec le Hedjaz les relations postales abolies avec l'Empire ottoman par une circulaire du 14 novembre 1914.

Ce serait d'ailleurs une grave erreur de croire que des mesures apportant des progrès modernes à l'Etat qui vient d'être constitué autour des Villes Saintes de l'Islam seraient en quoi que ce soit contraires à la loi musulmane. Le grand chérif est plus que tout autre à même d'interpréter celle-ci et on n'y trouve pas l'interdiction des institutions nécessaires pour faire vivre un Etat moderne.

## UN TÉMOIGNAGE ALLEMAND DES MASSACRES ARMÉNIENS

Aucun témoignage plus effroyable des massacres arméniens n'a été donné que celui du Dr Martin Niepage, maître supérieur à la *Deutsche Realschule*, d'Alep, dans ses « impressions d'un instituteur supérieur allemand en Turquie ». On nous assure que le Dr Martin Niepage est sujet suisse, mais il parle comme un Allemand qui adresse des reproches à son gouvernement. Son témoignage est donc le moins récusable et le plus éloquent possible. Nous en donnons ci-dessous la traduction complète, malgré la tentation qu'on aurait par moments d'en voiler l'horreur. Aucun document n'est plus propre à montrer, d'une part, les responsabilités encourues par l'Allemagne dans les massacres et de l'autre le devoir qui incombe aux puissances gardiennes traditionnelles du droit et de la civilisation en Turquie.

Lorsqu'en septembre 1915 je revins de Beyrouth à Alep, après des vacances de trois mois, j'appris avec horreur qu'une nouvelle période de massacres arméniens avait commencé; beaucoup plus terribles que sous Abdul Hamid, ils avaient pour but d'exterminer radicalement le peuple arménien, peuple intelligent, industriel, épris de progrès et de faire passer tout ce qu'il possédait aux mains des Turcs.

Au premier moment, je me refusai à le croire. On me disait que dans différents quartiers d'Alep il se trouvait des masses de gens affamés, misérables restes de ce qu'on appelait « les colonnes de déportation ». Pour couvrir du manteau de la politique cette extermination du peuple arménien, on invoquait des raisons militaires qui auraient rendu nécessaire de chasser les Arméniens des demeures qu'ils occupent depuis deux mille cinq cents ans, pour les transporter dans le désert arabe et l'on disait aussi que quelques Arméniens s'étaient rendus coupables d'actes d'espionnage.

Je m'informai des faits, je pris de tous côtés

des renseignements et j'arrivai à la conclusion que les accusations portées contre les Arméniens n'étaient que des faits isolés et peu importants, dont on se servait comme prétexte pour frapper dix mille innocents pour un coupable, pour sévir de la façon la plus cruelle contre des femmes et des enfants, pour organiser contre les déportés une campagne de famine dont le but était l'extermination totale.

Pour vérifier l'opinion que je m'étais formée sur ces renseignements, j'ai visité toutes les parties de la ville où se trouvaient les Arméniens, restes des colonnes des déportés. Dans ces caravansérails (*khans*) délabrés, j'ai trouvé des amas de morts décomposés, et, parmi eux, encore des vivants qui allaient rendre le dernier soupir. Dans d'autres locaux, je trouvai des amas de malades et d'affamés dont personne ne s'occupait. Tout autour de notre école se trouvaient quatre de ces khans renfermant 700 à 800 déportés affamés. Maîtres et élèves, nous devions chaque jour passer à côté de ces khans. Par les fenêtres ouvertes, nous voyions ces êtres lamentables, émaciés, vêtus de haillons. Les enfants de notre école passaient chaque matin dans les étroites ruelles, à côté des chariots à bœufs sur lesquels on chargeait 8 ou 10 cadavres raidis, sans cercueil et sans suaire, les bras et les jambes pendant en dehors.

\* \* \*

Après avoir assisté quelques jours à ce spectacle, j'ai cru de mon devoir d'écrire le rapport suivant :

« En notre qualité de maîtres à la *Realschule* allemande d'Alep, nous nous permettons de donner les informations suivantes.

« Nous considérons comme notre devoir de déclarer que notre travail scolaire n'a plus auprès des habitants de cette ville aucune base morale et ne peut plus se faire respecter si le gouvernement allemand n'a pas la possibilité d'empêcher la brutalité avec laquelle on procède ici contre les femmes et les enfants des Arméniens massacrés. Des colonnes de déportés qui, à leur départ de la haute Arménie, comptaient 2.000 à 3.000 hommes, femmes et enfants, sont réduites à 200 ou 300 à leur arrivée ici, dans le Sud. Les hommes sont tués en route, les femmes et les jeunes filles, à l'exception des vieilles, des laides et des toutes petites, sont violées par des soldats et des officiers turcs, puis elles disparaissent dans les villages turcs et kurdes où elles doivent accepter l'Islam. Le reste des caravanes est décimé par la faim et la soif. Même au passage des fleuves on ne leur permet pas de boire. Pour les nourrir on leur verse dans la main comme ration de chaque jour un peu de farine qu'ils lèchent avidement et dont le seul effet est de retarder leur mort.

« En face de notre école se trouvent, dans un des khans, les restes d'une de ces colonnes de déportés, environ 400 êtres émaciés, parmi lesquels une centaine d'enfants de cinq à sept ans.

La plupart sont malades de typhus et de dysenterie. Si l'on entre dans la cour, on croit entrer dans une maison de fous. Si l'on apporte de la nourriture, on dirait qu'ils ont désappris à manger. Leur estomac affaibli par une faim qui a duré des mois ne supporte plus de nourriture. Si on leur donne du pain, ils le laissent de côté avec indifférence; ils sont là, tranquilles, et attendent la mort.

« Comment nous, instituteurs, pouvons-nous lire avec nos élèves nos contes allemands ou étudier dans la Bible l'histoire du Bon Samaritain? Comment pouvons-nous leur enseigner les déclinaisons, les conjugaisons, quand tout autour et tout près leurs compatriotes succombent à la faim? Notre travail est une insulte à la morale et la négation de toute sensibilité humaine. Et ces malheureux qu'à travers la ville et ses environs on a chassés par milliers dans le désert, et qui ne sont plus que des femmes et des enfants, que deviennent-ils? On les chasse d'endroit en endroit jusqu'à ce que les milliers soient réduits à des centaines et ces centaines à une petite troupe et cette petite troupe on la chasse encore jusqu'à ce qu'elle n'existe plus. Et alors le but du voyage est atteint: voilà « les nouvelles demeures assignées aux Arméniens », comme s'expriment les journaux.

« *Ta alim el aleman.* — « C'est l'enseignement des Allemands », dit le simple Turc à ceux qui lui demandent quels sont les instigateurs de ces forfaits. Les Turcs plus cultivés admettent que, même si le peuple allemand blâme ces cruautés, le gouvernement allemand ne fait rien pour les empêcher, cela par égard pour ses alliés turcs.

« Même des musulmans plus humains, Turcs et Arabes, secouent la tête et ne peuvent retenir leurs larmes en voyant passer à travers la ville un convoi de déportés escorté par des soldats turcs qui frappent violemment les femmes enceintes, des mourants, des gens qui ne peuvent plus avancer. Ils n'arrivent pas à se persuader que c'est leur gouvernement qui a ordonné ces cruautés et ils en rendent entièrement responsables les Allemands que l'on considère comme étant pendant la guerre les directeurs de la Turquie. Dans les mosquées, les mollahs disent que ce n'est pas la Porte qui a ordonné les cruautés envers les Arméniens et leur extermination, mais les officiers allemands.

« Les spectacles auxquels on assiste ici depuis des mois resteront en fait dans le souvenir des peuples orientaux une tache de honte sur le blason allemand.

« Beaucoup d'hommes cultivés se représentent les choses de la manière suivante: le peuple allemand ne sait probablement rien des effroyables massacres qui sont en cours d'exécution partout en Turquie contre les chrétiens indigènes, car le peuple allemand aime la vérité et comment s'expliquer que les journaux allemands ne donnent aucune nouvelle, sinon que des Arméniens ont été arrêtés comme espions ou comme traîtres et ont été justement et légalement fusillés?

« D'autres Turcs disent: « Peut-être le gou-

vernement allemand a-t-il les mains liées par des accords sur les compétences réciproques, ou peut-être son intervention n'est-elle pas opportune dans ce moment. » Nous savons que l'ambassade allemande à Constantinople a été renseignée sur tout par ses consuls. Comme il n'y a eu jusqu'ici aucune modification dans les procédés de déportation, notre conscience nous oblige à écrire ce rapport. »

Au moment où j'écrivais ce document, le consul allemand d'Alep était remplacé par son collègue d'Alexandrette, le consul Hoffmann. Celui-ci me déclara que l'ambassade allemande avait reçu de nombreux rapports des consulats d'Alexandrette, Alep et Mossoul. Il m'engageait à les compléter par le récit de ce que j'avais vu moi-même et me promettait de faire parvenir mon rapport à Constantinople. Je l'écrivis donc en donnant une peinture exacte de l'état de choses que j'avais constaté dans le khan situé en face de notre école. Le consul Hoffmann le compléta par des photographies prises par lui-même dans le khan et qui représentaient des monceaux de cadavres au milieu desquels se traînaient des enfants encore en vie.

Sous cette forme ce texte fut signé aussi par mes collègues, Dr Graeter, maître supérieur et M<sup>me</sup> Marie Spieker. Le directeur de notre école, M. Huber, apposa aussi sa signature et y ajouta les mots suivants: « Le rapport de mon collègue Niepage n'est en aucune façon exagéré. Nous vivons depuis des semaines dans une atmosphère empestée par la maladie et par l'odeur des cadavres. Ce n'est que l'espoir de prompts secours qui nous permet de continuer notre travail. »

Les secours ne sont pas venus. Alors je pensai à donner ma démission de mes fonctions de maître supérieur de l'école allemande pour le motif qu'il était absurde et immoral d'être le représentant de la culture européenne, d'apporter à un peuple l'instruction et l'éducation et en même temps d'assister sans rien faire à la mort par la faim des compatriotes de nos élèves, exécutés par le gouvernement du pays.

Mon entourage et le directeur de l'école, M. Huber, me firent renoncer à ce projet. On me représenta qu'il était important que nous restions dans le pays comme témoins, peut-être notre présence contribuerait-elle à rendre les Turcs un peu moins inhumains envers leurs victimes. Je reconnais maintenant que j'ai été trop longtemps le témoin silencieux de ces horreurs.

Notre présence n'a amené aucune amélioration, ce que nous avons pu faire était fort peu de chose. M<sup>me</sup> Spieker, notre vaillante collègue, acheta du savon, les femmes et les enfants encore vivants furent savonnés et débarrassés de la vermine. Elle chargea quelques femmes de cuire de la soupe pour les malheureuses qui pouvaient encore se nourrir. Pendant sept semaines je distribuai chaque soir aux enfants mourants sept eimer (baquets) de thé, du fromage et du pain amolli. Mais le typhus, typhus de famine et typhus exanthématique, se propagea des maisons de mort

dans la ville, je tombai malade avec cinq de nos collègues et nous dûmes interrompre notre activité. D'ailleurs, les déportés qui arrivaient à Alep ne pouvaient plus être sauvés, ce n'étaient que des condamnés dont nous pouvions adoucir les derniers moments.

\*  
\*  
\*

Ce que nous voyions à Alep n'était que le dernier acte de la grande tragédie, une petite partie de l'horreur qui régnait dans les autres provinces de la Turquie. Les ingénieurs de la Bagdadbahn en rentrant de leurs voyages, des voyageurs allemands qui avaient rencontré sur leur route les caravanes de déportés, apportaient des récits beaucoup plus affreux. Plusieurs d'entre eux ne pouvaient plus manger tant ils étaient frappés d'horreur.

L'un d'eux (M. Greif, d'Alep) racontait que le long de la chaussée du chemin de fer, vers Tell-Abiad et Ras-el-Aïn, des cadavres nus de femmes violées étaient étendus en masses. Un autre (M. Spieker, d'Alep) avait vu les Turcs attacher ensemble des hommes arméniens, tirer dans le tas des coups de fusil et s'éloigner en riant tandis que leurs victimes mouraient lentement dans d'horribles convulsions. A d'autres on avait attaché les mains derrière le dos et on les faisait rouler le long des pentes escarpées. Au bas se trouvaient des femmes qui les achevaient à coups de couteau. Un ecclésiastique protestant, qui nous avait reçus bien cordialement chez lui, mon collègue Graeter et moi pendant un de nos voyages, avait eu les ongles arrachés.

Le consul allemand de Mossoul raconta en ma présence au Casino allemand d'Alep qu'en venant de Mossoul à Alep il avait, en plusieurs endroits du chemin, vu tant de mains d'enfants coupées qu'on aurait pu en paver la route. A l'hôpital allemand d'Orfa se trouve une petite fille qui a eu les deux mains coupées. M. Holtein, consul allemand de Mossoul, a vu, près d'un village arabe voisin d'Alep, des fosses remplies de cadavres arméniens. Les Arabes du village lui racontèrent qu'ils avaient tué ces Arméniens par ordre du gouvernement. Un d'eux se glorifiait d'en avoir massacré huit.

Dans beaucoup de maisons d'Alep qui étaient habitées par des chrétiens, je trouvai cachées des jeunes filles arméniennes qui, par quelque hasard, avaient échappé à la mort, soit qu'épuisées elles se fussent arrêtées en route et eussent été laissées pour mortes lorsque le convoi avait repris sa marche, soit que des Européens aient eu l'occasion de les acheter pour quelques marks au soldat turc qui les avait déshonorées en dernier. Presque toutes sont comme folles. Beaucoup ont vu les Turcs couper la gorge à leurs parents. Je connais de ces pauvres créatures dont pendant des mois on n'a pu tirer une seule parole et que rien ne peut faire sourire maintenant. Une jeune fille de quatorze ans a été recueillie par le chef de magasin de la Bagdadbahn à Alep, M. Krause.

Elle avait été possédée pendant une nuit par tant de soldats turcs qu'elle avait perdu la raison. Je la voyais, les lèvres brûlantes, s'agiter follement sur son lit et j'eus beaucoup de peine à lui faire boire un peu d'eau.

Un Allemand que je connais vit, près d'Orfa, des centaines de paysannes chrétiennes obligées par des soldats turcs à se mettre nues et, à la joie des soldats, elles durent pendant des jours marcher ainsi à travers le désert par quarante degrés de chaleur; leur peau était totalement brûlée. Un autre a vu un Turc arracher l'enfant qu'une mère arménienne portait encore dans son sein et l'écraser contre une paroi de rochers.

D'autres faits pires encore que les exemples que nous donnons sont consignés dans les nombreux récits des consulats allemands d'Alexandrette, Alep et Mossoul, qui ont été envoyés à l'ambassade. L'opinion des consuls est qu'un million d'Arméniens ont péri dans les massacres de ces derniers mois, la moitié au moins sont des femmes et des enfants, tués ou morts de faim.

C'est un devoir de raconter ces choses. Quoique le gouvernement ne poursuive dans la destruction des Arméniens que des buts de politique intérieure, la manière dont elle est exécutée a tous les caractères d'une persécution dirigée contre les chrétiens.

Les nombreux dix milliers de femmes et d'enfants qui ont été absorbés par les harems turcs, la masse des enfants qui, rassemblés par le gouvernement, ont été partagés entre les Turcs et les Kurdes, sont perdus pour l'Eglise chrétienne. Ils doivent devenir musulmans. Les Allemands entendent de nouveau le mot insultant « Giaour ».

A Adana je vis une troupe d'orphelins arméniens traverser les rues sous la conduite de soldats turcs. Les parents ont été massacrés, les enfants doivent devenir musulmans. Partout il est arrivé que des Arméniens adultes ont pu sauver leur vie en embrassant l'islamisme. Mais dans d'autres cas des fonctionnaires turcs, après avoir invité les chrétiens à présenter une requête à l'effet d'être reçus dans la communauté islamique, leur ont noblement répondu, pour jeter de la poudre aux yeux des Européens, que la religion n'est pas un jouet et ils ont fait tuer les postulants.

Des hommes comme Talaat et Enver bey ont à plusieurs reprises répondu, à des Arméniens qui leur apportaient de riches présents, tout en acceptant les présents, qu'ils auraient préféré les recevoir de convertis à l'Islam. Un de ces messieurs, dit à un reporter : « Certainement nous châtions aussi beaucoup d'innocents. Mais il faut aussi nous protéger contre ceux qui pourraient devenir coupables. » Tels sont les arguments par lesquels les hommes d'Etat turcs justifient les massacres en masse de femmes et d'enfants. Un ecclésiastique catholique allemand affirme qu'Enver pacha a dit à l'envoyé du pape à Constantinople, M<sup>gr</sup> Dolci, qu'il n'aurait aucune tranquillité tant qu'un seul Arménien serait encore en vie.

Le but de la déportation est l'extermination de tout le peuple arménien. Cette intention ressort clairement du fait que le gouvernement turc cherche systématiquement à empêcher toute intervention secourable des Missions, des Sœurs de charité, des Européens qui sont dans le pays. Un ingénieur suisse a été traduit devant un conseil de guerre pour avoir distribué du pain à des Arméniens d'un convoi de déportés. Le gouvernement n'a pas hésité à déporter les élèves et les maîtres arméniens d'écoles allemandes d'Adana et d'Alep non plus que des enfants arméniens des orphelinats allemands; il n'a tenu aucun compte des efforts faits pour les sauver par les consuls ou par les directeurs d'établissements. L'offre du gouvernement américain de transporter les déportés en Amérique, sur des bateaux américains et aux frais de l'Amérique, a été repoussée. — Ce que nos consuls allemands et de nombreux étrangers habitant le pays pensent des massacres, on le saura plus tard par leurs rapports. Sur les opinions des officiers allemands je ne puis rien dire. J'ai souvent remarqué leur silence glacial ou leurs efforts désespérés pour détourner la conversation lorsque quelque Allemand sensible émettait un jugement indépendant sur l'effroyable misère des Arméniens.

Quand le Feldmarschal von der Goltz se rendit à Bagdad et passa par Djéraboulos sur l'Euphrate, il s'y trouvait en ce moment un grand convoi de déportés affamés. J'ai su plus tard à Djéraboulos même que, peu avant l'arrivée du Feldmarschal, on avait chassé à coups de fouet ces malheureux avec leurs malades et leurs mourants à quelques kilomètres derrière les collines. Quand von der Goltz passa, on ne voyait plus aucune trace de la présence de ces malheureux, et quand, peu après, je visitai avec deux collègues l'emplacement, nous trouvâmes, dans quelques endroits hors de vue, des cadavres d'hommes et d'enfants, des restes de vêtements, des crânes, des ossements dont les chacals et les oiseaux de proie avaient en grande partie dévoré les chairs. L'auteur de ce rapport n'admet pas que, si le gouvernement allemand avait eu la ferme volonté d'arrêter ces exécutions au dernier moment, il n'aurait pas pu rappeler le gouvernement turc à la raison. Si les Turcs sont vraiment bien disposés en notre faveur, comme on le dit, ne doit-on pas leur représenter le tort qu'ils nous font devant l'opinion du monde entier, si, en notre qualité d'alliés, nous les regardons tranquillement massacrer des centaines de mille de nos coreligionnaires, violer leurs femmes et leurs filles, faire passer leurs enfants à l'Islam. Les Turcs ne comprennent-ils pas que leurs barbaries nous sont portées en compte et qu'on nous accuse, nous Allemands, ou d'un consentement coupable ou d'une faiblesse méprisable, si nous fermons les yeux devant les atrocités causées par cette guerre et si nous nous taisons en présence de faits connus du monde entier? Si les Turcs sont aussi intelligents qu'on le dit, est-il impossible de les persuader qu'en détruisant les peuples

chrétiens de l'Empire ottoman ils anéantissent le principal facteur de développement de leur pays, les intermédiaires nécessaires du commerce européen et de la civilisation générale avec la Turquie. Si les Turcs sont aussi perspicaces qu'on le dit, ne craindront-ils pas que, lorsqu'on connaîtra ce qui s'est passé dans leur pays pendant la guerre, les Etats européens civilisés ne jugent qu'ils ont eux-mêmes aboli leur droit à se gouverner eux-mêmes et détruit toute la confiance qu'on pouvait avoir en leurs possibilités de civilisation et en leur tolérance. N'est-ce pas pour le bien de la Turquie que le Gouvernement allemand l'empêcherait de se ruiner économiquement et moralement?

Par ce rapport, je cherche à parvenir aux oreilles du gouvernement par l'intermédiaire attitré du peuple allemand. Tout douloureux que soient ces faits, ils ne doivent pas être ignorés dans les séances des commissions du Reichstag. Rien ne serait plus honteux pour nous que de voir élever à frais énormes dans Constantinople un édifice consacré à l'amitié turco-allemande alors que nous ne serions pas à même de protéger nos coreligionnaires contre des barbaries qui, même dans la sanguinaire histoire de la Turquie, n'ont pas leurs pareilles. Ne vaudrait-il pas mieux employer les sommes recueillies à élever des orphelinats pour les malheureuses victimes de la barbarie turque.

Quand, après les massacres de 1909 à Adana, eut lieu une sorte de dîner de réconciliation auquel assistaient, avec de hauts fonctionnaires turcs, les dignitaires ecclésiastiques arméniens, un de ces derniers se leva, à ce que raconte le consul Biige, et dit ceci : « Il est vrai que nous Arméniens avons beaucoup perdu pendant ces jours de massacres, nos hommes, nos femmes, nos enfants et nos biens. Vous Turcs, vous avez perdu davantage. Vous avez perdu votre honneur. »

Allons-nous continuer à déclarer que les massacres de chrétiens sont des affaires intérieures de la Turquie qui n'ont d'autre importance pour nous que de nous assurer l'amitié de la Turquie! Alors nous devons modifier les lignes dirigeantes de notre politique de civilisation. Alors, nous devons cesser de parler à nos élèves des poètes et des philosophes de l'Allemagne, de la culture allemande, de l'idéal allemand, et de ne plus rien dire du christianisme allemand.

J'ai été envoyé il y a trois ans par l'Office des Affaires étrangères comme maître supérieur à l'école allemande d'Alep. Le collège provincial royal de Magdebourg m'a assigné à mon départ, comme devoir spécial, de me montrer digne de la confiance que l'on me témoignait en me remettant ces fonctions. Je ne remplirais pas mon devoir de fonctionnaire allemand et de représentant attitré de la culture allemande, si, en présence des hontes dont j'ai été témoin, je me taisais, si je voyais sans agir les élèves qui me sont confiés être chassés dans le désert et mourir de faim.

\* \*

Quels sont les motifs qui ont poussé le Gouvernement Jeune-Turc à décréter et à exécuter ces mesures effroyables?

Les Jeunes-Turcs voient flotter devant eux l'idéal européen d'une nationalité homogène. Les races musulmanes non turques, soit les Kurdes, les Perses, les Arabes, etc., seront, ils l'espèrent, turquifiées, assimilées par des voies administratives, par l'école turque, en leur présentant l'intérêt musulman général. Les nations chrétiennes, Arméniens, Syriens, Grecs, ne seront pas, ils le pensent, turquifiées pacifiquement, cela à cause de leur supériorité de culture et de leur développement économique. Leur religion constitue aussi un obstacle. C'est pourquoi, il faut les détruire ou les islamiser par force. Les Turcs ne se rendent pas compte qu'en faisant cela ils coupent la branche sur laquelle ils se tiennent. Qui fera progresser la Turquie, sinon les Grecs, les Arméniens, les Syriens qui forment plus du quart de la population de l'Empire? Les Turcs sont les moins doués des races qui habitent la Turquie, ils ne constituent qu'une minorité de la population et sont infiniment moins cultivés que les Arabes eux-mêmes. Où trouve-t-on un commerce turc, des métiers turcs, une industrie, un art, une science turcs? Leur droit même, leur religion, leur langue littéraire, ils ont dû les emprunter aux Arabes qu'ils ont soumis.

Nous, maîtres d'école, qui avons pendant des années instruit en Turquie des Grecs, des Arméniens, des Arabes, des Turcs, nous ne pouvons pas porter un jugement autre que de déclarer que, parmi tous nos élèves, les Turcs sont les moins désireux d'apprendre et les plus incapables. Quand on apprend qu'un Turc arrive à quelque chose on peut, dans neuf cas sur dix, être sûr qu'il s'agit d'un Circassien, d'un Albanais ou d'un Turc qui a du sang bulgare dans les veines. Mes expériences personnelles m'ont convaincu que les Turcs proprement dits ne feront jamais rien en fait de commerce, d'industrie et de science.

Les journaux allemands nous entretiennent de la soif d'instruction des Turcs pleins de zèle pour apprendre l'allemand, ils parlent même de cours d'allemand pour adultes qui seraient institués en Turquie. Certainement ils ont été institués, mais avec quel résultat? On nous dit qu'un cours de langue dans une Realschule a commencé avec quinze maîtres d'écoles turcs comme élèves. Mais on oublie d'ajouter qu'après quatre leçons il en restait six, après cinq leçons cinq, après six leçons quatre, après sept leçons trois, en sorte que, par suite de l'indolence de ces élèves, le cours cessa au bout de huit leçons, n'ayant pour ainsi dire pas commencé. Si les élèves avaient été des Arméniens, ils auraient tenu bon jusqu'au bout de l'année scolaire, étudié consciencieusement et finalement auraient à peu près su l'allemand.

\* \*

Quels sont les devoirs de l'Allemagne, comme de tout Etat civilisé, en regard des massacres

arméniens? Tous nous devons chercher à préserver de la mort le demi-million de femmes et d'enfants arméniens qui sont encore vivants en Turquie en proie à la famine. Les laisser périr serait une honte pour tout le monde civilisé. Les centaines de mille de femmes et d'enfants déportés qui se traînent encore sur les confins du désert mésopotamique et les routes qui y conduisent ne supporteront plus longtemps leurs souffrances. Combien de temps peut-on vivre en ramassant dans les crottins de chevaux les grains qui s'y trouvent et en y ajoutant de l'herbe? Beaucoup sont irrévocablement perdus à la suite de ces longues privations et de la dysenterie. A Konia vivent encore quelques milliers d'Arméniens expulsés de Constantinople, gens qui étaient aisés, cultivés, médecins, écrivains, marchands: on pourrait leur venir en aide. Il se trouve encore seize cents Arméniens, hommes, femmes et enfants, parmi lesquels des grand'mères de soixante ans, beaucoup d'enfants de six à sept ans, sur une section du chemin de fer de Bagdad, entre Eiran et Enteli; ils sont casseurs de pierre et terrassiers, dans le voisinage du grand tunnel. Pendant quelque temps l'ingénieur Morf, de la Bagdadbahn, s'en est occupé, mais le gouvernement a déjà établi une liste de leurs noms. Aussitôt leur travail terminé, ce qui arrivera dans deux ou trois mois, « on leur assignera une nouvelle résidence », ce qui veut dire que les hommes seront éloignés et tués, que les femmes jeunes et jolies entreront dans les harems et que le reste sera chassé au désert jusqu'à ce que tout soit fini.

Le peuple arménien a droit à l'aide allemande. Lorsqu'il y a quelques années un massacre était imminent en Cilicie, un navire de guerre apparut devant Mersine. Le commandant rendit visite au catholicos arménien à Adana et lui donna l'assurance que, aussi longtemps que l'influence allemande s'exercerait en Turquie, il n'y aurait plus de massacres comme au temps d'Abdul Hamid. Les mêmes assurances ont été données par l'ambassadeur allemand au patriarche arménien et au président du conseil national arménien dans une audience, en avril 1915.

Indépendamment du devoir chrétien général, nous Allemands, nous avons l'obligation d'opposer une digue à la destruction complète du demi-million qui survit. Nous sommes les alliés de la Turquie et les Français, les Anglais, les Russes étant maintenant hors de cause, nous sommes les seuls qui ayons encore quelque chose à dire. Nous pouvons repousser avec indignation les mensonges de nos ennemis qui disent que les consuls allemands ont organisé les massacres. Nous n'arriverons pas à déraciner l'idée des Turcs que l'Allemagne a organisé les massacres, si nos diplomates et nos officiers ne prennent pas une attitude énergique. Il ne subsisterait contre nous que l'accusation, que la crainte et la faiblesse envers nos alliés nous ont empêchés de sauver un demi-million de femmes et d'enfants, cela suffirait à défigurer à tout jamais l'image de la guerre

allemande dans le miroir de l'histoire d'un trait hideux.

On se tromperait beaucoup si l'on croyait que le gouvernement turc renoncera à cette destruction des femmes et des enfants de lui-même et sans une pression violente du gouvernement allemand. Peu de temps encore avant mon départ d'Alep, en mai de cette année, à Ras-el-Aïn sur le chemin de fer de Bagdad, des convois de déportés y étaient accumulés et environ 20.000 femmes et enfants ont été massacrés.

## LA QUESTION DU CADASTRE EN INDOCHINE

La question du cadastre ou, plus exactement, de la reconnaissance exacte de la propriété foncière nous a toujours paru du plus haut intérêt parce que la matière contribuable doit être exactement connue pour donner une base équitable à l'impôt foncier reste très fantaisiste en Indochine. Cette tâche primordiale aurait dû être accomplie depuis longtemps dans les régions riches et peuplées qui, comme le delta du Tonkin, ne sont d'ailleurs que médiocrement étendues. En outre la reconnaissance de la propriété foncière peut être l'occasion de donner à sa preuve une forme donnant plus de sécurité aux propriétaires et plus de facilités aux transactions. C'est ce qui nous décide à reproduire ci-dessous une étude très intéressante que le *Bulletin Economique de l'Indochine* a consacrée récemment au régime foncier à établir dans notre grande colonie d'Asie.

Le cadastre est la détermination physique, géométrique de chaque immeuble, le tout constituant un plan général parcellaire de tout le pays avec l'évaluation de chaque parcelle. La confection du cadastre fut décidée par la loi du 15 septembre 1807. Le cadastre tel qu'il a été organisé en France est donc un simple moyen fiscal, un instrument ne pouvant servir qu'à l'établissement de l'impôt foncier, sans autre portée juridique ou économique, sans aucune influence sur la propriété elle-même, dont il ne saurait servir de preuve.

Si ce plan était continuellement exact, toujours tenu au courant, avec toutes les évaluations faites par les mêmes personnes et à la même époque, il constituerait une excellente base de l'impôt foncier. Mais par la longueur même de son établissement — en France, on y a travaillé plus d'un demi-siècle et cette œuvre a coûté 160 millions — le cadastre ne pouvant être tenu à jour est devenu presque complètement inutile, ne constituant plus qu'un document incertain pouvant être la cause de graves erreurs.

Sa non-teneur à jour vient en grande partie de ce que cette institution a eu une compréhension trop générale; l'administration n'ayant point chargé de ce soin les autorités d'une unité administrative assez réduite. Quand bien même d'ailleurs un choix judicieux des personnes chargées de la mise au courant eût été fait, les propriétaires fonciers n'avaient point assez intérêt à sa mise à jour constante, pour concourir à cette œuvre. Que leur importait en effet cette institution purement fiscale qui n'avait à leurs yeux aucune utilité et qui ne pouvait servir qu'à l'Etat!

Espérant avoir plus à gagner qu'à perdre dans l'incertitude qui planerait sur la propriété foncière, au simple point de vue de l'impôt à payer, ils ne s'efforceront point de maintenir cette œuvre.

Les répartiteurs, à l'heure actuelle, n'ayant plus de base fixe pour asseoir leurs évaluations, ou ne les changent point ou répartissent au petit bonheur, suivant les inclinations que peuvent dicter leurs tendances politiques ou

leurs amitiés personnelles. Leurs évaluations reposent sur une base fautive, toute fantaisie leur étant permise, aussi les écarts dans les évaluations deviendront bientôt choquants et d'une criante injustice. En 1851 les écarts variaient selon les départements, de 18 0/0 à 3, 80 0/0, et en 1879, pour les départements, entre les taux de 7,21 à 0,95 0/0 et pour les communes entre les taux de 30,03 0/0 et 0,19 0/0.

Pour mettre un terme à cette situation qui soulevait de nombreuses récriminations, on dut opérer la péréquation de l'impôt foncier en dégageant successivement les départements les plus taxés. Ce n'était là qu'un palliatif qui donna de maigres résultats. Les écarts restèrent tels qu'en 1890 la propriété bâtie fut soustraite à ce mode d'imposition par la loi du 8 août de cette même année, le législateur préférant se passer de la base que donne le cadastre, pour fixer l'impôt d'après un tant 0/0 de la valeur locative, estimé d'après une évaluation faite tous les dix ans. Ce système, quoique manquant de base ferme, parut encore préférable à celui reposant sur le cadastre.

Depuis longtemps pour ne point dire depuis que cette œuvre fut entreprise, la question de la réfection du cadastre fut à l'ordre du jour. Des commissions parlementaires y travaillent depuis 1891. La manifestation la plus tangible de cette préoccupation fut le vote de la loi du 17 mars 1898 qui, pour remédier aux inconvénients des inexactitudes du cadastre actuel, s'est adressée aux communes pour leur faciliter la réfection de leur cadastre, par des parts contributives de l'Etat, du département, et par l'autorisation de prélever des centimes additionnels à la contribution foncière des propriétés non bâties. C'est cette loi qui créa les associations syndicales de bornages sur le type des syndicats de la loi de 1865, l'Etat cherchant à intéresser la commune à cette œuvre.

Les conclusions les plus nettes d'ailleurs de cette commission ont été la réfection totale du cadastre non pour le maintenir comme cadastre, mais pour permettre d'arriver à établir un système autre analogue à celui des livres fonciers que nous verrons plus loin.

Notons enfin, pour bien montrer l'inutilité dans laquelle est tombé le cadastre, que la loi de finances de 1907 (article 3) a ordonné qu'une évaluation des propriétés non bâties soit effectuée par les soins de l'administration des contributions directes.

Le système du cadastre étant purement fiscal et n'ayant aucune valeur au point de vue de l'existence du droit de propriété, son existence en France a entraîné nécessairement à des institutions de publicité remplissant ce but, comme la transcription des hypothèques et des ventes, telle qu'elle a été organisée par la loi de 1855. Sans vouloir entrer dans l'exposé de cette institution il y a lieu de rappeler brièvement les critiques auxquelles elle a donné lieu.

Ce mode de publicité est particulièrement imparfait puisqu'il laisse place à des nombreux cas de transmissions occultes, par exemple toutes les mutations par décès, et qu'il rend très difficile d'établir la situation hypothécaire d'un immeuble. La tenue des registres, en effet, est faite par des transcriptions personnelles qui obligent à rechercher les noms de tous les propriétaires successifs pour arriver à connaître cette situation, ce qui ne serait point sans exposer l'acquéreur à de gros risques, s'il n'y avait en France, comme dans toutes les législations, un résultat de l'accoutumance, une adaptation d'habitude qui fait que les hommes s'accommodent des règles les plus défectueuses et y remédient par les moyens qu'ils peuvent trouver à côté. C'est ainsi qu'en France les notaires, grâce à la fidélité des clientèles qui restent dans les mêmes études de génération en génération, arrivent à suppléer à la législation en fournissant les renseignements que ses imperfections ne lui permettent point de donner.

Le cadastre n'étant point une immatriculation de la propriété foncière, l'usucapion en matière immobilière existe et est à vrai dire, dans la majorité des cas, le moyen le plus facile de prouver sa propriété dans la législation française.

Par suite de cette même caractéristique, le cadastre ne peut être d'aucune utilité au point de vue du crédit immobilier, c'est pourquoi l'on a dû recourir en France à l'institution, qui a soulevé tant de critiques, du crédit foncier, moyen de crédit, compliqué par ses formalités, et peu productif étant donnée la valeur de la somme prêtée comparée à celle de l'immeuble hypothéqué.

Tels sont les principaux reproches qui ont été adressés au système français du cadastre, reproches qui l'ont fait condamner par la majorité des juristes. L'opinion générale à son sujet est que ce système est peu souhaitable, et les pays dans lesquels il a été institué regrettent de ne pouvoir l'abandonner, regret qu'est venu encore augmenter la connaissance d'autres législations, présentant un régime de la propriété plus parfait et pouvant cependant au point de vue fiscal rendre, dans une certaine mesure, les services que l'on attendait du cadastre.

Parmi les systèmes instaurés dans des législations autres que la législation française, il faut rappeler l'acte Torrens la loi tunisienne du 5 juillet 1885 et surtout le système allemand de la loi prussienne du 5 mai 1872. Un rapide exposé de ces divers systèmes fera ressortir l'intérêt qu'il y a à puiser dans ces institutions pour arriver à la construction d'un système à appliquer dans un pays décidé à faire le sacrifice d'argent et de travail nécessaire à l'institution d'un régime foncier, permettant une juste répartition de l'impôt. Une fois cette décision prise il est en effet préférable d'organiser un système donnant le maximum d'utilisation, c'est-à-dire permettant d'arriver, non seulement à une juste répartition de l'impôt, mais encore à une régularisation du régime foncier et de la propriété. Pour arriver à cette construction, il faut, se servant des expériences acquises, ne pas hésiter à rejeter ce qui n'a point donné les résultats attendus et à prendre dans les différents systèmes en vigueur ce qu'ils ont de meilleur et en même temps de plus facilement adaptable aux institutions et à l'esprit du pays dans lequel ce système doit être appliqué.

C'est de ce principe que l'on s'est déjà inspiré en France pour faire la loi tunisienne de 1885 où, le terrain étant déjà préparé par les usages anciens à recevoir un système analogue au système Torrens, l'on est arrivé à une combinaison de la transcription française avec l'immatriculation australienne. Partant de ce même principe, et s'inspirant aussi de l'immatriculation telle qu'elle est prévue dans le système Torrens, M. Noël Pardon dressa en 1889, pour la Nouvelle-Calédonie, un projet de réglementation de la propriété française qui fut repris dans les diverses colonies françaises d'Afrique (Madagascar D. 16 juillet 1897, Congo français D. 28 mars 1899 A. O. F. 14 juillet 1906).

Le système de l'acte Torrens est trop connu maintenant dans le monde pour qu'il soit nécessaire de l'exposer longuement. Rappelons seulement les points essentiels pouvant nous servir pour la construction du système projeté.

La soumission au système Torrens est facultative, sauf pour les concessions nouvelles faites par l'État. Après un examen des titres et une publicité destinée à avertir les tiers, l'immatriculation de l'immeuble est prononcée. L'on dresse alors 2 certificats identiques, avec description de l'immeuble et indication des charges qui le grèvent. L'un des certificats est remis au propriétaire pour lui servir de titres, l'autre est inséré dans un registre dont il devient un folio numéroté. Les registres sont tenus non par nom de personnes comme en France mais par unité foncière.

L'immatriculation rend inattaquable le droit du propriétaire.

Pour les ventes, bails et hypothèques, des formules toujours préparées sont à la disposition du public. Le propriétaire, qui veut vendre ou louer ou hypothéquer, prend la formule *ad hoc*, remplit les blancs, sans avoir pour cela besoin de recourir à un homme de loi. S'il veut vendre par exemple, il envoie au « registrar » cette formule, signée de lui, avec son certificat de propriété, l'on annule son certificat et on en délivre un nouveau à son acheteur.

Enfin le système de la loi prussienne de 1872, rendu applicable au pays rhénan en 1888, modifié et généralisé par le Code civil allemand (article 1113 et suivants), institution sur laquelle je serai obligé d'insister un peu plus longuement, car c'est surtout d'elle que procède le système que j'ai cru devoir vous proposer au lieu et place du cadastre français. Le trait principal de ce système est l'existence de 2 registres. L'un dit « registre foncier » (Grundbuch) tenu par le juge. Les inscriptions sur ce registre sont réelles et non personnelles, chaque feuillet ne représente point un propriétaire mais un fonds de terre. Cette inscription, immatriculation au même titre que l'inscription au registre du système Torrens, est attributive de propriété, aussi la personne qui tient ces registres (le Grundbuch richter) n'est point un simple employé de l'enregistrement, mais un véritable juge qui examine les titres présentés et qui prend des décisions qui sont susceptibles d'appel. Sur ce registre on indique au feuillet de chaque immeuble tous les actes qui les concernent, de sorte qu'en consultant le registre on a l'état civil de la propriété.

Comme conséquence de ce registre foncier et pour donner leur pleine valeur aux inscriptions qu'il contient parallèlement à lui, et toujours en concordance avec lui, doit être tenu le registre cadastral (Flurbuch). Il est tenu par un fonctionnaire du cadastre, et tout changement constaté par le juge, qui tient le Grundbuch, doit être transmis au fonctionnaire qui tient le Flurbuch et inversement, pour qu'une concordance parfaite existe entre les deux registres. Tout droit réel étant inscrit au livre foncier le feuillet de chaque immeuble constitue un véritable casier civil qui facilite les transmissions immobilières et les opérations touchant au crédit.

A ce point de vue spécial même il est intéressant de signaler à côté de l'hypothèque ordinaire, facilitée par l'excellente et sûre publicité que constitue le registre foncier, un droit analogue à l'hypothèque, le « Grundschuld » ou dette foncière qui a, comme caractéristique que le créancier a, comme sûreté l'immeuble sur lequel il a inscrit son droit, et cet immeuble seul. Toute créance personnelle disparaît, il ne peut poursuivre son débiteur sur sa personne par voie de contrainte si elle existe, ou par voie de saisie sur ses autres biens, meubles et immeubles, sa garantie est limitée à l'immeuble qui lui est donné comme sûreté. Cette dette foncière est d'une procédure facile, elle se fait par simple inscription sur le registre foncier, avec remise au créancier d'un certificat, véritable bon foncier, soit nominatif, soit au porteur, et qui présente par conséquent toutes les facilités de négociabilité que peut présenter chez nous une lettre de change.

Après cet exposé des différents systèmes fonciers que l'on trouve en vigueur à l'heure actuelle, il nous faut examiner ce qui existe dans la législation d'Annam tant au point de vue du régime des terres que de l'impôt qui porte sur elle, pour pouvoir ensuite choisir dans chacun des systèmes exposés ce qu'il semble désirable d'adopter tant par suite des résultats donnés par telle ou telle règle dans les pays où ces systèmes sont en vigueur que par la facilité plus ou moins grande avec laquelle ces règles pourront être adaptées, superposées ou combinées avec ce qui existe déjà en Annam,



Dans l'exposé du régime foncier et du mode d'imposition appliquée à la propriété foncière en Annam, je ferai abstraction des controverses possibles, ne cherchant point, suivant l'esprit généralisateur du droit français, à donner une théorie qui peut-être ne fut jamais dans l'esprit du législateur, mais reprenant seulement les points essentiels qui seront nécessaires dans la suite à l'édification du système projeté.

Laissant de côté la question purement théorique dans l'occurrence, sans utilité pour nous, de la nature du droit de propriété en Annam (plein droit de propriété ou simple droit d'usage), rappelons que la propriété annamite se prouve au point de vue général purement administratif par l'inscription des terres au *bô* du village, et au point de vue particulier et matériel, par la production d'un titre détenu par le propriétaire et par les deux signes extérieurs que constituent la mise en culture et le paiement de l'impôt.

Toutes les transactions immobilières, vente, vente à reméré, bail ne donnent lieu à aucune publicité si ce n'est la certification du contrat donnée souvent par les *ly-truong* ou chefs de canton.

Les *bô* ont été établis après l'établissement du cadastre, le dernier fut dressé sous Minh Mang. Mais les opérateurs indigènes manquaient de science et si le « *dia-bô* », plan dressé par eux, peut donner des indications précieuses, il n'a pas la rigueur suffisante pour être un véritable cadastre. Il n'a pas été établi d'après une méthode graphique qui permette, en le comparant avec un titre de propriété, de déduire la situation exacte d'une parcelle et de la situer sur le terrain.

D'autre part, le *bô* n'a pas été tenu à jour, et les noms des propriétaires sont restés les mêmes, malgré les transformations successives qui ont porté sur les terres.

Quant à la vérification des droits de propriété, elle fut faite lors de l'établissement du 1<sup>er</sup> foncier, par Gia Long au début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais elle ne porta que sur le droit de propriété, en négligeant les autres droits qui peuvent grever les immeubles.

Le *bô* fut fait en trois expéditions. La première « *Giap* » fut déposée aux archives du *bô-hô*, ministre des Finances, tribunal dont relèvent en dernier ressort toutes les questions de terrains. La deuxième « *At* » fut déposée aux archives du *quan-bô* dans chaque province.

La troisième « *Binh* » fut remise au village.

L'ordre d'inscription des terres sur ce registre est :

- 1<sup>o</sup> Totalité des terres du village (*Diên* et *Thô*).
- 2<sup>o</sup> Terrains communaux (*Công-Diên*, *Công-Thô*) et terrains ayant une affectation particulière (terrain de pagode, etc.).
- 3<sup>o</sup> Terrains particuliers (*Tu-Diên*, *Tu-Thô*).

La tenue de ces *bô* incombe au village qui doit solliciter par l'intermédiaire des mandarins dont il relève l'autorisation d'apporter les modifications à faire à ce registre.

Le rôle d'impôt foncier « *bôn thao* » est dressé annuellement par le village en une réunion plénière au *Dinh*.

Tous les cinq ans aux années *Kén* il devrait y avoir un rôle de grande correction.

Théoriquement donc, l'institution du *bô* est parfaite, elle constitue un véritable livre foncier par l'immatriculation des terres, en même temps qu'une base pour l'impôt foncier par la nomenclature des terres, ce qui devrait permettre aux autorités communales d'asseoir équitablement l'impôt foncier.

Mais dans la pratique cette institution est très imparfaite par suite de l'insuffisance avec laquelle les terres sont identifiées et dans leur nomenclature, et sur le *dia-bô*. Aussi le *bô* n'est point d'une utilité très grande pour l'impôt, l'on peut même dire plus, comme tout document faux, mais considéré comme juste, il est peut-être une source d'erreur de plus.

En effet, chaque année le village est avisé du montant

total de son impôt, la donnée de ce chiffre entraîne déjà à des erreurs par suite des augmentations et diminutions arbitraires qui ont pu être faites. Le village répartit alors l'impôt, sans tenir compte la plupart du temps du rôle foncier et l'impôt foncier devient alors un véritable impôt de répartition faite au gré des notables ou, pour mieux dire, suivant les amitiés ou inimitiés du parti dominant dans le village. Pour l'imposé il n'y a pas de réclamation possible, faute pour chaque propriétaire d'une base à sa réclamation, autre que d'en appeler au témoignage de ceux qui l'ont imposé à tort.

L'imprécision du *bô* n'a point seulement de graves conséquences au point de vue de l'impôt foncier, mais au point de vue de la preuve même du droit de propriété l'on retrouve le même manque de netteté et la même difficulté pour baser une réclamation sur autre chose qu'un titre plus ou moins authentique, ou surtout que sur le témoignage des notables du village.

Pour remédier à cet état de choses il était normal qu'une administration française comme celle du Protectorat songe à introduire dans le pays protégé une institution fonctionnant en France. Et même par une préoccupation purement fiscale, l'on a songé à remédier par le cadastre aux difficultés que soulevait la question de l'impôt foncier, ne cherchant point par un autre moyen, à remédier en même temps aux imperfections relevées dans le régime foncier lui-même. L'institution du cadastre dont certains essais furent faits au Tonkin (*Nam-Dinh*, *Thai-Binh*) est une grosse dépense; s'il faut en croire les chiffres qui ont été donnés, il faudrait une dépense de 18 millions de francs répartis sur 25 années de travail pour le Tonkin seul. L'histoire du cadastre en France n'est point un encouragement à persister dans cette voie et il semble meilleur de chercher un remède s'appliquant à la fois au malaise qui domine et la question de l'impôt foncier et celle plus générale du régime foncier lui-même, en puisant dans ce qui a existé en Annam, et dans ce qui a été fait dans les législations étrangères. C'est de cette idée que s'inspire le système que je préconise.

La commune, cellule sociale et unité fiscale en Annam, serait conservée comme base même de ce système; mais avant toute chose il faudrait identifier nettement les communes, en leur donnant des limites nettes et précises. Pour ce faire il faudrait dresser un large plan cadastre comprenant seulement les limites des villages. Ces limites étant à peu près immuables, une longue expérience montrant qu'à part la perturbation causée par la conquête elles sont restées inchangées, l'on aurait là un document définitif et précis pouvant servir de base générale à l'impôt.

La charge de ce travail, véritable œuvre de souveraineté, semble logiquement devoir incomber à l'Etat, qui y ferait procéder par les moyens qui lui semblent le meilleur, soit par un service du cadastre développé, soit par une entreprise particulière contrôlée. Ce grand travail préliminaire étant fait, prenons comme exemple pour l'intelligence de l'exposé du système projeté une commune quelconque ainsi nettement délimitée.

Cette première délimitation générale supprime déjà une cause d'erreurs dans l'imposition de cette commune, celles portant sur la surface imposable, l'erreur de catégorie, et sur le nom des imposables pouvant toujours subsister.

Dans le village le document important sur lequel reposera toute l'organisation est le *bô* du village. Nous avons déjà relevé dans l'institution des *bô* le caractère d'un livre foncier imprécis, vague et partant sans utilité. Tout l'effort devra tendre à perfectionner ce document et à lui donner les caractéristiques du livre foncier, tel que les juristes et législateurs le conçoivent à l'heure actuelle, et ce en s'inspirant des législations étudiées plus haut, et plus spécialement de la loi prussienne de 1872. Le livre foncier étant

à l'heure actuelle considéré comme l'expression du meilleur régime foncier, puisque, même en France où ce système n'est pas en vigueur, la commission parlementaire du cadastre organisé en 1891 a exprimé comme nous l'avons dit plus haut le désir de voir refaire le cadastre pour permettre d'arriver au livre foncier, l'on peut donc être persuadé de l'intérêt qu'il y a à travailler dans ce sens. Le bô perfectionné et transformé en un véritable livre foncier pourrait par exemple être compris de la façon suivante.

En première page au-dessous du nom, ou des noms du village, le chiffre de la superficie totale du village, donné par le premier cadastre des limites de villages, serait inscrit avec en regard, à une échelle donnée, la configuration générale de cette surface. Prenant alors le système adopté dans la loi prussienne et dans le système Torrens, de l'inscription réelle avec tous les avantages que l'on a reconnus à ce procédé, il serait décidé que chaque parcelle aurait un feuillet dont les caractéristiques pourraient être les suivantes :

- 1° Indication du nom de la parcelle si elle en porte un.
- 2° Indication de la nature du terrain propre à telle culture (rizières, terrains, etc.), cette mention devant servir pour la catégorie à laquelle cette terre devra être imposée.
- 3° Configuration de cette parcelle à une échelle donnée avec son abornement et en cartouche de ce plan, à échelle réduite, situation de la parcelle dans le plan général du village.
- 4° Indication du nom du propriétaire ; si le terrain est communal ou réservé pour un usage déterminé la mention de cette qualité remplacera le nom du propriétaire. Un blanc suffisant sera laissé pour permettre d'inscrire les noms des propriétaires successifs en indiquant l'origine de la propriété (vente, succession, donation).
- 5° Une place spéciale serait réservée pour indiquer les droits ou servitudes dont serait grevée la propriété (vente à réméré, par exemple, pour prendre le cas le plus fréquent).
- 6° Dans le cas où un fonds de terre se trouverait morcelé, soit par une succession, soit par une vente, le feuillet le concernant serait annulé et remplacé par autant de nouveaux feuillets que l'on créerait de fonds distincts. Chaque nouveau feuillet rappellerait comme origine de propriété le fonds dont il est issu et pour quelle cause (succession, vente, etc.) le morcellement a eu lieu.

Cette création soulève certes de nombreuses objections : la première est d'ordre matériel et consiste à savoir comment et dans quelles conditions, les plans parcellaires seraient levés, ce travail devant forcément entraîner d'assez lourdes dépenses. Quoique l'on puisse dire que le montant du prix est en raison inverse du nombre de plans levés, les frais généraux de déplacements des géomètres, par exemple, restent les mêmes alors qu'ils se répartissent sur plusieurs parcelles. L'intérêt qui résulte de cette immatriculation des terres pour les propriétaires rend logique de laisser cette dépense à leur charge, ou tout au moins, en s'inspirant de l'expérience faite en France avec les associations syndicales de bornage, de laisser cette dépense à la charge du propriétaire avec une subvention de la province et du budget local, et, si l'on veut, en laisser le soin aux communes avec en plus le droit pour elles de frapper les contribuables d'une imposition spéciale représentative des centimes additionnels prévus en pareil cas en France. Pour l'exécution même du travail comme pour le cadastre des villages l'on pourrait avoir recours, soit au service du cadastre, soit à une entreprise particulière travaillant sous la surveillance et le contrôle d'un service public.

Pour que toutes les inscriptions devant figurer à ce registre aient pleine valeur, surtout lors de l'inscription initiale que comportera forcément, comme il fut fait lors

de l'établissement du premier rôle foncier sous le règne de Gia-Long, une vérification des droits assis sur les terres, il faut que celui ou ceux qui tiennent les registres n'aient point seulement un simple rôle d'enregistrement, comme nos conservateurs des hypothèques en France, mais qu'au contraire, comme le « Grundbuch richter » en Allemagne, ils aient les pouvoirs de juge dont les décisions sont susceptibles d'appel. L'inscription dans cette forme au bô, véritable immatriculation de l'immeuble, serait comme dans l'acte Torrens la preuve matérielle de la propriété et par la suite la base juste d'une imposition. Lors de la première inscription, comme dans le système Torrens, cette inscription ayant lieu à la demande de l'intéressé, un délai suffisant serait laissé aux tiers pour faire valoir leurs oppositions à l'attribution de propriété, délai à l'expiration duquel l'inscription, entraînant la propriété pour le titulaire, aurait lieu s'il n'y avait point d'opposition valable, les tiers étant forclos pour réclamer contre cette inscription. Pour ne point laisser aux villages la facilité de commettre des irrégularités dans la tenue de ce bô modernisé il pourrait être procédé de la façon suivante :

Le village conserverait le « Binh » rédigé en caractères français et quôc-ngu si on le juge utile,

Le At, deuxième expédition de ce bô, resterait entre les mains du quan-bô dans les provinces.

Le Giap, dont la tenue à jour serait difficile par suite de l'éloignement s'il restait au ministère des Finances, serait versé pour contrôle dans les Résidences avec rédaction en caractères quôc-ngu et français pour permettre un contrôle rapide et facile. Le bô-hô n'aurait que le plan cadastre des limites de villages, l'expérience prouvant qu'en pareille matière, pour assurer une mise à jour régulière, il faut décentraliser cette organisation autant que faire se peut. — Une copie du feuillet concernant la parcelle qu'il possède pourrait être remise à l'intéressé à simple titre documentaire pour lui. Pour conduire les villages à tenir ce registre on devrait leur imposer de faire établir tout d'abord les feuillets concernant les communaux, les terrains de pagode (âm-tu-tho de sépulture), (tho-mô), etc.

Cette obligation trouverait sa justification dans ce fait que cette mesure, étant la conservation du droit de propriété du village sur les communaux, est par conséquent une mesure de protection de la richesse communale, protection dont le besoin se fait d'ailleurs sentir, puisque dans les dernières ordonnances royales sur la propriété (19<sup>e</sup> année de Thanh Thai) on a dû déjà prévoir des formalités spéciales pour éviter l'accaparement des communaux.

Pour les particuliers, comme dans le système Torrens, la liberté de se faire inscrire ou non leur serait laissée. Mais l'annonce que cette formalité est la véritable et la seule preuve indéfectible du droit de propriété, en même temps que le seul moyen de pouvoir prétendre à une juste imposition, pousserait très certainement tous les propriétaires à demander l'inscription de leurs terres. L'accueil fait par la population indigène à l'enregistrement des actes est une indication précise de l'empressement qu'elle mettrait à se conformer aux obligations de nouveau règlement. Il serait bien entendu que, pour qu'une inscription soit valable, il faudrait qu'il y ait concordance entre les trois expéditions du bô. Le village devant aviser le quan-huyên des modifications apportées et ce mandarin en rendant compte à la Résidence pour que l'accord se fasse avant tout changement.

L'on aurait ainsi un instrument commode fait d'un document facilement tenu à jour, par suite de la forte organisation communale annamite déjà habituée au règlement des questions de propriétés et d'impôt, la facilité de mise à jour venant aussi de la faible étendue de l'unité choisie pour baser cette organisation.

Au point de vue fiscal cette institution rendrait les ser

vices d'un cadastre tenu à jour. Elle donnerait une base juste et sincère, permettant à celui qui aurait fait immatriculer sa propriété de fonder ses réclamations en matière d'impôt sur un fait précis, en consultant la copie de la parcelle imposée, copie qu'il serait en droit de se faire délivrer comme il a été dit plus haut. D'autre part les indications données par le bô d'un village, surface, nature des terrains, permettraient facilement de faire le total dû par le village et par chacun. Seuls ceux qui n'auraient point profité de la faculté de faire inscrire leurs terres pourraient se trouver lésés, mais ce serait alors de leur consentement et l'erreur comme nous l'avons dit plus haut serait limitée à la fausse classification dans telle ou telle catégorie.

Toute erreur de surface deviendrait impossible du fait de l'existence du cadastre des limites de villages, qui permettrait de soustraire du chiffre total de la superficie exacte des terres non inscrites. Cette organisation mettrait fin aux discussions sans nombre de village à village et de particulier à particulier dans le même village au sujet des terrains et de l'impôt foncier, toutes questions qui à l'heure actuelle, faute de base précise, restent indéfiniment sans être tranchées, ou, il est regrettable d'être obligé de le reconnaître, sont tranchées un peu au hasard suivant l'heureuse ou malheureuse inspiration de celui qui décide et sont soumises à vrai dire au régime du bon ou du mauvais tyran. Cette organisation, au point de vue économique, permettrait la régularisation du Crédit foncier représenté le plus fréquemment en Annam par la vente à réméré. Pour que cette opération soit valable il faudrait que mention en soit faite à la case spécialement réservée sur le feuillet du bô pour les droits et charges qui grèvent la parcelle objet de ce feuillet. Cette inscription, qui pourrait être demandée à l'aide de formules toutes préparées comme le système Torrens, serait d'une simplicité autrement plus grande que notre transcription, elle aurait en plus l'avantage de faciliter grandement les transactions immobilières, en donnant à l'acquéreur toute sûreté sur l'état de l'immeuble qu'il achète, son vendeur n'ayant qu'à demander copie du feuillet de la parcelle qu'il désire vendre pour montrer à l'acquéreur l'état exact de la propriété, pour lui donner le casier civil de l'immeuble en cause. Toutes ces mesures auraient de grosses conséquences économiques, et même politiques, en soustrayant les opérations immobilières au caractère occulte qui les marque actuellement. Ce serait un coup sérieux porté à l'usure d'autant qu'en un pays comme l'Annam où la contrainte par corps existe et est la grande arme des créanciers pour pressurer leurs débiteurs, la création de la dette foncière avec les mêmes caractéristiques que la Grundschuld allemande serait de nature à mettre fin à ce « squeeze » abusif. D'autre part, tous les contrats irréguliers portant sur la totalité d'un village, passés, soit par la mission pour se faire des catéchistes, soit par des Chinois chettys ou usuriers européens, pour devenir maîtres absolus de la situation dans un village, ne pouvant plus être occultés à peine de nullité, ne pourraient plus être passés parce que entachés d'une irrégularité qui entraînerait leur nullité.

Enfin la création de formules de vente, d'engagement, etc., analogues à celles employées dans le système Torrens permettrait à l'indigène, si ignorant qu'il soit, de faire lui-même ses affaires sans avoir besoin de recourir au concours coûteux de l'homme d'affaires, ou ce qui est plus grave, au concours douteux de certains agents d'affaires européens ou indigènes.

Là, je crois d'ailleurs, doit se borner l'imitation des systèmes étrangers, la création du bon foncier de la loi allemande me paraissant de nature à avoir des conséquences fâcheuses et pour les indigènes et pour la tenue même des registres, par la tentation trop forte qu'elle donnerait à l'éternel emprunteur qu'est l'Annamite de trafiquer de ce bon.

Tout ce système, en dehors des dépenses d'organisation qui ne seraient pas plus fortes que celles occasionnées par la création du cadastre pur et simple, une fois mis en route pourrait continuer à fonctionner sans qu'il en coûte plus qu'à l'heure actuelle au budget. Les autorités du village n'auraient de même qu'aujourd'hui droit à aucun paiement régulier pour leurs fonctions, les bureaux du quan-bô et, dans les Résidences, un bureau d'archives spéciales sous la surveillance de l'adjoint ou d'un commis seraient suffisants pour assurer son fonctionnement. Le temps économisé sur l'étude stérile des requêtes actuelles relatives aux terrains et à l'impôt serait suffisant pour la mise à jour de ces bô.

Si l'on est prêt à faire le sacrifice d'argent et de travail du cadastre, je crois, sans aucune vanité d'auteur, qu'il vaut mieux organiser un système analogue à celui dont j'ai exposé les grandes lignes ou tout au moins s'inspirant du même esprit. L'on arrivera en effet avec les mêmes dépenses à avoir, non seulement une organisation à utilité purement fiscale comme le cadastre, mais encore une institution dans son cadre naturel, en la modernisant et en lui apportant toutes les qualités d'un régime foncier, propre à défendre le droit de propriété et la tradition, tout en apportant avec tous les avantages économiques que le système comporte les plus grandes commodités dans les transactions immobilières.

Thanh-Hoa, le 14 novembre 1912.

PASQUIER,

*Administrateur des Services civils de l'Indochine,  
Résident de France à Thanh-Hoa.*

## Indochine

**L'Indochine et la guerre.** — M. Georges Bousset, député de la Réunion, a récemment fait un rapport pour montrer quel a été le concours donné par notre empire colonial à la France pendant cette guerre. Comme on pouvait s'y attendre le concours de nos colonies d'Afrique a été militairement beaucoup plus important que celui de l'Indochine. L'Algérie a fourni de 170.000 à 180.000 hommes, la Tunisie 41.000 jusqu'au 15 mars 1916, l'Afrique occidentale plus de 100.000 tirailleurs. Ce sont des effectifs beaucoup plus considérables que les 20.000 tirailleurs qui ont été ou qui seront, assure-t-on, demandés à l'Indochine d'ici à la fin de la guerre.

Mais il ne faut pas oublier qu'au point de vue économique notre colonie d'Asie a rendu les plus grands services. En 1915 on nous a expédié 212.000 tonnes de riz, 34.000 tonnes de maïs et 6.500 tonnes de coprah et aussi de l'alcool destiné à la fabrication des poudres. Disons d'ailleurs que si les tirailleurs tonkinois n'ont pas encore, que nous sachions, été envoyés sur la ligne de feu, ils ont rendu les plus grands services comme travailleurs agricoles pour rentrer la moisson dans certaines régions où ils ont été vivement appréciés : la bonne conduite et l'intelligence de ces soldats a produit une impression

excellente sur les populations rurales auxquelles ils ont été mêlés. On n'ignore pas, d'autre part, que dans certains de nos arsenaux et poudreries des ouvriers annamites et cambodgiens levés en Indochine ont rendu les services les plus appréciables.

Contrairement à certains préjugés très généralement répandus et aussi sans aucun doute aux espérances des Allemands, l'Empire colonial de la France, de même que celui de l'Angleterre, s'est révélé non comme une source de faiblesse mais comme une source de force pendant la lutte pour la vie que la tentative d'hégémonie allemande a imposée aux deux nations occidentales.

**La guerre, l'Indochine et la production de la pâte à papier.** — Depuis le début de la guerre le ministère du Commerce suédois a interdit l'exportation de la pulpe de bois obtenue par des procédés chimiques. Etant donnée l'importance de la production suédoise de la pâte à papier, cette mesure appelle l'attention sur l'intérêt qu'il y aurait à développer la fabrication de pulpe dans les possessions françaises. Immédiatement on s'est préoccupé en Angleterre des ressources que l'on pouvait trouver à cet égard dans l'Empire, et l'Imperial Institute a adressé au *Times* une communication dont nous donnons les passages qui présentent un intérêt direct pour l'Indochine.

Après avoir attiré l'attention sur la quantité énorme de pâte de bois qui pourrait être produite au Canada et à Terre-Neuve en traitant des arbres analogues à ceux qui servent à fabriquer la pâte suédoise, le rapport de l'Imperial Institute ajoutait : « Beaucoup d'autres régions de l'Empire britannique peuvent produire de la matière première à papier, une grande variété de ces matières premières ont déjà été examinées par l'Imperial Institute et il ne se passe guère de mois sans que l'on signale quelques plantes nouvelles se prêtant à la production de la pâte à papier. Dans l'Inde centrale et septentrionale, par exemple, d'immenses étendues forestières sont couvertes d'arbres qui ne présentent pour l'instant presque aucune valeur économique : plus d'une demi-douzaine de variétés de ces arbres fournissent une pulpe de première qualité. Dans le Mysore les terrains déjà étudiés à cet égard pourraient fournir chaque année à cette industrie 60.000 tonnes d'arbres. On pourrait aussi disposer de vastes surfaces couvertes de bambous dans différentes régions de l'Empire indien et spécialement dans la basse Birmanie et l'Inde méridionale. De fait les fabriques pour tirer de la pâte à papier des bambous ont déjà été établies par les Japonais à Formose et par les Français en Indochine. Des essais qui ont porté sur des quantités permettant une expérience commerciale ont été poursuivis avec succès par une fabrique de papier de l'Inde mais cette industrie a été arrêtée par la guerre. »

Et la communication de l'Imperial Institute se terminait en constatant que d'ailleurs l'Afrique

tropicale pourrait à cet égard fournir des richesses aussi bien que l'Asie méridionale.

Le jour même où le *Times* publiait cette lettre il en recevait une de M. William Raitt, expert en cellulose auprès du département des terrains du gouvernement de l'Inde, qui insistait sur ce fait que l'Inde pouvait fournir aux prix les plus bas et dans les meilleures conditions industrielles de la matière première à papier. « Les quantités sont énormes, disait-il, on estime que dans la seule Birmanie les superficies couvertes de bambous et desservies facilement par des voies navigables pourraient produire 12 millions de tonnes de pulpe par année. »

## Levant

**Les massacres arméniens.** — Ce serait une erreur de croire que les massacres ont cessé avec la mort de la moitié peut-être des deux millions d'Arméniens que comptait l'Empire ottoman pendant la guerre. Non seulement les Arméniens arrivés vers Alep, au terme de leur déportation, continuent à mourir dans la misère, mais encore de nouveaux massacres se produisent là où on en trouve encore la matière qui commence à se faire rare.

Il y a quelque temps, 12.000 Arméniens étaient employés, sous la surveillance allemande, aux travaux du chemin de fer de Bagdad, dans la section du Taurus. Les gens qui avaient observé la manière dont les massacres s'étaient produits prévoyaient que ces Arméniens travaillant au chemin de fer y passeraient comme les autres dès que l'on n'aurait plus besoin de leur main-d'œuvre. C'est exactement ce qui s'est passé. Après avoir massacré et mutilé une quarantaine des hommes les plus intelligents et les plus actifs de la troupe, les Turcs ont divisé celle-ci en deux groupes, l'un comprenant les hommes et l'autre les femmes et les enfants, et on les a « déménagés » dans des directions différentes, avec les résultats radicaux obtenus dans toutes les autres opérations du « déménagement » arménien. Les fonctionnaires turcs ont reconnu « qu'il s'était passé quelque chose de ce côté ». Notons que le gouverneur d'Adana, le fonctionnaire chargé de régler cet épisode de « l'émigration » arménienne, comme on dit en Turquie, est beau-frère d'Enver pacha.

Est-ce pour justifier ce massacre, ou d'autres dont on n'a pas eu connaissance au dehors ou qui ne se sont pas encore produits ? Toujours est-il qu'au commencement de septembre les journaux allemands ont publié un télégramme de Constantinople parlant de la trahison d'Arméniens dans la région de Van, de la découverte de bombes à Diarbékir, et de « bandes de révolutionnaires » fortes d'une trentaine de mille hommes dans le vilayet de Sivas.

La presse allemande continue à justifier l'allié turc, avec cette manière de candeur dans la mauvaise foi qui est un des traits les plus dégoûtants et les plus désespérants du caractère de nos ennemis. Ils ne font d'ailleurs que répéter, avec une docilité parfaite, la justification turque des massacres : vérité officielle que la presse allemande aide la presse turque à propager. Elle consiste, pour user d'une expression triviale, à affirmer indéfiniment que « c'est le lapin qui a commencé ». Turcs et Allemands ne se lassent pas de rééditer les mêmes arguments dérisoires et scandaleusement mensongers : leur conduite semble indiquer qu'ils croient qu'à force de répéter un mensonge on en fait une vérité.

Cet été déjà Talaat bey avait justifié les mesures prises contre les Arméniens en disant, à un journaliste allemand, que ce peuple, qu'il vive en Transcaucasie ou en Turquie, avait un idéal qui ne pourrait se réaliser que par la destruction de l'Empire ottoman. Il ajouta qu'il avait eu vent, au commencement de la guerre, de conciliabules entre Arméniens des deux Empires et que, ayant interrogé à ce sujet des Arméniens sujets ottomans, il n'avait pas obtenu un démenti de cette conspiration mais sa justification fondée sur la mauvaise administration des Turcs. De cet état d'esprit résultait pour la Turquie la nécessité d'éloigner les Arméniens des vilayets menacés de la guerre, d'abord ceux voisins de la Transcaucasie russe, puis, après le commencement des opérations des Alliés aux Dardanelles, ceux des vilayets de l'Ouest : c'était, pour la Turquie « une nécessité militaire, nationale et historique ». Malheureusement les Kurdes attaquèrent les convois d'Arméniens ainsi « éloignés » de leurs foyers, mais Talaat bey assurait que ces barbares en ont été sévèrement punis. Et le bon apôtre ajoutait que les souffrances des Arméniens lui avaient valu beaucoup de nuits d'insomnie. Il faisait cependant l'aveu implicite du massacre de toute une race condamnée pour ses tendances : « On nous a blâmés, disait-il en effet, pour n'avoir pas distingué les innocents des coupables, c'était impossible : les innocents d'aujourd'hui peuvent devenir les coupables de demain. »

Le rapport présenté à la dernière réunion du Comité Union et Progrès consacrait aux Arméniens des passages dignes de cette littérature de Talaat bey. Après avoir insisté sur le caractère révolutionnaire des Arméniens, sur les désordres causés par leurs bandes, et sur la mansuétude des moyens de répression adoptés par les Turcs, le rapport voulait cependant bien reconnaître que des « excès » ont été commis, et promettre vaguement des réparations.

« Pour mettre nos armées à l'abri du danger d'être prises entre deux feux, dit le rapport, il a été trouvé nécessaire d'éloigner les Arméniens de tous les théâtres de la guerre et du voisinage des voies ferrées. Comme des excès ont été commis au cours de ces déportations, plusieurs commissions ont été envoyées pour faire des enquêtes et des règlements ont été promulgués

pour la sécurité des biens des personnes déportées. Les commissions nommées en exécution de ces règlements dressent un registre des propriétés abandonnées. »

En admettant que ce soit vrai, ce que personne n'aura la naïveté de croire, on pourrait faire observer à ce zèle tardif pour les biens des déportés que si on arrive jamais à retrouver les propriétés on s'est arrangé de manière à être bien sûr de ne pas retrouver les propriétaires.

**Un secours américain aux populations de Syrie.** — Depuis longtemps un mouvement s'était produit aux Etats-Unis pour pousser le gouvernement fédéral à envoyer des secours aux populations affamées de la Syrie que la France, leur protectrice traditionnelle, ne peut, étant en guerre avec la Turquie, secourir. On annonce qu'une mission médicale et de ravitaillement va arriver sur le littoral syrien à bord du croiseur américain *Des Moines*.

Il y a sans doute déjà longtemps que ce secours américain serait venu aux Syriens si la Turquie ne s'était refusée à laisser les Américains contrôler les distributions de vivres que les Alliés ne sauraient évidemment laisser passer à destination de l'armée turque. Le gouvernement de Constantinople n'était sans doute pas fâché de faire traîner les choses et de laisser mourir le plus grand nombre possible de Syriens. S'il a fini par s'incliner, c'est que dans ce moment la politique allemande n'est pas de multiplier les causes d'irritation de l'opinion et du gouvernement des Etats-Unis.

**Un nouvel ambassadeur allemand à Constantinople.** — L'Allemagne a remplacé à son ambassade de Constantinople le comte Wolff-Metternich par M. de Kühlmann. Ce diplomate était né à Constantinople, où son père résidait comme directeur des chemins de fer d'Anatolie. Il y est retourné pendant la guerre comme conseiller d'ambassade. En mars 1915 il avait été ministre à La Haye, où il se distingua en réussissant à lancer la rumeur d'un projet de débarquement anglais, rumeur qui causa une courte panique et paraît avoir décidé le gouvernement hollandais à renforcer pendant quelque temps les mesures militaires qu'il avait prises pour assurer le respect de la neutralité des Pays-Bas.

**Manifestation américaine de sionisme.** — Le bruit a couru récemment que la diplomatie des Etats-Unis favorisait le mouvement sioniste, nouvelle qui n'est pas sans intérêt pour la France qui, comme on le sait, a à défendre en Syrie une situation séculaire dont le maintien et la consolidation doivent être un des objets que notre politique fera prévaloir à la fin de la guerre actuelle. On a affirmé que l'ex-ambassadeur des Etats-Unis à Constantinople, M. Morgenthau, qui d'ailleurs est lui-même un israélite, avait négocié la création d'une manière de république sioniste en Palestine, les Jeunes-Turcs consentant à aliéner

ce pays, qu'ils craindraient d'ailleurs peut-être de ne pas pouvoir longtemps défendre contre les Alliés.

Cette nouvelle a été démentie mais, depuis, on a appris que M. Morgenthau avait fait une conférence à Chicago dans laquelle il avait préconisé la création en Palestine d'une république à la fois gouvernée par les Juifs sionistes et par les chrétiens. Toutes les puissances chrétiennes, d'après M. Morgenthau, seraient appelées à participer au gouvernement de cette république.

Il n'est pas probable que le gouvernement de Washington partage toutes les vues de son ex-ambassadeur à Constantinople, mais celle-ci mérite cependant de ne pas passer inaperçue surtout d'une Revue comme la nôtre. Il y a là un mouvement d'idées qui s'impose à l'attention.

Les sionistes s'agitent d'ailleurs beaucoup depuis le début de la guerre et l'an dernier le *Bulletin du bureau de l'organisation sioniste*, dont le siège est à Copenhague, annonçait que la Fédération sioniste avait organisé en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Autriche, en Russie et en Scandinavie des collectes pour envoyer des secours aux colonies juives de Palestine.

Il était question de tenir un congrès israélite universel pour examiner quelles demandes particulières les Juifs auraient à formuler au moment de la paix et quelle action il leur conviendrait d'exercer pendant la période qui précédera celle-ci. C'est en Amérique surtout que cette agitation a été intense : elle tendait à défendre les droits des Juifs dans les différents pays où ils vivent et à fomenter la politique sioniste.

Il y a là d'ailleurs une contradiction. Si l'on veut constituer un Etat juif en Palestine, Etat dont se réclameraient au moins moralement les Israélites de tous les pays du monde, il est difficile de concilier cette politique sioniste avec la revendication des droits politiques pour les Juifs dans les pays où ils en sont encore privés. Il semble qu'un certain nombre d'Israélites aient le sentiment de ce que le mouvement sioniste peut avoir de compromettant pour leurs coreligionnaires en les représentant non pas comme les tenants d'une religion universelle, à laquelle peuvent appartenir, comme aux autres, des citoyens de tous les pays, mais bien comme une nation au milieu des gentils. C'est peut-être pour cette raison que les Israélites de France, qui sont l'élément le plus libéral parmi leurs coreligionnaires et qui sont les principaux appuis de l'alliance israélite universelle, qui d'ailleurs contribue si fortement à la diffusion de notre langue, n'ont jamais manifesté le moindre goût pour le sionisme. Mais, comme nous le disions plus haut, ce dernier existe : il répond à une tendance et à un mouvement d'idées dont la France, qui a des intérêts particuliers dans toute la région syrienne, doit se préoccuper.

**Une mission de M. Sven Hedin en Syrie.**  
— D'après la *Nouvelle Gazette de Zurich*, M. Sven

Hedin ferait en Syrie un voyage de propagande au profit de l'Allemagne. Il aurait été reçu à Damas où une fête a été donnée en son honneur. Cette attitude de M. Sven Hedin n'a rien d'étonnant puisque, après avoir reçu le meilleur accueil des autorités anglo-indiennes qui l'ont toujours aidé dans ses travaux et aussi du public français, et après avoir été aidé dans ses explorations par les autorités russes du Turkestan, le voyageur suédois n'a pas hésité à se faire un des agents les plus zélés de la propagande allemande au cours de cette guerre. Peut-être espère-t-il trouver dans une Turquie germanisée un débouché à son activité asiatique qui ne pourra évidemment plus se porter sur les régions de l'Asie centrale partagée entre l'influence russe et l'influence anglaise. Comme beaucoup de Suédois il aurait donc tablé sur une victoire allemande. Il est probable qu'ayant commis cette erreur, d'une manière si éclatante et même si peu digne, il ne pourra plus continuer l'illustre carrière asiatique qu'il a faite jusqu'ici.

**Les ravages des Turcs en Syrie.** — Parmi les ravages terribles que la guerre déchaînée par les Jeunes-Turcs causa en Syrie, il faut citer les destructions à peu près complètes des jardins de Jaffa et des oliveraies de Palestine. Les arbres de celles-ci ont été coupés pour fournir des traverses au chemin de fer militaire construit par les Turco-Allemands. Quant aux orangers de Jaffa ils sont morts de soif, les machines élévatoires qui servaient à leur irrigation ayant été réquisitionnées et transportées dans le désert pour fournir de l'eau aux troupes turques lancées contre le canal de Suez.

## Extrême-Orient

### CHINE

**Une échauffourée sino-japonaise. Demandes du Japon à la Chine.** — Vers le milieu d'août une collision sérieuse s'est produite entre soldats chinois et japonais à Tchen-tchia-toung, à 200 kilomètres environ au Nord-Ouest de Moukden. D'après la version japonaise, des soldats chinois attaquèrent quelques sujets du Japon : là-dessus un agent de police japonais intervint, fut tué et la troupe chinoise tira sur une escouade de soldats japonais qui étaient venus pour rétablir l'ordre. La version chinoise de cet incident différait d'ailleurs totalement de la version japonaise.

Ce qui est surprenant ce n'est du reste pas l'incident, mais le fait que des troupes japonaises se soient trouvées si loin en dehors de la zone du chemin de fer de Mandchourie méridionale qu'elles ont le droit d'occuper et de protéger. Sans doute le motif de leur excursion aux confins

de la Mongolie doit-il être trouvé dans la petite guerre qui a éclaté de ce côté entre les Chinois et les Mongols. Les Japonais ont affirmé que ces hostilités menaçaient leur chemin de fer de Mandchourie. Ils ont invité les forces en présence à un armistice et à une retraite qui a d'ailleurs été opérée.

Un mois plus tard on disait qu'un autre incident analogue s'était produit dans la même région.

Quoi qu'il en soit, la première affaire a provoqué une demande de réparation du gouvernement japonais.

Le baron Hayashi, ministre du Japon à Pékin, a demandé que le commandant de la division dont les troupes ont tiré sur les Japonais et que certains de ses officiers supérieurs soient destitués. Mais il a ajouté des revendications d'un ordre plus général : l'établissement de stations de police japonaise en certains points de la Mandchourie méridionale et de la Mongolie orientale où les traités ne l'autorisaient pas encore; la nomination de conseillers militaires japonais dans tous les quartiers généraux de l'armée chinoise dans la Mandchourie méridionale et dans la Mongolie orientale et enfin l'engagement d'instructeurs japonais dans les écoles militaires chinoises.

On s'est demandé si cette dernière condition devait seulement s'étendre à la Mandchourie et à la Mongolie ou à toute la Chine. Elle semble avoir été formulée sans spécifier de limitation géographique.

Les demandes japonaises ont causé un certain émoi dans les milieux gouvernementaux de Washington où l'on est toujours prêt à poser des questions et à formuler des protestations lorsque le principe de la porte ouverte en Chine et de l'intégrité chinoise semble menacé. Le gouvernement des Etats-Unis aurait dès la fin de septembre adressé à Tokyo une demande formelle pour obtenir des renseignements sur les suites données par le Japon à l'incident de Tchen-tchia-toung. Les Etats-Unis auraient fondé cette demande sur l'accord signé en 1908 par MM. Root et Takahira et aux termes duquel le Japon et les Etats-Unis devaient se faire part mutuellement de tous les événements susceptibles de modifier le *statu quo* en Chine.

Le gouvernement japonais aurait répondu qu'il avait fait adresser à la Chine des demandes ressemblant fort à celles que nous résumons plus haut, c'est-à-dire la destitution des officiers responsables et la reconnaissance des « intérêts spéciaux du Japon dans la Mandchourie du Sud et la Mongolie orientale. Le gouvernement japonais aurait ajouté qu'il entendait par « intérêts spéciaux » l'exercice du pouvoir de police et d'administration, le droit de préférence pour l'émission des emprunts, le droit de choisir les conseillers. Il aurait dit de plus qu'il demandait dès à présent, comme nous le disons plus haut, l'engagement de conseillers de police, de conseillers militaires, et d'instructeurs japonais dans les écoles militaires chinoises. Il semble qu'il doive

s'engager sur ces demandes une correspondance entre les deux gouvernements. L'ambassadeur américain au Japon aurait en effet informé le gouvernement japonais que les demandes publiées par le gouvernement de Tokyo « avaient troublé le gouvernement américain qui espérait bien que le résumé n'en était pas exact ».

**La réouverture du Parlement.** — Le Parlement chinois, qui avait été dissous, il y a près de trois ans, par Youan Chi Kaï, a été réouvert à Pékin le 1<sup>er</sup> août. Son existence avait été éphémère, puisqu'il n'avait accompli que deux travaux avant de disparaître : l'élection de Youan Chi Kaï comme Président de la République et l'attribution à ses membres d'un salaire de 15.000 francs. Sa situation est d'ailleurs singulière, puisque, d'après la Constitution de 1912, les pouvoirs du Parlement élu en 1913 devraient maintenant être expirés. Les juristes l'ont fait observer, mais on a trouvé expédient de donner satisfaction aux politiciens qui avaient fait la révolution du Sud et qui désiraient exercer le pouvoir et s'en assurer les agréments et les bénéfices sans passer par les délais, les formalités et les dépenses d'une nouvelle élection.

Il ne semble pas d'ailleurs que la réouverture du Parlement, cérémonie rapide et assez simple dans laquelle le Président Li Youan Hong a paru en redingote et en chapeau haut de forme, ait provoqué un grand enthousiasme, nous ne dirons pas dans la population qui reste toujours fort indifférente aux agitations des cliques politiciennes bien qu'elle en souffre, mais dans les cercles peu nombreux qui s'occupent de politique.

Le caractère peu solennel de la cérémonie répondait d'ailleurs aux allures de la personnalité de second ordre qu'est le Président Li Youan Hong. Il avait été nommé vice-président en 1913 comme honnête homme ne portant ombrage à personne et ayant joué un rôle très honorable dans la révolution contre la dynastie mandchoue, mais il ne semblait pas devoir venir au premier plan : on s'attendait à ce qu'il restât toujours derrière Youan Chi Kaï. Ses origines furent assez humbles : à l'époque de la guerre entre la Chine et le Japon il était troisième officier mécanicien sur un navire de la flotte; il n'était que colonel lorsque la Révolution éclata et ce furent les batailles autour de Han-kéou qui le mirent en vedette sans d'ailleurs révéler en lui un vrai chef. Depuis lors, les événements l'ont porté, mais ce n'est ni son talent ni son expérience des affaires qui expliquent sa promotion au rang de Président de la République chinoise.

Là presse a fait un assez aigre accueil au Parlement. Avant même sa réunion elle n'a pas manqué de rappeler que les députés s'étaient empressés de se voter un traitement fort élevé pour la Chine. Les journaux ont de plus refait l'histoire des discussions stériles du Parlement, de la cupidité de ses membres et de leur lâcheté devant Youan Chi Kaï.

Ce passé se continue d'ailleurs dans le présent, puisqu'un des premiers soins des députés qui venaient du Sud a été de se faire allouer une grosse indemnité de route pour rejoindre Pékin, à la suite de quoi les autres membres du Parlement déjà installés dans la capitale ont demandé, par esprit de justice et d'égalité, à recevoir la même somme : c'est une attitude édifiante en présence d'un Trésor dont chacun connaît la lamentable pénurie.

En réalité tout ce personnel parlementaire n'a d'autre souci que d'intriguer et de profiter. Les chefs de file ne cherchent qu'à se faire donner de bonnes places en marchandant leur concours. Dans ces conditions il n'est pas très intéressant de rappeler quels sont les partis entre lesquels le Parlement est divisé. Les deux plus importants sont le groupe Tsin Pou Tang, représentant l'élément modéré, et le groupe plus radical des Kouo Ming Tang. Le petit groupe des amis de Sun Yat Sen n'a joué qu'un rôle très effacé dans le dernier mouvement et semble appelé à n'en jouer aucun dans le Parlement qui vient de se réunir.

Après la réouverture de la session, comme avant, la véritable puissance en Chine continue à être en les mains des chefs d'armée : c'est de leur association ou de leur hostilité que l'ordre ou le désordre dépendront. Rappelons que l'un d'entre eux est le Président du Conseil, Touan Chi Djoui, général qui a bien en main les troupes de la région de Pékin.

Les membres du parti Kouo Ming Tang lui étaient naturellement hostiles comme le personnel parlementaire chinois l'a été à tous les chefs militaires, parmi lesquels Youan Chi Kaï lui-même. On pensait qu'ils lui feraient de l'opposition et que, lors du vote, nécessaire d'après la Constitution pour qu'un ministre chinois puisse rester en fonctions quand le Parlement reprend sa session, ils le mettraient en minorité. On prétendait que le Kouo Ming Tang préférerait à Touan Chi Djoui l'ancien président du Conseil de 1912, Tang Chao Yi, actuellement ministre des Affaires étrangères, portefeuille qu'il refuse d'ailleurs de prendre en retardant indéfiniment son départ de Changhaï où il s'obstine à rester, sans doute pour ménager son personnage. Cependant le 22 août, jour du vote, les gens du Kouo Ming Tang n'ont pas osé se prononcer contre Touan Chi Djoui, maître de toute la force qui les entoure, et ils l'ont confirmé dans ses fonctions. Peu après ils ont donné également la majorité à tous les autres membres du ministère, y compris le ministre de la Justice qui, comme nous le dirons un peu plus loin, a été mis dans une posture scandaleuse et ridicule par l'affaire de contrebande d'opium de Changhaï.

La confiance ainsi donnée par le Parlement ne semble d'ailleurs pas devoir beaucoup faciliter la tâche du ministère dont les efforts paraissent se dépenser surtout pour trouver un terrain d'entente à peu près introuvable entre ses membres.

En attendant, le régime républicain restauré se

manifeste par quelques changements dans la phraséologie politique. C'est ainsi que le mot de tou tou, qui servait ces dernières années pour désigner les gouverneurs militaires, a été remplacé par celui de tou kiou, appellation qui a, paraît-il, une saveur plus rassurante pour la démocratie.

#### Parlementaires chinois contrebandiers.

— Nous disons plus haut que la réouverture du Parlement chinois ne semble pas avoir inspiré beaucoup d'enthousiasme et de confiance à l'opinion publique. L'attitude de certains députés des provinces du Sud et le fait qu'ils se sont faits contrebandiers d'opium ne sont pas pour améliorer la très médiocre estime que les Chinois ont de leurs parlementaires.

On sait que c'est du Yunnan que vint le vertueux mouvement républicain dirigé contre Youan Chi Kaï, coupable de vouloir rétablir la tyrannie en Chine. C'est de là aussi qu'est venue une entreprise de contrebande qui achève de donner l'aspect d'une tragi-comédie à la politique chinoise. Une bande de patriotes, parmi lesquels le nouveau ministre de la Justice, sept membres du Parlement qui vient d'être ressuscité, un général, etc., etc., se rendait récemment du Yunnan à Pékin. Tandis que ces personnages étaient en mer, un peu avant leur arrivée à Changhaï, un télégramme fut envoyé pour avertir les autorités de leur arrivée et les inviter à accorder aux membres de cette caravane politique toutes les facilités d'usage lorsqu'il s'agit des hauts fonctionnaires ; aussi à leur arrivée à Changhaï leurs bagages ne furent-ils l'objet que des salutations respectueuses de la douane et leurs malles furent sans la moindre entrave portées dans un hôtel indigène de la Concession internationale.

Peu après on les répartit dans tous les coins de la ville. Cependant la police municipale arriva à temps pour s'emparer des quatre dernières malles et pour arrêter les membres du Parlement qui les avaient sous leur garde. Ces messieurs s'indignèrent et prirent de très haut la prétention de la police d'examiner leurs bagages ; ils jurèrent que leurs malles ne contenaient rien que des papiers officiels. Mais les policiers étrangers se montrèrent sans entrailles et ouvrirent de force les colis qu'ils trouvèrent remplis d'opium. Ils se procurèrent les moyens de suivre les traces de vingt autres malles qui avaient été envoyées à la résidence officielle d'un des magistrats chinois de la cité : rejoints, ces colis, révélèrent eux aussi un chargement formidable de « papiers officiels ».

L'affaire a été portée devant le tribunal mixte de Changhaï. L'opium saisi est estimé à une valeur totale de quelque 3.750.000 francs. Il manque encore trente-six malles qui devaient contenir de la drogue pour une valeur d'un tiers plus forte. Le général et trois membres du Parlement sont sous les verrous. D'autres personnes de la même bande sont recherchées par la police et parmi celles-ci n'est pas le ministre de la Justice qui nie toute complicité en déclarant qu'il a



voyagé avec un seul domestique et une petite quantité de bagages. Malheureusement, les malles qui ont passé la douane étaient marquées « Son Excellence Tchang You Tsen » et les délégués, et Son Excellence devra montrer que l'on a abusé malgré Elle de son nom. Les partisans de la monarchie ont exulté à la nouvelle de cette petite histoire, tandis que l'autre parti souffre cruellement d'avoir ainsi perdu la face... et peut-être aussi une partie appréciable des fonds qui pouvaient servir à sa politique.

**La situation dans les provinces.** — Tandis que le Parlement se réunit à Pékin, le désordre reste grand dans les provinces. Sur le Yang-tseu, des chefs d'armée comme Tchang Hsioun et Fong Kouo Tchang se réservent et représentent pour le gouvernement, avec les soldats dont ils disposent, une force qu'il faut ménager. Dans le Sud, certains chefs militaires envoyés par Youan Chi Kaï pour combattre le mouvement sudiste tiennent maintenant la campagne pour leur propre compte. Au Seu-tchouan, un certain ordre régnait grâce au général yunnanais Tsai Ao, le tou tou du Yunnan, qui avait levé l'étendard de la révolte contre Youan Chi Kaï et que le gouvernement de la République a nommé, en récompense de ses services, gouverneur de la province. Mais on annonce que Tsai Ao, très malade, a dû renoncer à ses fonctions. Dans le Kouang-toung, le désordre est à son comble : non seulement des bandes tiennent la campagne, mais encore la ville de Canton est assiégée par les troupes rebelles de Li Lié Kioun et de Tsen Tchouen Tsiouen. Malgré certaines intrigues étrangères qui semblent les aider, ces deux chefs n'ont pu déloger de Canton le gouverneur Long Tsi Kouang, qui garde la ville et doit être remplacé par le général Lou Joung Ting nommé par le gouvernement central. Néanmoins l'autorité de ce gouvernement est singulièrement précaire dans le Sud.

Pour compléter le tableau de ces difficultés il faut ajouter une situation monétaire d'autant plus inextricable que le gouvernement central ne trouve plus d'argent à l'étranger et que la crise est compliquée par des émissions de papier monnaie opérées par les révolutionnaires du Sud.

Si l'on pense qu'il faut organiser le pays arrivé à l'état d'émiettement, qu'il sera nécessaire tout d'abord de licencier beaucoup de troupes réunies pour combattre le dictateur et qu'il faudra les payer avant de les débander, on comprendra que la réouverture du Parlement et la remise en vigueur de la Constitution de 1912, violée d'ailleurs par le seul fait que l'on réunit une Chambre dont les pouvoirs sont expirés, ne suffisent pas à rassurer sur l'avenir de la Chine un spectateur de sang-froid. Ce pays s'éternise dans un gâchis où seule la société chinoise avec sa vie cellulaire et son indifférence politique est capable de continuer à vivre d'une manière à peu près tolérable. Une situation comme la sienne, compréhensible pour des Européens du xvi<sup>e</sup> siècle, qui voyaient

les chefs de bande se disputer le gouvernement, est un anachronisme surprenant pour les membres des nations organisées de notre époque.

**La Russie, la Mongolie et la Chine.** — Une nouvelle discussion relative à la Chine a surgi entre Pétrograde et Pékin : apprenant que des députés de la Mongolie allaient rentrer dans le Parlement dont la réouverture était décidée et a eu lieu depuis, le ministre de Russie à Pékin a remis une protestation au gouvernement de la République chinoise. Cette protestation est fondée sur ce fait que le traité russo-chinois du 7 juin 1915, que nous avons publié lors de sa conclusion, reconnaissait dans la Mongolie extérieure un Etat indépendant qui ne conservait que de très vagues liens de vassalité avec la Chine. Ce traité avait mis fin à la situation incertaine et aux longues discussions russo-chinoises issues de ce que la Mongolie extérieure, obéissant à l'appel du grand bouddha d'Ourga, s'était proclamée indépendante en 1912, à la suite du renversement de la dynastie mandchoue avec laquelle les princes mongols se reconnaissaient des liens de vassalité dont la République n'avait pas d'après eux à se réclamer. On se rappelle que la Russie avait soutenu ce mouvement.

Il est probable que la Chine devra encore une fois s'incliner. Les relations entre la Russie et le Japon ne lui laissent aucune autre issue. La prétention de la Chine est d'ailleurs d'autant moins justifiée que les représentants parlementaire de la Mongolie n'ont pas été élus par les Mongols, mais désignés par le gouvernement de Pékin. Ce sont de purs Chinois, créatures de Youan Chi Kaï, qui trouvait commode d'ajouter ainsi 27 voix à celles dont il pouvait disposer dans le Parlement.

Un certain nombre de députés ont suggéré de répondre à la Russie que, Youan Chi Kaï ayant usurpé ses pouvoirs qu'il a d'ailleurs depuis perdus, la Chine se trouve une double raison de considérer comme nul et non avvenu le traité russo-chinois du 7 juin 1915 : c'est une nouvelle occasion de signaler les singuliers concepts de politique internationale qui ont cours dans les milieux politiques chinois.

**Entreprises américaines.** — On a annoncé au commencement d'octobre qu'un contrat définitif a été signé entre le gouvernement chinois et les entrepreneurs américains Siems et Carey, en vue de la construction de plus de 3.000 kilomètres de chemins de fer dans les provinces du Chansi, du Kansou, du Hounan, du Kouangtoug, du Kouangsi et du Tcheukiang. Certaines lignes spécifiées seraient dès à présent concédées et la maison Siems et Carey aurait un droit d'option sur les chemins de fer complémentaires à construire dans les régions qui seront desservies par ces lignes. On assure que cette concession américaine n'empiéterait pas sur les droits déjà concédés à d'autres étrangers, affirmation un peu surprenante si on prend en gros l'énumération de provinces que nous venons de reproduire.

Déjà MM. Siems et Carey auraient en Extrême-Orient tout un état-major d'ingénieurs prêts à commencer les études.

C'est l'American International Investment Corporation, de New-York, qui se chargerait de procurer à MM. Siems et Carey les fonds nécessaires pour exécuter les travaux. Il y a quelques mois, déjà, on avait parlé de cet organisme financier américain à propos d'affaires chinoises : on annonçait que l'International Investment Corporation avait consenti à la Chine une avance de 6 millions de dollars, or pour les travaux d'amélioration du Grand Canal. On faisait en outre prévoir aussi l'émission en Amérique, à des conditions très onéreuses pour le débiteur, d'un emprunt chinois de 20 millions de dollars qui serait garanti par une taxe foncière.

L'expérience du passé rend quelque peu sceptiques en présence de l'annonce de ces grosses affaires américaines ceux qui ont un peu étudié les questions de Chine. Elle inspire une tendance à croire qu'il y a là beaucoup de bruit pour peu de chose, peut-être seulement un effort pour obtenir des droits que leurs titulaires américains songent dès maintenant *in petto*, comme cela s'est vu déjà dans certaines affaires de chemins de fer chinois, à rétrocéder aux Européens habitués à « financer » et à faire aboutir des entreprises en Chine. La grande richesse des Etats-Unis et l'effort américain n'ont pas paru jusqu'ici organisés pour l'exportation : ils n'ont pas encore eu besoin de chercher un emploi en dehors de ce monde en soi que constitue le territoire des Etats-Unis. Cependant, avant d'écarter complètement la possibilité d'une plus grande activité américaine en Chine, il faut se rappeler l'intervention de certains facteurs nouveaux ; la guerre a fourni de nouvelles richesses aux Américains, des disponibilités de capitaux qu'ils n'avaient pas eus jusqu'ici. Peuvent-ils les consacrer entièrement à l'activité intérieure des Etats-Unis ? Sont-ils en mesure d'en exporter une partie sur un théâtre d'activité où l'énergie et l'organisation européenne sont pour le moment, et sans doute pour assez longtemps, hors d'état de leur faire concurrence ? Ce sont des questions qu'il serait sans doute risqué de résoudre sommairement par des négations péremptoires.

## JAPON

**Les relations avec les Etats-Unis et la question de l'émigration.** — Le public américain, qui n'a guère de lumières sur les pays étrangers, malgré l'abondance des télégrammes des journaux qu'il lit, est pris de temps à autres par l'idée qu'un conflit avec le Japon est au nombre des éventualités menaçantes. C'est sans doute pour répondre à cet état d'esprit que la « Société japonaise » de New-York, examinant la question, donnait les raisons pour et contre un conflit, en ayant soin, comme il convient — et

comme il est d'ailleurs véridique — de donner plus de force à ces dernières. Il y en aurait onze dans chaque sens : en voici l'énumération que nous reproduisons surtout à titre de curiosité. Pour la guerre : 1° grandeur nationale du Japon ; 2° question de Californie ; 3° besoin d'acquisitions territoriales en rapport avec l'accroissement de la population ; 4° désir d'occuper les Philippines ; 5° secours supposé de 70.000 soldats qui se trouvent comme civils dans ces îles ; 6° désir de rétablir le calme et l'accord national au Japon ; 7° chauvinisme des nationalistes japonais ; 8° influence de la presse jaune (chauvine) ; 9° haine de race ; 10° influence des militaires au Japon ; 11° désir de fermer la porte ouverte en Chine.

Les raisons contre la guerre que la « Société japonaise » qualifiait d'irréfutables sont :

1° Les Etats-Unis sont le meilleur client du Japon ; plus d'un tiers de l'importation japonaise va aux Etats Unis ; 2° faibles ressources nationales et fortes dettes du Japon ; 3° distance de 4.500 milles entre les deux pays qui rendrait les opérations de guerre presque impossibles ; 4° immenses ressources et grande population aux Etats-Unis ; 5° moyens de transport lents et insuffisants, difficultés de se procurer le charbon ; 6° impossibilité pour le Japon de trouver une aide financière ; 7° danger d'un rapprochement des puissances pour chasser les Japonais de la Chine ; 8° difficultés d'une descente, à cause des sous-marins et des défenses des côtes ; 9° danger d'un arrêt dans le développement économique du Japon ; 10° danger de s'aliéner les sympathies de l'Angleterre ; 11° dépendance du Japon envers les Etats-Unis en ce qui concerne l'industrie textile.

La « Société japonaise » de New-York n'a pas de peine à faire la part belle aux raisons contre la guerre : elles sont éclatantes, tandis que les raisons pour sont absurdes. Comme nous l'avons dit déjà à maintes reprises, on ne voit de cause possible, sinon de rupture — le gouvernement de Tokyo n'irait jamais jusque-là — du moins de difficultés irritantes et prolongées, entre les deux pays, que dans la question de l'immigration japonaise aux Etats-Unis.

De nouvelles discussions sont pendantes depuis le printemps sur ce sujet entre les deux gouvernements. La Chambre des représentants de Washington a passé il y a quelques mois une loi destinée à exclure les Hindous et les autres personnes qui ne peuvent obtenir la naturalisation américaine, et contenant une clause destinée à donner une forme légale à l'accord discret et efficace conclu en 1908 entre M. Root et l'ambassadeur du Japon, baron Takahira, pour donner satisfaction en fait aux Américains sans heurter gravement les susceptibilités japonaises. Nous avons déjà expliqué à maintes reprises que, aux termes de cet arrangement, le gouvernement de Tokyo se chargeait lui-même de restreindre extrêmement l'immigration japonaise aux Etats-Unis, en ne délivrant presque pas de permis de départ pour ce pays, mais aucune loi américaine injurieuse pour les Japonais ne devait être adop-

tée. Ainsi le sentiment de race insurmontable en Amérique et les susceptibilités bien naturelles du Japon étaient conciliés. Ce compromis a donné les meilleurs résultats pratiques.

Mais il est clair que la nouvelle loi votée par la Chambre fédérale était gratuitement injurieuse et l'ambassade du Japon n'a pas laissé ignorer au président son sentiment à cet égard. Le Japon serait très froissé si la loi était inscrite dans le registre des textes en vigueur aux Etats-Unis. Il est d'ailleurs probable que la question restera pendante comme celle du droit des Japonais de posséder des propriétés en Californie qui est ouverte depuis plus de trois ans.

**L'effet de la guerre sur l'état financier du Japon.** — La guerre améliore l'état financier du Japon comme elle favorise son commerce où les exportations l'emportent de plus en plus depuis deux ans, alors qu'elles avaient presque toujours été dépassées par les importations avant la grande crise mondiale. Sans celle-ci, il aurait fallu bien longtemps pour que le Japon devint un pays exportateur de capitaux : il a cependant commencé à l'être dans une certaine mesure, grâce aux profits que lui assure une très grande augmentation de ses ventes au dehors, qui excèdent maintenant d'une manière très large les importations, et surtout aux bénéfices qu'il tire de sa constante fourniture de munitions à la Russie. Non seulement les valeurs japonaises, et en particulier les titres de la dette de l'Etat, ont monté sur le marché japonais, mais encore le Japon a commencé à racheter sa dette extérieure et même à acquérir des titres étrangers. Au mois d'août on annonçait que le gouvernement japonais, qui possédait un dépôt d'or de 50 millions de dollars aux Etats-Unis, avait acheté pour 30 millions de dollars de Bons du Trésor britannique. En septembre, on signalait l'achat d'obligations de chemins de fer américains par les Japonais. Ce fait était expliqué par l'existence au Japon d'une quantité d'or suffisante pour que les banquiers de ce pays ne désirassent pas en recevoir plus et préférassent employer en placements rémunérateurs les sommes dont l'Amérique leur était débitrice : il ne faut pas oublier que, pendant l'année statistique 1915-1916, le Japon a vendu pour 147 millions de dollars aux Etats-Unis, tandis qu'il ne leur achetait que pour 73 millions ; pendant les deux dernières années, l'excédent de ventes du Japon dans la grande république n'a pas été inférieur à 130 millions.

Comme symptôme du même phénomène, il faut signaler l'émission au Japon d'un petit emprunt russe qui a été largement couvert : il s'agit sans doute d'un emprunt dont le produit était destiné à payer au gouvernement japonais une partie des munitions que ses arsenaux vendent à la Russie. En outre, de nombreux emprunts industriels ont été lancés sur le marché japonais, sans parler d'un emprunt impérial de 16 millions de yen pour l'amélioration du réseau ferré de l'Etat.

Tout concourt à montrer que la guerre a déterminé pour le Japon une situation financière inespérée de tous ceux qui observaient les conditions économiques, en somme difficiles, au milieu desquelles se développait l'industrie japonaise. D'après M. Kono, directeur au ministère des Finances, dès le printemps dernier les stocks d'or du Japon s'élevaient à 510 millions de yen, dont 390 millions possédés par la Banque du Japon. Une grosse partie de cette réserve métallique était conservée pour la Banque à New-York et à Londres. Le gouvernement lui-même a de fortes réserves provenant en grande partie du paiement des munitions fabriquées pour la Russie par les arsenaux de l'Etat.

Peut-être faut-il faire une certaine part à l'optimisme officiel japonais dans les statistiques que nous reproduisons plus haut, mais il n'en reste pas moins vrai que le Japon s'enrichit depuis deux années et que la fin de la guerre le trouvera dans un état de puissance financière bien différente de ce qu'aucun de ses dirigeants aurait osé espérer au printemps 1914.

**La visite du prince Kanine au tsar.** — Une des marques de l'intimité des politiques russe et japonaise dans ce moment a été la visite qu'a faite le prince Kanine, représentant de l'empereur du Japon, au tsar. La réception faite à l'envoyé du Tennô a été extrêmement cordiale. Voici le texte du toast que Nicolas II a adressé au prince Kanine le 24 septembre, au quartier général impérial.

Je considère l'arrivée de Votre Altesse Impériale en Russie comme une nouvelle preuve du désir de Sa Majesté l'empereur du Japon de resserrer les liens d'amitié qui unissent nos deux empires. Ces liens ont été consacrés par une confraternité d'armes dans notre lutte contre un ennemi commun et je me plais à reconnaître la bravoure déployée à cette occasion par l'armée du Japon et aussi la vaillance de sa flotte. Je reconnais aussi le service rendu à la Russie par le gouvernement japonais dans la question des armements fournis à mon armée. Votre Altesse Impériale, pendant son séjour en Russie, pourra s'assurer en personne de la vive sympathie qui règne dans mon empire pour le Japon et je vous prie de porter l'écho de cette amitié cordiale à la connaissance de Votre Souverain. Je lève mon verre à la santé de Sa Majesté l'Empereur du Japon, à celle de Sa Majesté l'Impératrice et aussi à la gloire de l'armée et de la marine japonaises et à la prospérité du Japon.

Le prince Kanine a répondu dans les termes suivants :

Sire, je suis profondément touché des paroles si aimables que Votre Majesté Impériale vient de m'adresser. Je suis particulièrement sensible à l'hommage qu'elle a bien voulu rendre à l'armée japonaise. Je ne doute pas, Sire, que les paroles si bienveillantes de Votre Majesté auront un écho retentissant et joyeux dans notre armée tout entière. Je suis vraiment ému, Sire, du magnifique accueil que Votre Majesté daigne me réserver pendant mon voyage. La haute bienveillance qu'elle a bien voulu me témoigner en envoyant à ma rencontre Son Altesse Impériale le grand-duc Georges Michailovitch jusqu'à Moscou comme son représentant personnel m'a causé une joie infinie. Je

prie Votre Majesté Impériale de daigner accepter l'expression de mes sentiments de la plus sincère reconnaissance. Je ne manquerai pas de faire connaître minutieusement à Sa Majesté l'Empereur mon souverain et à la nation japonaise toutes les marques de sincère sympathie dont j'ai été comblé par les autorités et le peuple russe pendant tout le cours de mon voyage, et je suis persuadé que les échos de ma mission en Russie produiront au Japon la plus profonde impression. Comme Votre Majesté a bien voulu le rappeler, je constate avec bonheur que nos relations de mutuelle confiance et de franche amitié viennent de se resserrer encore davantage consacrées par une confraternité d'armes. A cette occasion je prie Votre Majesté de me permettre de rendre à mon tour hommage sincère et éclatant à la vaillante armée russe qui lutte depuis plus de deux ans avec un courage et une énergie indomptables qui lui ont valu récemment encore tant de splendides succès, et c'est avec une joie immense que j'exprime ici ma plus profonde conviction dans sa victoire finale et définitive. Sire, permettez-moi de lever mon verre en l'honneur de Votre Majesté Impériale, de Sa Majesté l'Impératrice, de Sa Majesté l'Impératrice Douairière et de toute la Famille Impériale avec les vœux les plus sincères pour la grandeur et la prospérité de la noble nation russe.

**L'accroissement du commerce du Japon avec l'Asie méridionale.** — Les marchandises japonaises ont marqué une tendance accentuée à remplacer sur les marchés de l'Asie méridionale les produits européens qui ne peuvent plus être fabriqués en raison du développement des industries de guerre en Europe ou dont l'exportation d'Occident est entravée par la raréfaction et la hausse extrême des frets.

Les statistiques des deux premiers mois de l'année 1916 nous apportent un nouveau témoignage de ce phénomène. Les voici, comparées à celles des deux mois correspondants de l'année 1915 :

	JANVIER-FÉVRIER	
	1916	1915
	Yen	
Indes anglaises.....	8.278.000	5.082.000
Straits settlements (détroits).....	2.262.000	1.800.000
Indes hollandaises.....	1.760.000	1.365.000
Indochine française.....	528.000	122.000
Philippines.....	1.452.000	1.297.000
Siam.....	170.000	125.000

On remarquera qu'en ce qui concerne spécialement l'Indochine française les exportations du Japon ont plus que quadruplé.

**Les chemins de fer coloniaux.** — L'empire du Japon a travaillé à munir d'un réseau ferré les régions qu'il s'est annexées ou sur lesquelles il a étendu son influence.

La première d'entre elles fut l'île de Formose où le conquérant japonais ne trouva, en 1895, que 99 kilomètres de chemins de fer ; cette courte ligne avait pour point de départ Keeloung dans le Nord de l'île. Elle avait été construite, fort mal d'ailleurs, par un gouverneur chinois aidé d'un conseiller étranger. En 1908, le gouvernement japonais a commencé à construire une ligne qui

est destinée à desservir l'île de Formose dans toute sa longueur, de Keeloung à Takou : elle aura 360 kilomètres. Cette artère centrale lancera des branches se dirigeant vers Ako et Tamsoui.

Dans l'île de Sakhaline (en japonais Karafuto) les autorités militaires japonaises construisirent pendant la guerre russe un chemin de fer à voie étroite reliant Otomari à Toyohara. Ce petit chemin de fer de 109 kilomètres est maintenant possédé et exploité par le gouvernement.

Quand les Japonais devinrent maîtres de la Corée, en même temps que de la partie méridionale de Sakhaline, ils ne trouvèrent achevés que la ligne de Séoul à Fousan et le petit chemin de fer de Séoul à Tchémoulpo. La première, longue de 442 kilomètres, fut achetée pendant la guerre et ouverte au trafic en janvier 1905. Un peu plus d'un an plus tard, en avril 1906, la ligne de Séoul à Pui-Djou, sur le Yalou, longue de 500 kilomètres fut ouverte ; le chemin de fer transcoréen était alors achevé.

Tous les chemins de fer de la Corée furent rachetés par le gouvernement japonais et, depuis l'annexion du pays en 1910, leur direction est passée entre les mains du gouvernement général de la Corée. Cette possession japonaise compte maintenant 1.618 kilomètres de chemins de fer qui, outre les villes situées sur l'artère principale, desservent Massan, Moppo, Kunsan, Tchémoulpo, Tchinnanpo, et Gensan sur la côte orientale. Tout ce réseau est à la voie normale japonaise.

La ligne centrale de la Corée donne passage à l'express Corée-Mandchourie qui relie le chemin de fer transsibérien au Japon par Tchang-tchoun, Moukden, Antoung, Séoul et Fousan. C'est la voie la plus directe d'Europe au Japon. La traversée du détroit de Corée ne dure que quelques heures.

Les chemins de fer du Sud de la Mandchourie, qui appartiennent au Japon et dont cet express emprunte une partie, sont d'une longueur totale de 703 kilomètres. Leur point de départ au Sud est Daïren. Ils s'arrêtaient récemment à Tchang-tchoun où commençait le chemin de fer russe de Mandchourie septentrionale. Depuis que des récents arrangements ont renouvelé et précisé l'Alliance extrême-orientale de la Russie et du Japon le chemin de fer japonais va jusqu'au pont du Soungari, c'est-à-dire jusqu'à la limite où la zone d'influence japonaise a été étendue d'accord avec les Russes. La ligne directe qui relie le Japon à l'Europe par la Corée suit sur 275 kilomètres, de Moukden à Antoung sur le Yalou, le tracé du petit chemin de fer stratégique posé par les Japonais en 1904-1905 et qui a été rectifié et élargi pour entrer dans le réseau général du Japon sur le continent asiatique. Depuis la guerre une autre ligne a été construite, s'ajoutant au réseau primitif cédé par les Russes au Japon ; c'est l'embranchement de Kirine à Tchang-tchoun, qui a été ouvert en avril 1907.

Dans l'ensemble, l'Empire japonais possède 15.607 kilomètres de chemins de fer, représentant un capital total d'un peu moins de 5 milliards de francs.

**Le gabarit des chemins de fer.** — Le Ministère des chemins de fer a récemment résolu de commencer l'élargissement des lignes ferrées japonaises de la voie étroite à la voie européenne de 1<sup>m</sup>44. On commencera par la ligne de Tokyo à Shimonoséki. Ce travail coûtera une somme de 297 millions de yen et prendra douze années. On prévoit une autre somme de 598 millions de yen pour élargir la voie de neuf autres lignes importantes du Japon. Cette œuvre ne prendra pas moins de vingt-cinq années.

## ASIE RUSSE

**Le développement des chemins de fer.** — La guerre, qui démontre de plus en plus la nécessité des voies ferrées pour le grand corps, encore amorphe dans tant de ses parties, qu'est l'Empire russe, n'interrompt pas, comme nos lecteurs le savent, le développement du réseau ferré même en Asie. Nous avons déjà parlé de l'imminence de la construction d'une ligne destinée à relier la station du Transsibérien, un peu à l'Ouest d'Irkouisk, avec les eaux navigables du bassin de la Léna. Dans la Russie d'Europe la construction des voies ferrées se poursuit, en particulier celle du chemin de fer de la côte Mourmane, destiné à mettre la Russie, malgré le blocus de la Baltique et de la mer Noire, en communication avec les océans pendant la saison où le port d'Archangel est bloqué par les glaces.

On annonce, pour revenir à l'Asie, qu'avant longtemps une voie ferrée nouvelle reliera le réseau Sud-Est de la Russie d'Europe, poussé maintenant jusqu'à Alexandrov-Gaï, à la station de Tchardjoui, située au point où la ligne transcaspienne coupe l'Amou-Daria. Cette voie ferrée nouvelle passerait au Nord-Est de la Caspienne, desservirait les districts pétrolifères récemment découverts dans la région de l'Emba, petite rivière qui se jette dans la Caspienne, et remonterait la rive gauche de l'Amou-Daria en desservant la ville de Khiva. Cette voie ferrée permettrait donc d'exploiter des régions productives de l'Asie centrale dont elle exporterait les produits, et surtout le coton, en échange desquels elle leur apporterait les grains de la région de Samara.

Des propositions ont été faites au gouvernement par plusieurs sociétés disposées à entreprendre la construction de ce chemin de fer, et une commission interministérielle, réunie au ministère des Finances, a étudié les divers projets soumis au gouvernement et qui ne diffèrent d'ailleurs guère entre eux en ce qui concerne le parcours de la future ligne. Ces projets seraient au nombre de six et tous assureraient, un peu à l'Ouest, le doublement de la ligne Orenbourg-Tachkent qui relie déjà le réseau transcaspien à l'ensemble du réseau russe.

A première vue l'Empire russe a déjà une quantité formidable de chemins de fer. Au 1<sup>er</sup> jan-

vier 1915 il en comptait 74.619 kilomètres. Mais si l'on songe que l'Empire russe couvre 22 millions de kilomètres carrés et que sa population est, d'après le dernier recensement, de 182 millions d'habitants, on trouvera que ce réseau ferré a des mailles encore singulièrement espacées pour assurer une vie économique un peu intense. L'Allemagne, qui est un peu moins de quarante-quatre fois plus petite que la Russie, a 63.000 kilomètres de voies ferrées contre 75.000 environ à son immense voisin de l'Est. La France a 51.000 kilomètres de voies ferrées. Le Canada très vaste, mais qui ne contient encore que 7 millions et demi d'habitants, a 42.000 kilomètres de chemins de fer. Mais les Etats-Unis, bien que sensiblement plus petits que l'Empire russe et ayant une population près de la moitié moindre, possèdent 200.000 kilomètres de chemins de fer. On voit quelle marge il reste à remplir pour l'immense pays neuf qu'est encore l'Empire russe. D'après les prévisions du gouvernement du tsar il faudrait, dans l'avenir prochain, construire environ 6.000 kilomètres par an pour répondre aux nécessités les plus évidentes. Reste à savoir si l'état économique qui suivra la guerre permettra un effort pareil.

**Les forêts de la Sibérie.** — On sait que la question du bois se pose maintenant dans tous les pays civilisés tant la consommation de la pâte à papier est devenue formidable. L'Empire russe, par ses forêts de Finlande et du Nord et aussi de Sibérie, deviendra sans doute un des principaux fournisseurs de cette denrée. On estime à environ 350 millions d'hectares, c'est-à-dire à peu près à sept fois la superficie de la France, l'étendue des forêts sibériennes. Elles se répartissent surtout dans l'Ouest et dans l'Est de la Sibérie : la région des steppes qui s'étend au milieu est très peu riche en bois. L'Etat russe détient de beaucoup la plus grande partie de cette superficie, ensuite vient la couronne qui possède plus de 20 millions d'hectares surtout dans l'Altaï; une superficie égale à la moitié de celle-ci appartient aux cosaques de l'Amour.

Les essences sont différentes dans l'Est et dans l'Ouest bien que les conifères dominent partout. Ils sont presque seuls dans la Sibérie occidentale : pins, sapins et mélèzes; le bouleau s'y mêle par endroits. Dans la Sibérie orientale des espèces légèrement différentes de conifères paraissent mêlées de bouleaux, de peupliers et d'aunes. Plus à l'Est on trouve le chêne de Mongolie et même le noyer. Les espèces se multiplient singulièrement dans la région au climat chaud et humide en été du littoral du Pacifique.

La reconnaissance des richesses forestières de la Sibérie se fait lentement, mais elle révèle des quantités formidables. C'est d'ailleurs l'impression que donne un voyage sur le chemin de fer transsibérien qui, pendant des centaines de kilomètres, traverse des forêts qui semblent encore absolument intactes : on ne les a guère exploitées jusqu'ici que pour les besoins locaux encore insignifiants

et pour fournir du combustible aux locomotives dans des régions trop éloignées des mines de charbon ou des gisements de naphte dont les produits fournissent le calorique nécessaire aux chemins de fer russes. Les forêts de la Sibérie sont encore si peu utilisées qu'en 1912 les ventes de l'Etat ne se sont pas élevées à 12 millions et demi de francs.

Une difficulté très grave s'oppose à leur exploitation : le manque de transports. Les grands fleuves de la Sibérie coulent du Sud au Nord et vont se perdre dans une mer singulièrement inhospitalière à la navigation. On n'a guère fait que des expériences assez espacées de trafic maritime entre l'embouchure de l'Obe et de l'Iénisséi et l'Europe. Quant au delta de la Léna, il est perdu sur une côte presque absolument inaccessible. Or le bois n'est pas une marchandise assez précieuse pour supporter le transport sur des milliers de kilomètres de voie ferrée. Plus tard le chemin de fer projeté de l'Obe à la mer de Barentz, à l'Ouest du détroit de Waigaich, facilitera peut-être dans une certaine mesure l'exploitation des bois de la Sibérie occidentale et centrale, mais il y a là une difficulté qui ne saurait être complètement surmontée de longtemps.

Il n'en est pas de même pour les forêts qui se trouvent dans le bassin de l'Amour. Ce dernier débouche dans une mer beaucoup plus accessible et le fleuve est déjà relié à des ports dès à présent actifs par des voies ferrées. Aussi le commerce du bois à Vladivostok se développe-t-il rapidement. Les bonnes espèces d'arbres sont débitées et envoyées en Europe, en particulier en Angleterre ou aussi en Australie, tandis que les espèces inférieures sont vendues en Extrême-Orient. Mais le manque de main-d'œuvre rend, même dans cette région, l'exploitation forestière très difficile. La population coloniale russe est encore très clairsemée et l'Empire répugne, pour des raisons faciles à comprendre, à l'immigration d'un grand nombre de Chinois. Cependant l'augmentation graduelle de la population russe en Extrême-Orient doit peu à peu faire disparaître cette difficulté et donner une valeur aux richesses forestières encore latentes de la région de l'Amour et du littoral du Pacifique.

## ASIE ANGLAISE

**L'Inde et la guerre.** — L'Empire indien a rendu des services appréciables à l'Empire britannique dans la guerre pour la vie où celui-ci est engagé. Le vice-roi, lord Chelmsford, ouvrant le troisième conseil législatif suprême, a résumé ces services. Il a dit que 2.600 officiers anglais de l'Inde avaient été retirés de ce pays depuis le commencement de la guerre en plus des 530 qui étaient en congé le 1<sup>er</sup> août 1914 et qui furent retenus en Europe par le ministère de la Guerre.

Ce chiffre ne comprend pas les officiers des régiments et batteries de l'Inde qui ont été envoyés sur les différents fronts de la lutte. Pour combler les vides ainsi creusés dans l'organisme militaire de l'Empire indien la réserve d'officiers de l'armée de l'Inde a été élevée de 40 à 2.000.

En ce qui concerne les effectifs, ceux-ci n'ont pas seulement été maintenus, mais encore considérablement augmentés, l'accroissement étant de 20 0/0 dans la cavalerie et de 40 0/0 dans l'infanterie. Le nombre des recrues qui se sont engagées depuis le commencement de la guerre est plus grand que le total des forces de l'armée indienne au 1<sup>er</sup> août 1914.

D'autre part des corps de travailleurs ont été expédiés sur le front, surtout en Mésopotamie, sans parler de 1.500 ouvriers spécialistes envoyés sur ce théâtre de la guerre.

L'Inde a fait un grand effort pour expédier outre-mer des ambulances. Le personnel qu'elle a ainsi fourni au service sanitaire s'élève à près de 24.000 personnes.

La marine royale de l'Inde a assuré des transports importants et elle a acheté et préparé, pour servir sur les cours d'eau de Mésopotamie, 78 vapeurs, 20 chaloupes à vapeur et 207 chalands. La flottille de Mésopotamie occupe actuellement 192 officiers et 7.000 marins tirés de l'Inde.

La grande possession britannique a, de plus, contribué à fournir les armées anglaises de munitions. Pour ne citer qu'un article, lord Chelmsford a dit que les arsenaux indiens ont fourni la métropole du matériel de guerre pour une somme de plus de 50 millions de francs, représentée en partie par 265.000 obus à grands explosifs. Ces fournitures sont en plus de celles qui ont été nécessaires pour munir les corps expéditionnaires envoyés par l'Inde, surtout en Mésopotamie. L'administration des chemins de fer a pris le contrôle de plusieurs fabriques de munitions qui se sont ajoutées aux arsenaux ordinaires, et elle a fourni, de plus, du matériel et du personnel pour construire et exploiter les chemins de fer militaires dans l'Afrique orientale, la Mésopotamie et dans le territoire d'Aden.

La Malaisie de son côté a rendu service à l'Empire. Un emprunt de guerre y a été lancé et 15 millions de dollars ont été immédiatement souscrits dont plus de 5 par la colonie chinoise, une certaine portion par d'autres Asiatiques et le reste par les colons anglais, planteurs et mineurs, des Etats fédérés et des colonies des Détroits. En outre ces colonies et les Etats fédérés malais continuent à payer les frais de construction du cuirassé *Malaya*.

Les esprits chagrins se demanderont sans doute pourquoi l'Empire indien — qui a à lui seul beaucoup plus d'habitants que l'Empire britannique et même que l'Empire russe, puisque sa population est de 315 millions — n'a pas pris une part plus importante à la guerre. Il semble, en effet, à première vue, que cet immense réservoir d'hommes permettrait un recrutement capable d'écraser à bref délai, sinon les armées austro-

allemandes qu'il faut atteindre sous un climat qui ne convient pas pendant une grande partie de l'année aux soldats de l'Inde, du moins les troupes turques de Mésopotamie. Il est évident que si le gouvernement anglais voulait lever en quelque temps la valeur en effectifs d'une douzaine de divisions, il n'aurait pas de peine à le faire. Mais il est nécessaire de se préoccuper avant tout de la question des cadres.

A cet égard on a commis en Angleterre des erreurs et des gaspillages un peu analogues à ceux qui ont été commis au début en France, où on a laissé partir sur le front des ouvriers d'usine qu'il a fallu rappeler et dont un certain nombre avaient disparu lorsqu'on a voulu augmenter, dans les proportions qu'exige la guerre moderne, la fabrication des munitions. Des officiers indiens nombreux, comme le disait lord Chelmsford lui-même, ont été retenus au début de la guerre ou appelés depuis pour servir dans des régiments britanniques. C'est ainsi que l'on a mal employé un certain nombre de chefs qui auraient pu être utilisés à encadrer des troupes indiennes nouvelles dont ils connaissaient les mœurs et le dialecte. Comme chez nos Sénégalais, l'officier est tout dans de pareilles troupes : c'est son prestige personnel et ses relations avec ses soldats qui donnent de la valeur au soldat. Aussi, alors qu'il est relativement facile de créer des officiers capables de commander des compagnies des nouveaux régiments anglais, la formation d'un bon officier de troupes indiennes est fort longue. De là surtout vient le fait que l'on n'a pas créé de nouvelles divisions indiennes, bien que le recrutement ait été très favorable, comme le dit lord Chelmsford, et qu'il aurait même pu être considérablement augmenté si on avait voulu recourir à d'autres procédés que ceux qui ont servi jusqu'à présent à fournir les effectifs de l'armée indigène de l'Empire indien. Il est d'ailleurs probable que, la guerre se prolongeant et l'effort contre la Turquie devant être augmenté, on travaillera à tirer un parti plus large des réserves humaines que les Indes tiennent à la disposition de l'Empire britannique.

**La situation intérieure de l'Inde.** — Le calme règne dans l'Inde plus encore que pendant les deux premières années de la guerre. Il apparaît de plus en plus que le groupe peu nombreux d'agitateurs politiques, auquel les autorités britanniques ont affaire, n'a pas de racines profondes dans un pays resté dans sa grande masse essentiellement conservateur. Aussi les manifestations antibritanniques et les attentats restent-ils isolés comme les actes d'anarchistes dans les pays occidentaux. De temps à autre on annonce l'assassinat d'un agent de police politique que son activité a désigné à la haine des conspirateurs. On apprend çà et là que des jeunes gens indiens, surtout bengalis, qui ont reçu une demi-éducation européenne, se livrent à de petites pilleries auxquelles ils veulent donner un caractère patriotique. Il n'est pas douteux que dans ces milieux

on trouve un certain nombre de personnes qui sont en relations avec des agents de la politique allemande et qui en reçoivent des fonds. Mais leurs idées sont si peu sympathiques ou même seulement compréhensibles à la masse qui a conservé ses traditions qu'elles ne recrutent guère d'adhérents. Un chiffre donnera une idée du petit nombre de personnes qu'il est nécessaire de « mettre à l'ombre » pour assurer la tranquillité du pays. On vient de publier que 218 personnes ont dû être internées dans le Bengale en exécution de l'Acte pour la défense du Royaume qui permet l'internement des individus qui, par leur attitude habituelle et leurs tendances, sont capables de compromettre la sécurité du pays.

Les autorités anglo-indiennes se montrent d'ailleurs extrêmement modérées dans la répression des menées plus ou moins séditeuses qu'elles ont à combattre. C'est ainsi que M. Tilak, qui a été condamné en 1897 et en 1908 à l'emprisonnement pour tentative pour soulever la population contre le régime anglais, ayant recommencé à parler avec violence contre ce régime, a été condamné à fournir une caution de 20.000 roupies pour assurer sa bonne conduite pendant une année. L'arsenal des lois aurait cependant permis des mesures beaucoup plus rigoureuses.

M. Tilak est un de ceux qui soutiennent le mouvement pour le Home Rule de l'Inde qui a un certain nombre d'amis en Angleterre, amis qui se recrutent parfois dans des milieux où l'on est étonné de voir professer des idées politiques définies, et parmi lesquels on compte, par exemple, miss Annie Besant, plus connue par ses ouvrages de théosophie que par les manifestations de son sens politique.

Ce mouvement pour le Home Rule, qui affecte de rester loyaliste, sert en pratique de prétexte à une propagande que l'on est en droit de considérer comme dangereuse, surtout pendant une crise comme celle que nous traversons et il donne lieu à une agitation excessive.

Mais, nous le répétons, le petit groupe de politiciens indiens imbus de conceptions ou tout au moins de logomachie occidentales est encore peu nombreux et le moment où ses idées pénétreront dans la masse, si la chose doit jamais se produire, reste assez éloigné pour qu'on puisse considérer qu'il ne présente pas un danger appréciable pendant la crise actuelle. Il eût été autrement redoutable de voir les musulmans de l'Inde entraînés par des sympathies religieuses et un sentiment de solidarité mal comprise avec la Turquie. Mais on sait qu'heureusement il n'en a rien été : les chefs les plus autorisés de l'islamisme indien en ont encouragé les adeptes à rester dans le loyalisme et l'insurrection du grand chérif de la Mecque n'est pas pour augmenter leurs sympathies pour Constantinople et les Jeunes-Turcs.

Tandis qu'une agitation à forme moderne se produit dans certains milieux, des désordres d'une allure tout archaïque éclatent encore çà et là parmi certaines populations arriérées de l'Inde et montrent de quelle bigarrure est composé ce

vaste pays dont si peu de parties sont encore ouvertes aux idées politiques de l'occident contemporain. C'est ainsi que l'on signalait ces derniers temps que la tribu des Oraons, qui habite dans le Chota-Nagpou, est fort agitée et que le gouvernement de Béhar et d'Orissa vient de publier des renseignements typiques sur ce qui s'est passé dans ce milieu encore très sauvage. Cette tribu se compose d'environ un demi-million d'hommes, en dehors de ceux de ses membres qui se sont convertis au christianisme ou à l'hindouïsme. Son agitation a commencé en août 1915 par des efforts pour expulser du pays oraon des esprits malins qui, croyait on, étaient responsables des mauvaises récoltes et des prix élevés des vivres. L'expulsion des esprits malins fut obtenue grâce à certaines incantations d'une puissance particulière. Les jeunes gens s'agitèrent, commencèrent à tenir des réunions secrètes la nuit et, comme l'influence d'agents allemands n'a sans doute pas été insensible dans ce pays, les Oraons firent figurer dans leurs incantations le nom de l'empereur d'Allemagne. Quelques actes de violence causèrent des paniques parmi les propriétaires fonciers du pays et il fut nécessaire d'envoyer pour rétablir l'ordre de petits détachements de police spéciale. L'apaisement se produisit d'autant plus lentement que l'expulsion des esprits malins d'un village passe pour les envoyer dans le voisin : ce qui cause nécessairement de grandes disputes. En outre une chasse aux sorciers s'est ajoutée à celle des esprits méchants et la masse de la population y ayant pris part un certain nombre de meurtres féroces de prétendus sorciers ont eu lieu çà et là. Il faut dire que le pays avait commencé par être troublé par l'éloignement des membres de la mission allemande luthérienne que, pour des raisons sans doute très plausibles, les autorités anglo-indiennes ont trouvé nécessaire d'interner fort loin de la tribu sur laquelle ils exerçaient une propagande chrétienne qui peut n'avoir pas été sans relations avec l'invocation de l'empereur d'Allemagne. Le prestige de ce prince était assurément l'esprit malin qu'il importait le plus de faire sortir du pays oraon.

**L'emprise commerciale allemande dans l'Inde.** — Les statistiques montrent que l'Inde tendait à devenir une annexe économique de l'Empire allemand et à lui vendre presque toute la matière première produite dans la grande péninsule. L'Institut Impérial de Londres a commencé à lutter contre cet état de choses en exposant des produits naturels du pays, en étudiant la manière de les utiliser commercialement et en fournissant aux industriels des renseignements sur les moyens pratiques de se les procurer.

On a spécialement attiré l'attention des industriels de la métropole sur la possibilité de faire venir en plus grandes quantités les peaux brutes de l'Inde qui, jusqu'à présent, étaient presque exclusivement achetées par l'Allemagne. Il s'est produit en ce qui concerne cet article un

de ces accaparements systématiques qui montrent le caractère impérialiste de la pénétration commerciale allemande dans les pays étrangers. En 1913 Calcutta sortait, à destination de l'Europe et de l'Amérique, 7.260.000 peaux de bovidés. Sur ce total 3.478.000 allaient en Allemagne et seulement 17.530 dans le Royaume-Uni. L'année dernière l'exportation est tombée à 5.980.000 peaux dont 381.000 ont été achetées par le Royaume-Uni. Comme on le voit le commerce anglais n'était pas organisé pour prendre ce dont la guerre a privé les Allemands, maîtres jusque-là du marché des cuirs de l'Inde. Lorsque des commerçants indigènes essayaient de vendre des peaux aux maisons anglaises, ils se voyaient immédiatement boycottés par le corps des acheteurs allemands. Par ces moyens les maisons anglaises avaient été exclues du commerce des peaux à Calcutta. Par suite de cette situation il est actuellement impossible aux tanneries anglaises de profiter de la quantité de peaux qui ne vont plus sur le marché allemand et qui sont par conséquent disponibles. Pour permettre aux Anglais de remédier à cette infériorité, résultant d'années d'efforts insuffisants, on demande au gouvernement indien de retirer toutes les licences de commerce qui ont été accordées à des maisons d'origine allemande que leurs directeurs et actionnaires soient naturalisés ou non. Si cette mesure était prise, les commerçants anglais consacraient des capitaux et de l'activité au marché des cuirs de Calcutta et de grandes tanneries anglaises y chercheraient leurs approvisionnements. Des tanneries indiennes seraient également prêtes à développer leurs installations si elles étaient assurées de pouvoir acheter la matière première en ne se trouvant plus mises en état d'infériorité par l'organisation et les moyens de boycottage que s'étaient créés leurs concurrents allemands.

#### **Le commerce de la péninsule malaise.**

— La péninsule malaise peut être placée parmi les pays qu'enrichit la guerre. Elle a largement bénéficié de la hausse des prix du caoutchouc et de l'étain, ses deux principaux produits. Le commerce de 1915 a dépassé celui de 1913, considérée cependant comme une année exceptionnelle.

Voici le tableau du commerce de cette dépendance britannique pendant les trois dernières années :

	Importations	Exportations	Totaux
	Livres sterling		
1913.....	55.483.818	44.999.898	100.483.716
1914.....	46.121.866	39.944.540	86.066.406
1915.....	52.480.270	50.674.414	103.154.684

Le Gérant : A. MARTIAL.